

RAPPORT ANNUEL 2015

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est

LA PLUS GRANDE ORGANISATION RÉGIONALE DE SÉCURITÉ AU MONDE

œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes entre Vancouver et Vladivostok.

Garder une vue d'ensemble à Avdiivka, dans la région de Donetsk

Photo : Evgeniy Maloletka

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	5
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE.....	8
CONSEIL PERMANENT.....	25
FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....	28
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE	31
SECRETARIAT.....	34
Prévention des conflits.....	35
Menaces transnationales	39
Activités économiques et environnementales	42
Lutte contre la traite des êtres humains.....	46
Égalité des genres	48
BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME	51
HAUTE COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES	57
REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS	60
OPÉRATIONS DE TERRAIN	63
EUROPE DU SUD-EST	
Présence en Albanie.....	64
Mission en Bosnie-Herzégovine	66
Mission au Kosovo	69
Mission au Monténégro	71
Mission en Serbie.....	73
Mission à Skopje.....	75
EUROPE ORIENTALE	
Mission en Moldavie.....	78
Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.....	81
Coordonnateur des projets en Ukraine.....	
Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.....	87
CAUCASE DU SUD	
Coordonnateur des projets à Bakou	89
Bureau d'Erevan	90
ASIE CENTRALE	
Centre d'Achgabat	92
Bureau du Programme à Astana	95

Centre de Bichkek.....	98
Bureau au Tadjikistan	101
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan.....	104

ACCORDS BILATÉRAUX

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	106
---	-----

PARTENARIATS POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

Partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération.....	107
Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales.....	110

ANNEXES 115

Liste des sigles et acronymes	115
Budget unifié.....	117
Annonces de contributions et dépenses	118
Annonces de contributions et dépenses extrabudgétaires	119
Personnel.....	121

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La crise en Ukraine et dans son voisinage a continué de figurer au centre des préoccupations de l'OSCE en 2015. Le rôle de facilitateur joué par l'Organisation, à la fois au sein du Groupe de contact trilatéral et par la présence de ses observateurs, demeure essentiel dans le cadre des efforts déployés pour atténuer les tensions et œuvrer en faveur d'un retour à la stabilité et à la paix.

La Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO), créée il y deux ans, continue d'être l'activité de l'OSCE la plus visible pour les partenaires extérieurs, les médias et le grand public. En 2015, la Mission a renforcé ses structures tout en augmentant le nombre global de ses observateurs et en élargissant son empreinte dans l'est de l'Ukraine. Dans le cadre de cette Mission, l'OSCE a commencé à utiliser pour la première fois des moyens techniques de pointe tels que des véhicules aériens sans pilote, des caméras sophistiquées et des informations obtenues par satellite. Le Secrétariat a continué, pour sa part, de fournir un important soutien permanent à la Mission.

Nos 17 opérations de terrain sont les mieux à même d'aider les États participants à appliquer les engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre de l'OSCE et restent une pierre angulaire de nos activités programmatiques. Elles sont devenues un outil de plus en plus important pour soutenir la mise en œuvre des politiques convenues par l'OSCE dans ses trois dimensions et pour promouvoir la coopération régionale.

En 2015, l'OSCE a continué de participer aux formats de négociation dédiés aux conflits prolongés. En dépit des progrès restreints, nous n'avons pas d'autre alternative que de poursuivre nos efforts pour parvenir à des règlements durables. Nous le devons aux populations qui continuent de souffrir des conséquences de ces conflits.

En juillet, des représentants de haut niveau des États participants et des partenaires pour la coopération se sont réunis dans la Salle Finlandia, où l'Acte final de Helsinki avait été signé 40 ans auparavant. Le débat ouvert sur la crise actuelle de la sécurité européenne mené dans divers cadres tout au long de l'année a montré clairement à quel point il était devenu difficile de prendre part à un dialogue constructif et axé sur l'avenir.

En raison des circonstances actuelles, le 40^e anniversaire de l'Acte final de Helsinki n'a pas pu être le catalyseur espéré pour revitaliser le rôle de l'OSCE. Alors que le Processus Helsinki+40, d'une durée de trois ans, touchait à sa fin, il était clairement nécessaire de poursuivre un dialogue informel ouvert et sans restriction sur les aspects critiques de la sécurité dans la région de l'OSCE.

Tandis que la confiance entre les États participants de l'OSCE a continué de s'éroder, des tendances de plus en plus inquiétantes ont été constatées sur le plan de la sécurité régionale et mondiale. De ce fait, les menaces transnationales telles que le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains, ainsi que le défi planétaire du changement climatique, occupent une place de plus en plus importante parmi les préoccupations de l'OSCE. En 2015, l'Europe a aussi été très fortement touchée par des mouvements migratoires de grande ampleur, avec de graves répercussions le long des itinéraires de transit et dans les pays destinataires. Pour contribuer à relever ces défis complexes et souvent interdépendants, nous devons identifier et exploiter la valeur ajoutée que l'OSCE peut apporter à des solutions mondiales et régionales.

En 2015, nous avons également été les témoins d'une série d'attaques terroristes mortelles dans l'espace de l'OSCE et ses régions adjacentes. En réaction à ces événements, les représentants des États participants ont pris l'engagement, à la Réunion du Conseil ministériel de Belgrade, de renforcer leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et de coopérer plus étroitement dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Ce fut un thème clé tout au long de l'année, un thème que je me suis personnellement employé à promouvoir, notamment au travers du cadre informel et multipartite offert par les journées de la sécurité de l'OSCE. En mai, j'ai organisé une journée de la sécurité consacrée à l'étude des causes profondes de l'extrémisme violent et aux mesures envisageables pour combattre la radicalisation grâce aux médias, à l'éducation et au dialogue interreligieux et interculturel, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Cette journée s'inscrivait dans le prolongement des débats tenus au cours d'une journée de la sécurité portant sur les défis pour la sécurité euro-atlantique organisée en mars à Washington, D.C., et qui a comporté une séance consacrée à la radicalisation conduisant au terrorisme. En coopération avec la Présidence serbe, j'ai également lancé dans les médias sociaux une campagne intitulée « L'OSCE unie dans la lutte contre l'extrémisme violent », qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Les soixante-dixièmes anniversaires de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la Charte des Nations Unies ont offert plusieurs occasions de s'interroger sur les défis planétaires. Arrangement régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE a continué de s'employer à développer ses partenariats avec l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales dans de nombreux domaines allant de la médiation, de la facilitation du dialogue et de la protection des minorités nationales aux activités de renforcement des capacités, à l'observation d'élections et à l'assistance humanitaire. À la retraite de haut niveau organisée en mai par le Secrétaire général de l'ONU à l'intention des chefs d'organisations régionales, j'ai présenté les enseignements tirés par l'OSCE de sa réponse à la crise en Ukraine et dans son voisinage.

Plus généralement, nous devons réfléchir plus activement aux moyens de créer des synergies entre l'agenda global et celui de l'OSCE. En septembre, j'ai prononcé un discours au Sommet pour le développement durable pour montrer comment l'OSCE s'employait déjà à promouvoir le développement durable en tant que pierre angulaire de la sécurité. J'ai, par ailleurs, organisé une journée de la sécurité de l'OSCE sur le changement climatique et la sécurité au cours de la période qui a précédé le Sommet de la COP21 sur le changement climatique et fait coïncider une autre journée de la sécurité avec le 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

La relation privilégiée que l'OSCE entretient avec ses partenaires méditerranéens et asiatiques pour la coopération a continué d'offrir une précieuse plateforme pour étudier les moyens de s'adapter au contexte changeant de la sécurité internationale. Notre coopération renforcée avec la société civile et les milieux universitaires a également permis de fructueux échanges de données d'expérience et d'idées sur les meilleurs moyens d'aborder des questions cruciales inscrites à notre ordre du jour. À cet égard, le réseau universitaire de groupes de réflexion et instituts de recherche mis en place par l'OSCE et le réseau New-Med, ainsi que le Groupe de personnes éminentes, que la Troïka de l'OSCE a chargé de travailler sur la sécurité européenne en tant que projet commun, ont apporté des idées et des recommandations précieuses qui pourront être examinées dans le cadre de futurs débats.

Pour terminer, je félicite la Présidence serbe de l'OSCE de l'engagement dont elle a fait preuve à offrir des possibilités de dialogue entre les États participants et de nous avoir fait traverser avec succès une nouvelle année difficile. Je suis persuadé que l'Organisation continuera de bénéficier d'un solide soutien sous la Présidence allemande en 2016. Je tiens également à remercier le personnel du Secrétariat, des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE, dont le dévouement et le professionnalisme sans faille continuent de servir si bien notre organisation.

Lamberto Zannier
Secrétaire général de l'OSCE
Vienne, 2015

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE

La Présidence est choisie par le Conseil ministériel et les fonctions de Président en exercice sont exercées par le Ministre des affaires étrangères de l'État participant qui a été retenu pour un mandat d'une année.

SERBIE : SURMONTER LES DIVERGENCES, RENFORCER LA CONFIANCE

www.osce.org/cio

COOPÉRER POUR CONSOLIDER LA PAIX, LA PROSPÉRITÉ ET LA DÉMOCRATIE

La République de Serbie a assumé la présidence de l'OSCE au cours d'une des périodes les plus délicates de ces dernières décennies sur le plan de la sécurité et de la stabilité en Europe. Un climat caractérisé par la méfiance mutuelle, l'antagonisme et les discours contradictoires a été instauré essentiellement par la crise en Ukraine et dans son voisinage. La Présidence serbe a débuté à peu de choses près au moment où une attaque terroriste de grande ampleur était perpétrée à Paris et où le conflit dans la région ukrainienne du Donbass s'est aggravé, et s'est achevée au milieu de la plus grave crise migratoire et des réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale.

En coopération avec les autres États participants et les structures exécutives pertinentes de l'OSCE, la Présidence a déployé d'importants efforts pour définir la réponse de l'Organisation à ces graves menaces. Renforcer l'engagement de l'OSCE sur ces questions en concertation avec d'autres acteurs internationaux, en particulier ses partenaires méditerranéens et asiatiques pour la coopération, est indispensable pour parer ces menaces complexes et souvent interdépendantes qui pèsent sur l'ensemble de nos États participants.

« Il ne peut y avoir de compromis s'agissant de l'applicabilité des principes et des engagements fondamentaux qui servent de fondement à la sécurité coopérative dans l'espace de l'OSCE. Assurer la mise en œuvre effective de ces principes et engagements constitue la seule base possible pour rebâtir la confiance. »

Ivica Dačić

Président en exercice de l'OSCE et Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie

UKRAINE

La violation grave de l'accord de cessez-le-feu commise au début de 2015 a été suivie, en février, de la signature de l'Ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk. Peu de temps plus tard, quatre groupes de travail ont été créés dans le cadre du Groupe de contact trilatéral et les pourparlers en vue de l'application de l'Ensemble de mesures ont débuté. Le mandat de la Mission spéciale d'observation (MSO) a été prorogé

d'une année et il a été décidé de porter à 1 000 au maximum le nombre d'observateurs. Les États participants ont assuré le financement stable de la MSO, ce qui a renforcé ses capacités techniques et en ressources humaines.

Les efforts déployés par la MSO et de nombreuses autres structures de l'OSCE visaient à rétablir la paix et la stabilité. L'Additif à l'Ensemble de mesures concernant le retrait de certaines catégories additionnelles d'armes lourdes a été signé en septembre et les activités de la MSO en rapport avec le retrait de ces armes se sont intensifiées. Cependant, fin 2015, la situation en matière de sécurité est une fois de plus devenue plus tendue et volatile, des flambées de violence se produisant régulièrement dans plusieurs points chauds.

Le Président en exercice, M. Dačić, a eu de nombreuses réunions avec ses représentants personnels, l'Observateur en chef de la MSO et le Secrétaire général, et s'est activement employé à maintenir le contact avec ses homologues des différents États participants. Il s'est, par ailleurs, entretenu avec les membres du Groupe de contact trilatéral et les coordonnateurs des groupes de travail en juillet à Minsk.

GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL

La situation en matière de sécurité dans la région ukrainienne du Donbass a continué de figurer en tête des priorités dans le cadre des réunions tenues à Minsk. En mai 2015, quatre groupes de travail ont été créés en vue d'aider le Groupe de contact trilatéral dans son action.

Le Groupe de contact trilatéral et ses quatre groupes de travail ont servi de mécanisme crucial pour dialoguer sur des questions de sécurité, politiques, socio-économiques et humanitaires complexes. Cela a permis aux parties d'intensifier leur engagement en faveur de l'application des accords de haut niveau adoptés dans le cadre du format de Normandie.

Le Groupe de travail chargé de la sécurité a axé ses efforts sur l'instauration d'un cessez-le-feu global et durable ainsi que sur l'achèvement du retrait des armes lourdes. Il s'est, en outre, concentré sur l'enlèvement des mines, domaine dans lequel un consensus a pu être atteint sur 12 domaines prioritaires pour le déminage (principalement autour des infrastructures vitales).

Le Groupe de travail sur les questions politiques s'est essentiellement penché sur les modalités des élections locales dans certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk, mais s'est également préoccupé d'autres questions telles que l'amnistie et l'autonomie locale, conformément à la législation ukrainienne et aux normes de l'OSCE, ainsi que sous observation du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE.

La libération de détenus (plus de 80 depuis mai 2015) et un meilleur accès à l'assistance humanitaire ont été les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Groupe de travail sur les questions humanitaires.

Le Groupe de travail sur les questions économiques a concentré ses activités sur le rétablissement de l'approvisionnement en eau, des lignes électriques et de la fourniture de charbon de part et d'autre de la ligne de contact, ainsi que du paiement des pensions de retraite grâce à un système bancaire mobile.

L'Ensemble de mesures aurait dû être intégralement mis en œuvre d'ici la fin de 2015. En dépit des efforts déployés par le Représentant spécial et les coordonnateurs des groupes de travail, il ne s'est pas avéré possible de conclure un cessez-le-feu-durable, condition indispensable pour la mise en œuvre de nombreux autres aspects de l'Ensemble de mesures. En définitive, toutes les parties au Format de Normandie sont convenues de poursuivre leurs travaux en 2016.

En juin 2015, l'Ambassadeur Martin Sajdik (Autriche) a succédé à l'Ambassadrice Heidi Tagliavini (Suisse) en tant que Représentant spécial du Président en exercice en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral.

RÉUNIONS DE HAUT NIVEAU CONVOQUÉES PAR LA PRÉSIDENTE

La réunion informelle de haut niveau organisée à Helsinki le 10 juillet pour célébrer le 40^e anniversaire de l'Acte final de Helsinki a permis un échange de vues franc et de fond sur la situation actuelle en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE. Dans le prolongement immédiat de cette réunion a eu lieu une manifestation commémorative, au cours de laquelle il a été souligné que le Décalogue de Helsinki n'avait rien perdu de sa pertinence pour régir les relations entre États participants et préserver la paix et la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Les représentants des États participants ont profité de l'occasion pour débattre de questions clés inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation, dont les incidences plus générales de la crise en Ukraine et dans son voisinage sur la sécurité euro-atlantique et eurasiennne. Ils ont conclu que l'on ne pouvait progresser vers un règlement durable de la crise que si tous les États participants s'employaient de manière constructive et dans une perspective d'avenir à rétablir la confiance et à retrouver un sentiment de finalité commune.

« Notre dialogue devrait se fonder sur le plein respect des principes de l'OSCE et la mise en œuvre des engagements souscrits dans les trois dimensions par l'ensemble des États participants de l'Organisation. »

Ivica Dačić

Président en exercice de l'OSCE et Ministre serbe des affaires étrangères

La Présidence serbe a organisé une réunion ministérielle sur les opérations de paix de l'OSCE le 1^{er} octobre, en marge de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations-Unies à New York, réunion qui a montré que les représentants de haut niveau des États participants accordaient une attention renouvelée à l'OSCE. Présidée par le Président en exercice de l'Organisation, Ivica Dačić, la réunion a servi de cadre à un débat et à des échanges de vues sur le renforcement des capacités de l'OSCE d'entreprendre des opérations de paix complexes. Il a été conclu que, en tant que plus important arrangement régional au monde au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE était la mieux à même de contribuer, avec son approche globale et multidimensionnelle de la sécurité, au règlement pacifique des différends. Les participants se sont déclarés favorables à la poursuite d'efforts concertés visant à renforcer les capacités opérationnelles de l'OSCE au cours de toutes les phases du cycle des conflits.

PROCESSUS HELSINKI+40

Au travers de nombreuses consultations et réunions du Groupe de travail informel Helsinki+40, la Présidence serbe, aidée de la Troïka, a contribué en 2015 à la poursuite du dialogue dans le cadre du Processus Helsinki+40. Si ce processus s'est certes poursuivi et a favorisé un débat informel utile et franc, il n'a pas donné de résultats concrets avant de s'achever en fin d'année.

RENFORCEMENT DE LA TROÏKA

En 2014–2015, la Suisse et la Serbie ont introduit le concept de « présidences consécutives », ce qui a contribué au renforcement de la Troïka. En 2015, pour la première fois dans l'histoire de l'OSCE, des réunions ministérielles de la Troïka ont eu lieu à cinq reprises, notamment à Munich et à Magdebourg, où l'OSCE s'est vue décerner les prestigieux prix Ewald von Kleist et de l'Empereur Otto pour l'importante contribution de l'Organisation à la paix internationale et au règlement des conflits.

La Troïka a soutenu les activités du Groupe de personnes éminentes, qui a publié deux rapports. Outre son rapport d'étape sur les enseignements tirés de l'engagement de l'OSCE en Ukraine, le Groupe a formulé, dans son rapport final sur la sécurité européenne en tant que projet commun, des recommandations pour surmonter la crise que traverse actuellement la sécurité européenne, même si les propositions ne bénéficiaient pas toutes du soutien de l'ensemble des membres du Groupe.

« Nous devrions nous inspirer du courage de ces dirigeants de l'époque de la guerre froide qui ont réussi à mettre en place de nouvelles bases pour régir les relations entre États en dépit d'un climat idéologiquement chargé, caractérisé par un profond antagonisme. »

Ivica Dačić

Président en exercice de l'OSCE et Ministre serbe des affaires étrangères

22^e RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE 3 ET 4 DÉCEMBRE, BELGRADE (SERBIE)

La Réunion du Conseil ministériel de 2015 a été la première réunion de haut niveau de l'OSCE à laquelle ont assisté un grand nombre de ministres des affaires étrangères que Belgrade ait organisée depuis 1988.

Pour la deuxième année consécutive, la Réunion du Conseil ministériel a été dominée par la crise en Ukraine et dans son voisinage. En l'absence de consensus sur une déclaration politique, la Présidence serbe a publié un résumé des débats tenus au cours des deux journées du Conseil ministériel. Il y a été déclaré ce qui suit :

« Une profonde préoccupation a été exprimée au sujet de la crise en Ukraine et dans son voisinage, qui a été un des éléments centraux des débats. Il y a un intérêt commun à répondre en tant que communauté au défi du terrorisme et de l'extrémisme violent, qui a de profondes répercussions sur toute l'Europe et sur l'ensemble du Moyen-Orient. L'urgence de la crise migratoire et des réfugiés, ainsi que son impact significatif sur un certain nombre d'États participants et de partenaires pour la coopération, ont été reconnus, l'OSCE pouvant jouer un rôle précieux pour répondre à la crise. »

Extrait de la Déclaration de clôture prononcée par le Président en exercice de l'OSCE à la 22^e Réunion du Conseil ministériel de l'Organisation tenue à Belgrade le 4 décembre 2015

Il a été affirmé que l'engagement de l'OSCE en Ukraine offrait de précieux enseignements et démontrait l'importance critique de l'Organisation en tant qu'enceinte de dialogue inclusif et d'action commune, en particulier en période de crise. Tout en admettant que des perceptions différentes des menaces pour la sécurité persistaient, les États participants se sont accordés à reconnaître que, en particulier à une époque où la région de l'OSCE est confrontée à un éventail de défis complexes en matière de sécurité qu'un État quel qu'il soit ne peut relever seul, les efforts visant à rétablir la confiance entre les États participants devaient être intensifiés.

Le rôle important joué par l'OSCE en tant qu'organisation régionale au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies pour contribuer à la paix et à la sécurité dans les trois dimensions, ainsi que pour promouvoir la sécurité et la confiance dans l'espace de l'OSCE par des mesures de confiance et de sécurité, a été reconnu.

L'urgence qu'il y avait à réagir à la crise migratoire et des réfugiés, ainsi qu'à répondre en tant que communauté aux défis posés par le terrorisme et l'extrémisme violent, a été reconnue. Il a été affirmé que l'OSCE pouvait jouer un rôle précieux dans la lutte contre ces problèmes.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Sous la Présidence serbe, l'OSCE a continué d'être très active dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. La Présidence a organisé la Conférence OSCE 2015 d'experts de la lutte contre le terrorisme intitulée « Lutte contre l'incitation au terrorisme et le recrutement de combattants terroristes étrangers », qui a eu lieu à Vienne les 30 juin et 1^{er} juillet. Cette conférence à l'échelle de l'ensemble de l'OSCE a été convoquée dans le but de contribuer aux débats de haut niveau sur la lutte contre l'extrémisme violent, qui ont été organisés en septembre à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les débats tenus à la conférence et les recommandations issues de cette dernière ont aidé à préparer le terrain pour l'adoption de la Déclaration ministérielle sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme.

Au cours de cette conférence, la Présidence serbe a lancé, de concert avec le Secrétaire général, une campagne de communication destinée à souligner la pertinence de l'approche globale de la sécurité de l'OSCE pour lutter contre l'extrémisme violent qui conduit au terrorisme. Intitulée « [L'OSCE unie dans la lutte contre l'extrémisme violent](#) », cette campagne avait pour but d'unir les États participants de l'OSCE et les partenaires pour la coopération, le monde universitaire, les organisations de la société civile et les institutions religieuses de l'espace de l'OSCE tout entier dans la lutte contre ce phénomène.

En réponse aux attaques terroristes meurtrières perpétrées à plusieurs reprises contre des civils dans tout l'espace de l'OSCE et dans son voisinage, les États participants ont pris l'engagement, dans des déclarations au Conseil permanent et dans une déclaration ministérielle sur le renforcement des efforts déployés par l'OSCE pour lutter contre le terrorisme à la suite des récents attentats terroristes, de redoubler d'efforts pour lutter contre cette menace.

CYBERSÉCURITÉ

Dans le domaine de la cybersécurité, la Présidence serbe a organisé une réunion à Belgrade destinée avant tout à servir de plateforme pour débattre des bonnes pratiques liées aux stratégies de sécurité efficaces pour les cybertechnologies/technologies de l'information et des communications (TIC) et aux voies de communication intersectorielles en cas de crise. La réunion s'appuyait sur les conclusions de la Présidence suisse de l'OSCE de 2014 concernant cette thématique et a donné lieu à des recommandations pour continuer à promouvoir la mise en œuvre de mesures de confiance et de sécurité dans les domaines de la cybersécurité/de la sécurité des TIC et soutenir les négociations en la matière.

LUTTE CONTRE LES DROGUES

La Présidence a organisé la Conférence de l'OSCE intitulée « Renforcement des mécanismes de lutte contre la propagation accrue des drogues illicites parmi les jeunes » les 10 et 11 septembre à Vienne. Les participants s'y sont entretenus de propositions concrètes de coopération future et de l'élaboration de solutions à long terme pour réduire la demande toujours plus grande de drogues illicites chez les jeunes grâce à une meilleure coopération et coordination entre les organismes chargés de l'application de la loi et la société civile.

Sachant que l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra prochainement une session spéciale sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 2016), la Présidence s'est concentrée davantage sur la lutte contre les drogues et la promotion de nouvelles activités de notre organisation dans ce domaine. Cela a abouti à l'adoption de la Déclaration sur les activités de l'OSCE en soutien aux efforts déployés au niveau international pour lutter contre le problème mondial de la drogue, dans laquelle les États participants se sont déclarés favorables au renforcement des efforts de l'OSCE pour s'attaquer à la menace des drogues illicites et intensifier la coopération avec l'ONU et d'autres organisations internationales en faveur d'une approche globale.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

À l'initiative des deux présidences consécutives suisse et serbe, un groupe d'amis à composition non limitée sur le renforcement de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité a été créé dans le but d'aider les structures exécutives de l'OSCE, et en particulier le Secrétaire général, à améliorer la cohérence du soutien apporté par l'Organisation aux États participants dans ce domaine. Les membres de ce groupe ont conseillé de se concentrer sur des approches transdimensionnelles, des approches régionales, des évaluations exhaustives des besoins et des approches inscrites dans la durée et orientées vers des objectifs précis.

ACCENT MIS SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Cette année, la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale était axée sur la bonne gouvernance et, en particulier, sur le problème de la corruption. La Présidence serbe a fait circuler un document intitulé *Enhancing*

the OSCE institutional capacity in the field of combating corruption, auquel divers États participants ont contribué et qui proposait plusieurs options concrètes pour lutter contre ce fléau.

La Serbie a aussi organisé un certain nombre de réunions thématiques du Comité économique et environnemental qui ont porté sur la migration de main-d'œuvre, le transport, la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.

L'EAU UNIT ET CRÉE DES LIENS

En 2015, dans la deuxième dimension, l'accent a été mis sur la gouvernance de l'eau, ce qui a aussi été le thème du 23^e Forum économique et environnemental, à savoir « Gouvernance de l'eau dans l'espace de l'OSCE : accroissement de la sécurité et de la stabilité par la coopération ». Les thèmes « L'eau est fondamentale, l'eau unit et l'eau crée des liens », leitmotiv de la Serbie, ont été traités de façon positive en s'appuyant sur les pratiques optimales dans l'optique de renforcer encore la coopération dans ce domaine.

Au cours des réunions du processus du Forum économique et environnemental, la Présidence a examiné de façon très détaillée la question de la gouvernance de l'eau et les moyens d'accroître la coopération dans ce domaine. Ces délibérations ont fait apparaître que les États participants de l'OSCE attachaient beaucoup d'importance à la gouvernance de l'eau et qu'ils s'accordaient de plus en plus à reconnaître que les défis liés à l'eau dépassaient, par leur ampleur et leur complexité, les frontières nationales et régionales, rendant de ce fait nécessaire une approche réellement internationale.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La Présidence serbe a porté son attention sur les travaux structurés et de fond menés par le Comité sur la dimension humaine en insistant sur la mise en œuvre des engagements existants de l'OSCE dans cette dimension et en s'employant à recenser les domaines dans lesquels une actualisation des engagements s'imposait.

LES 25 ANS DE LA CHARTE DE PARIS

Organisation d'activités visant à promouvoir les droits de l'homme, les libertés fondamentales, la tolérance et la non-discrimination, notamment :

- Conférence sur la protection de la sécurité et de l'intégrité des journalistes dans la région de l'OSCE
- Réunion renforcée du Comité sur la dimension humaine consacrée à la lutte contre les crimes de haine
- Réunion spéciale organisée dans le cadre de la dimension humaine sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales des personnes déplacées et des réfugiés
- Séminaire sur les élections
- Conférence sur le renforcement des efforts déployés pour prévenir et combattre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens, axée sur les crimes de haine, l'exclusion, la marginalisation et la privation des droits

L'étroite coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), la Haute Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) et la Représentante pour la liberté des médias s'est poursuivie tout au long de l'année 2015, notamment pour l'organisation, à intervalles réguliers, des réunions de l'OSCE sur la dimension humaine.

Trois réunions supplémentaires sur la dimension humaine ont eu lieu à Vienne sur les thèmes suivants : liberté d'association et de réunion, l'accent ayant été mis sur la liberté d'association ; liberté de religion et de conviction ; promotion de la compréhension et du respect mutuels ; et contribution de l'OSCE à la protection des minorités nationales.

La Présidence serbe a accordé une attention particulière aux institutions nationales des droits de l'homme (INDH). Le rôle des médiateurs, des commissions et autres INDH dans la promotion et la protection des droits de l'homme, l'interaction entre les INDH et les gouvernements et la société civile, ainsi que les problèmes auxquels les INDH sont confrontés pour s'acquitter de leurs mandats de façon efficace et efficiente, ont figuré parmi les questions examinées au Séminaire sur la dimension humaine tenu à Varsovie sur le thème « Rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans l'espace de l'OSCE ».

Renforcer le rôle de la société civile et lui permettre de mieux se faire entendre a été une des priorités communes aux présidences consécutives suisse et serbe ; ainsi, en 2015, des efforts supplémentaires ont été investis dans le renforcement de la participation de la société civile aux activités de l'OSCE, en l'occurrence à des ateliers thématiques. En outre, les recommandations adoptées au cours d'une conférence de la société civile, tenue à Belgrade ont été transmises aux membres de la Troïka.

TRANSDIMENSIONALITÉ

La Présidence serbe a accordé une attention particulière aux aspects transdimensionnels des questions d'actualité comme la lutte contre le terrorisme et la crise migratoire et des réfugiés. Pour la première fois, des réunions communes des trois comités (sécurité, questions économiques et environnementales et dimension humaine) ont été organisées sur ces thèmes avec la participation d'orateurs de marque des États participants, des organisations internationales pertinentes et de la société civile.

Les questions transversales de la lutte contre la traite des êtres humains et de l'intégration d'un souci d'égalité entre les femmes et les hommes ont continué de figurer en bonne place parmi les priorités de la Présidence. En outre, la jeunesse a bénéficié d'une attention particulière en s'appuyant sur la Déclaration ministérielle de Bâle sur la jeunesse, un groupe méritant une protection particulière en raison de sa vulnérabilité, mais qui est aussi capable de contribuer à résoudre les problèmes de sécurité touchant les jeunes dans les trois dimensions en participant activement à diverses activités de l'OSCE.

La Présidence a élaboré le Plan d'action de l'OSCE sur la jeunesse et la sécurité et s'est employée à actualiser le Plan d'action de l'OSCE de 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes afin de l'adapter aux tendances et défis actuels et émergents.

PROMOTION DE LA RÉCONCILIATION ET DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN EUROPE DU SUD-EST

AMBASSADEUR GÉRARD STOUDMANN
REPRÉSENTANT SPÉCIAL POUR LES BALKANS OCCIDENTAUX

Dans les Balkans occidentaux, la Présidence serbe a continué de soutenir le processus de réconciliation et de coopération régionale conformément à la stratégie convenue avec la Présidence suisse sortante. L'Ambassadeur Gérard Stoudmann, en sa qualité de Représentant spécial pour les Balkans occidentaux, a contribué au bon déroulement des visites du Président en exercice dans les opérations de terrain dont l'OSCE dispose dans la région.

Compte tenu de la crise politique et institutionnelle qui sévit dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Ambassadeur Stoudmann a encouragé l'OSCE dans les efforts qu'elle déploie pour prévenir une escalade de la crise et une éventuelle polarisation ethnique. Il a incité les parties à demander une assistance technique à l'OSCE sur les questions électorales afin d'ouvrir la voie à la tenue d'élections législatives anticipées en 2016. Cette recommandation a été incorporée dans l'accord conclu sous l'impulsion de l'Union européenne (UE) entre la coalition gouvernementale et l'opposition.

Le Représentant spécial a aussi émis des recommandations concrètes en vue d'accroître la confiance des citoyens monténégrins en leur système électoral.

FAIRE DES PLANS EN FAVEUR DE LA PAIX

LE GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU

www.osce.org/hlpg

Créé en 1994, le Groupe de planification de haut niveau (GPHN) est chargé de formuler des recommandations à l'intention du Président en exercice pour l'élaboration d'un plan concernant l'établissement d'une force multinationale de maintien de la paix pour le conflit du Haut-Karabakh, dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie.

Le colonel Markus Widmer, Chef du GPHN, a fait partie de la délégation du Président en exercice au cours de la visite effectuée par ce dernier en Arménie et en Azerbaïdjan en 2015 qui a permis de nouer des contacts avec les plus hautes autorités politiques des deux pays. Des membres du GPHN ont assisté à trois exercices d'observation organisés le long de la ligne de contact par le Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie.

Le GPHN s'est rendu à deux reprises en 2015 au Département de maintien de la paix de l'ONU, avec lequel il a établi un solide partenariat. Après analyse de ses visites précédentes à l'ONU et à l'UE et en s'appuyant sur les conclusions d'exposés faits par des militaires autrichiens et irlandais, le GPHN a émis des recommandations à l'intention de la Présidence pour ses futurs plans.

« Grâce au soutien permanent de la Présidence serbe, le Groupe de planification de haut niveau est désormais considéré comme un acteur visible, compétent et pertinent, qui constitue

un atout utile dans la panoplie d'outils de l'OSCE pour le jour où un accord de paix sera conclu. »

Colonel Markus Widmer

Déclaration de l'ancien chef du GPHN, à la fin de son mandat

AMBASSADEUR ANDRZEJ KASPRZYK

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LE CONFLIT DONT LA CONFÉRENCE DE MINSK DE L'OSCE EST SAISIE

www.osce.org/prcio

Tout au long de l'année 2015, l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, Représentant personnel, a continué de soutenir le Président en exercice et les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE dans leurs efforts visant à contribuer à un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh.

Le Représentant personnel et son équipe ont contribué au bon déroulement de la visite que le Président en exercice a effectuée dans le Caucase du Sud en juin et des quatre visites effectuées par les coprésidents du Groupe de Minsk dans la région en février, juin, juillet et octobre.

Rencontrant régulièrement les représentants de parties, y compris aux niveaux militaire et politique les plus élevés, le Représentant personnel a tenu les coprésidents du Groupe de Minsk au courant des développements pertinents. Il a prêté son concours aux coprésidents dans le cadre d'une série de réunions distinctes avec les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais, ainsi qu'à une réunion conjointe, et les a aidés à se préparer à une réunion des présidents tenue en décembre à Berne. En plus des réunions régulières d'information du Président en exercice, l'Ambassadeur Kasprzyk a participé aux réunions d'information avec des représentants des ministères des affaires étrangères organisées par les coprésidents du Groupe de Minsk à Helsinki, Rome, Washington, Paris, Berlin et Moscou.

Avec le soutien des parties, le Représentant personnel et son équipe ont procédé à 24 exercices d'observation, dont sept à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et 17 sur la Ligne de contact. Au cours d'un exercice tenu en octobre, il a fait traverser la Ligne de contact aux coprésidents du Groupe de Minsk pour démontrer qu'elle ne devait pas devenir une barrière permanente aux contacts entre peuples voisins. Des représentants du GPHN ont également pu participer à trois exercices d'observation.

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET NON GOUVERNEMENTALES

- Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie
- Vice-Secrétaire général de l'ONU
- Représentants de la diaspora arménienne et azerbaïdjanaise aux États-Unis
- Assemblée parlementaire EuroNest
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Organisations de la société civile

CAUCASE DU SUD

AMBASSADEUR ANGELO GNÄDINGER

REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LE CAUCASE DU SUD

En 2015, l'Ambassadeur Gnädinger a continué de s'employer activement à soutenir les processus de paix dans le Caucase du Sud. Il a coprésidé, avec des représentants de l'ONU et de l'UE, quatre cycles des Discussions internationales de Genève et facilité, de concert avec le Chef de la Mission d'observation de l'UE en Géorgie, 12 réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti. Ces réunions continuent de contribuer pour beaucoup à préserver un climat de sécurité stable et calme en dépit de la persistance de problèmes politiques et humanitaires dans la région.

Le Représentant spécial a continué de prendre des initiatives visant à transformer le processus politique en actions concrètes, comme celle de déployer une mission d'experts pour aider à résoudre plusieurs affaires de personnes disparues.

Le Président en exercice s'est rendu en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie, où il a eu de fructueux échanges avec de hauts fonctionnaires du gouvernement, des parlementaires et des représentants de la société civile de ces pays. Il a réaffirmé le soutien constant de l'OSCE aux autorités et à la société civile géorgiennes pour remédier aux problèmes qui se posent dans les trois dimensions. En Arménie et en Azerbaïdjan, il a appelé à intensifier les efforts déployés pour parvenir à un règlement du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie.

CONFLIT TRANSNISTRIEN

AMBASSADEUR RADOJKO BOGOJEVIĆ

REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN

En 2015, de concert avec la Mission de l'OSCE en Moldavie, la Présidence s'est attachée à redynamiser le processus de règlement du conflit transnistrien. Des changements politiques internes et l'augmentation des tensions dans la région de l'OSCE ont continué d'avoir des répercussions sur le processus et ont empêché la tenue de réunions officielles au format « 5+2 ».

Le Représentant spécial du Président en exerce, l'Ambassadeur Radojko Bogojević et les structures exécutives respectives de l'OSCE ont joué un rôle clé dans le désamorçage des tensions et la facilitation du dialogue entre la Moldavie et la Transnistrie, ainsi qu'entre l'ensemble des participants au format « 5+2 ». En 2015, le Représentant spécial s'est rendu dans la région à quatre reprises, s'est déplacé à Moscou, à Kiev et à Bruxelles, et a facilité des consultations spéciales entre les participants à la « Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociation en vue du règlement du conflit transnistrien au format « 5+2 » tenue à Vienne en avril. La situation est restée stable entre les parties au conflit. Les participants au format « 5+2 » sont déterminés à poursuivre les efforts qu'ils déploient pour redynamiser le processus de règlement transnistrien et, à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Belgrade, les États participants ont réaffirmé à l'unanimité les fondements et les buts du processus dans une déclaration ministérielle et encouragé les

parties à intensifier leur dialogue régulier, à investir leurs représentants politiques de tous les pouvoirs nécessaires et à élaborer un calendrier annuel pour les négociations.

ÉGALITÉ DES GENRES

MELANNE VERVEER

REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

L'Ambassadrice Melanne Verveer est devenue Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour l'égalité des genres au printemps 2015.

La Représentante spéciale a prononcé un discours lors de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et a pris part à des débats parallèles sur la participation des femmes à la vie politique. Elle est également intervenue lors d'une réunion du Comité sur la dimension humaine consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes.

En novembre, elle a participé à un débat d'experts organisé dans le cadre d'une Journée de la sécurité de l'OSCE sur le thème « En quête de paix et de stabilité : quel est le rôle des femmes ? ». S'étant rendue en Ukraine pour une visite de pays, l'Ambassadrice Verveer a concentré son intervention sur le rôle des femmes dans la paix et la sécurité dans le contexte de la crise en Ukraine et dans son voisinage.

« L'égalité entre les femmes et les hommes transcende les trois dimensions ; elle est indispensable pour faire progresser les droits humains et la démocratie, instaurer la prospérité économique et mettre fin aux conflits, contribuer à la sécurité et bâtir une paix durable. Égalité entre femmes et hommes et sécurité vont de pair. »

Melanne Verveer

Représentante spéciale du Président en exercice pour l'égalité des genres

JEUNESSE ET SÉCURITÉ

ANNA-KATHARINA DEININGER ET MILENA STOŠIĆ

REPRÉSENTANTES SPÉCIALES DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LA JEUNESSE ET LA SÉCURITÉ

Les premières représentantes spéciales pour la jeunesse et la sécurité à avoir été nommées dans l'histoire de l'OSCE ont coopéré étroitement avec la Présidence et les structures exécutives de l'Organisation, ainsi qu'avec la société civile, pour accroître la participation des jeunes à l'OSCE. Inclure les jeunes dans l'agenda « Paix et sécurité » et prévoir des mécanismes pour leur participation permanente est indispensable pour l'OSCE.

Les jeunes ont pu faire entendre leur voix aux cours des activités suivantes :

- JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ
- SÉMINAIRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE SUR HELSINKI+40

- SÉMINAIRE RÉGIONAL DU BIDDH ET DE LA MISSION DE L'OSCE EN SERBIE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA POLITIQUE
- RÉUNION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE
- RÉSEAU DE LA JEUNESSE D'ASIE CENTRALE CRÉÉ PAR LE BUREAU DU PROGRAMME À ASTANA
- RÉUNION DU GROUPE DES AMIS DE LA JEUNESSE
- RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE
- ACTIVITÉ CONSACRÉE AU THÈME DE LA RADICALISATION DE LA JEUNESSE ORGANISÉE PAR LA PRÉSIDENTE EN PARALLÈLE À LA RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL
- CAMPAGNE DE L'OSCE « UNIS DANS LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT » (#UNITEDCVE)

En 2015, la Présidence et ses représentants personnels ont organisé à Belgrade la conférence « Travailler avec la jeunesse pour la jeunesse : protection contre la radicalisation », qui a offert aux représentants des États participants, à des chercheurs, à la société civile, à des organisations de la jeunesse et à des ambassadeurs de la jeunesse une plateforme de discussion dans les trois dimensions de l'OSCE. Leurs conclusions et recommandations figurent dans le rapport de la conférence.

La Déclaration sur la jeunesse et la sécurité et la Déclaration sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, adoptées à la 22^e Réunion du Conseil ministériel, tenue à Belgrade, ont ouvert la voie à des travaux plus inclusifs en coopération avec la jeunesse et en faveur de cette dernière.

REPRÉSENTANTS PERSONNELS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA TOLÉRANCE ET LA NON-DISCRIMINATION

RABBIN ANDREW BAKER

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

TALIP KUCUKCAN

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET L'INTOLÉRANCE À L'ÉGARD DES MUSULMANS

ALEXEY AVTONOMOV

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES CHRÉTIENS ET DES MEMBRES D'AUTRES RELIGIONS

Les trois représentants personnels du Président en exercice pour la tolérance et la non-discrimination, qui ont été nommés par la Présidence suisse, ont poursuivi leurs activités durant la Présidence serbe en 2015.

Les représentants personnels se sont rendus ensemble en France en janvier et aux Pays-Bas en juin. Le rabbin Baker a, en outre, accompagné le Directeur du BIDDH, Michael Georg Link, au cours d'un déplacement en Hongrie en juin. Au cours de leurs

visites, les représentants personnels ont rencontré des représentants gouvernementaux, des autorités locales et de la société civile avec lesquels ils se sont entretenus de la situation des différentes communautés religieuses et des mesures susceptibles d'être adoptées pour l'améliorer.

Les représentants personnels ont assisté, ensemble ou individuellement, à diverses réunions en leur qualité officielle, dont le Comité sur la dimension humaine, la conférence intitulée « Renforcement des efforts visant à prévenir et combattre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens, l'accent étant mis sur les crimes de haine, l'exclusion, la marginalisation et le déni des droits », le cinquième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, le Conseil permanent et le Conseil ministériel de Belgrade.

CADRE JURIDIQUE

La question du statut juridique de l'OSCE et de son incidence sur les opérations, en particulier la diligence à l'égard des agents de l'OSCE et la protection des avoirs de l'Organisation, a continué de figurer au centre des préoccupations en 2015. La Présidence serbe et son Conseiller spécial pour le cadre juridique de l'OSCE, l'Ambassadeur John Bernhard, se sont efforcés de trouver des solutions par des canaux informels et dans le cadre de trois réunions du Groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'Organisation. Les options à l'examen ont été réduites à quatre, et il a été reconnu dans l'ensemble qu'il était nécessaire de résoudre ce problème déjà ancien dès que possible.

PARTENAIRES POUR LA COOPÉRATION

La Présidence serbe a poursuivi la fructueuse coopération instaurée avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération à la faveur des réunions des groupes de contact ainsi que des conférences méditerranéenne et asiatique.

GROUPE DE CONTACT ASIATIQUE

Partenaires asiatiques pour la coopération : Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Présidence : **Suisse**

La Présidence du Groupe de contact asiatique, qui était assurée par la Suisse en 2015, a prêté son concours à la Présidence serbe de l'OSCE dans le cadre des activités de cette dernière visant à promouvoir un dialogue ouvert et actif entre l'Organisation et les partenaires pour la coopération en suivant une approche déterminée par la demande et en répondant aux intérêts et aux priorités des partenaires. Les travaux menés cette année avec les partenaires asiatiques visaient essentiellement à recenser les domaines dans lesquels des activités communes concrètes pouvaient être menées et les possibilités d'accroître les échanges institutionnels entre l'OSCE et les mécanismes de sécurité asiatiques. Le Groupe de contact s'est réuni à cinq reprises en 2015 et a débattu des questions suivantes :

- Situation dans la péninsule coréenne et importance du dialogue et des mesures de confiance (MDC)

- Expérience de l'Europe et de la CSCE/de l'OSCE et enseignements qui pourraient servir de modèle pour la coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie
- Cybersécurité, l'accent étant mis également sur le rôle des MDC
- Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe et ses résultats pour les activités de l'OSCE
- Initiative pour la paix et la coopération en Asie du Nord-Est
- Mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et prévention des conflits vues sous l'angle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de l'OSCE
- Processus de transformation en Afghanistan et rôle des femmes
- Situation des réfugiés afghans

Les représentants des différents pays partenaires ont informé les participants à ces réunions de la situation dans leur État et ont fait des suggestions concernant d'autres domaines de coopération et activités.

CONFÉRENCE ASIATIQUE DE L'OSCE DE 2015

Tenue à Séoul (Corée du Sud), les 1^{er} et 2 juin 2015, la Conférence asiatique de l'OSCE de 2015 était axée sur l'évolution de l'environnement mondial de sécurité et les visions pour une coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie. Les débats ont montré qu'il existait un intérêt réciproque à renforcer les liens institutionnels et à accroître les échanges structurés entre l'OSCE et les mécanismes de sécurité asiatiques, tels que le Forum régional de l'ASEAN, et à identifier des activités communes plus concrètes dans des domaines thématiques spécifiques, notamment la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité et la réduction des risques de catastrophe.

GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Présidence : **Allemagne**

L'Allemagne, en sa qualité de Présidente du Groupe de contact méditerranéen en 2015, a coopéré étroitement avec les partenaires méditerranéens en vue d'intensifier le dialogue. Les débats intensifs et opportuns, auxquels de nombreuses personnes ont participé, tenus au cours de la Conférence méditerranéenne et au cours des réunions du Groupe de contact méditerranéen, ainsi que la participation active de représentants des pays partenaires méditerranéens à diverses activités de l'OSCE, y compris des projets concrets, témoignent de la vivacité et de la solidité du partenariat. Les partenaires et le Secrétariat de l'OSCE ont coopéré pour recenser les thèmes principaux de leur coopération, à savoir le terrorisme et la radicalisation, la migration (en suivant une approche transdimensionnelle), l'énergie et le dialogue interreligieux. Le Groupe de contact s'est réuni à six reprises en 2015 et a débattu des thèmes suivants :

- Liberté des médias et lutte contre l'extrémisme violent

- Lutte contre le terrorisme et étude des conditions propices à la radicalisation et de son impact sur nos sociétés
- Migration internationale, traite des êtres humains et protection des réfugiés dans la région méditerranéenne
- Application des déclarations sur les enlèvements contre rançon et sur les combattants terroristes étrangers adoptées à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Bâle en 2014
- Énergie durable : promotion de la stabilité et de la sécurité
- Potentiel positif de la migration pour l'économie et la stabilité de la région méditerranéenne

En plus des réunions, une coopération concrète a été instaurée dans le contexte de plusieurs projets et ateliers fructueux menés à bien avec les partenaires dans les trois dimensions. Des études de grande ampleur, telle que l'étude de terrain sur l'énergie durable pour les partenaires méditerranéens, qui devrait être achevée au printemps 2016, sont également effectuées.

CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE DE 2015

Consacrée au thème « Sécurité commune dans la région méditerranéenne », la Conférence méditerranéenne annuelle a eu lieu en Jordanie les 20 et 21 octobre.

La Conférence était axée sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, le rôle du dialogue interconfessionnel et interculturel et les défis actuels liés à la migration. Pour la première fois, elle a servi de plateforme à un débat politique de haut niveau sur les problèmes communs en matière de sécurité. Elle a réuni près de 225 participants de 44 pays partenaires méditerranéens et États participants, dont 16 ministres et vice-ministres des affaires étrangères, plusieurs hauts représentants d'organisations internationales et des représentants de la société civile, des milieux universitaires et des médias. Des discours principaux y ont été prononcés par le Ministre jordanien des affaires étrangères, Nasser Judeh, et par son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, entre autres intervenants éminents.

Des questions politiques fondamentales liées aux conditions propices à la sécurité coopérative et au renforcement de la confiance, ainsi qu'aux structures et aux outils en la matière, et à l'importance que les processus de la CSCE et de l'OSCE pourraient avoir pour d'autres régions du monde, ont été examinées à la Conférence au cours de laquelle des suggestions ont par ailleurs été formulées concernant les moyens de renforcer le Partenariat méditerranéen grâce à une coopération plus structurée et de faciliter un dialogue plus substantiel avec les partenaires.

« Nos expériences en Europe ne constituent pas un modèle. Mais, elles peuvent peut-être apporter aux pays du Moyen-Orient une série de principes et de processus qui peuvent aussi leur offrir une lueur d'espoir pour des règlements politiques. »

Frank-Walter Steinmeier

Ministre allemand des affaires étrangères

15 janvier	Allocution liminaire du Ministre Dačić, Président en exercice de l'OSCE (Vienne)
20 janvier	Accueil avec satisfaction, par le Président en exercice, de la déclaration dans laquelle le Conseil permanent appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la mise en œuvre intégrale des Accords de Minsk
7 février	Attribution du prix Ewald von Kleist à l'OSCE (Munich)
24 février	Discours prononcé par le Président en exercice devant le Conseil de sécurité des Nations Unies (New York)
26 et 27 mars	Conférence de la Présidence en exercice sur la protection de la sécurité et de l'intégrité des journalistes (Belgrade)
21 et 22 avril	Conférence de la Présidence en exercice sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (Belgrade)
11-13 mai	2 ^e Réunion préparatoire du Forum économique et environnemental (Belgrade)
1^{er}-3 juin	Séminaire sur la dimension humaine consacré au rôle des institutions nationales des droits de l'homme (Varsovie)
16 juin	Réunion commune des trois comités consacrée à la lutte contre le terrorisme (Vienne)
23-25 juin	Conférence d'examen des questions de sécurité (Vienne)
9 juillet	Allocution prononcée par le Président en exercice à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (Helsinki)
10 juillet	Réunion de haut niveau de l'OSCE (Helsinki)
3 et 4 septembre	Conférence de la Présidence « Travailler avec la jeunesse pour la jeunesse : protection contre la radicalisation » (Belgrade)
8 septembre	Enseignements tirés de la Seconde Guerre mondiale : souvenirs et politiques des pouvoirs publics (Belgrade)
14-16 septembre	Forum économique et environnemental (Prague)

19 septembre	Réunion de la Troïka ministérielle, attribution à l'OSCE du prix de l'Empereur Otto (Magdeburg)
21 sept. – 2 oct.	Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, inaugurée pour la première fois par le Président en exercice (Varsovie)
1^{er} octobre	Réunion de l'OSCE au niveau ministériel sur les opérations de paix (New York)
6 octobre	Réunion commune des trois comités consacrée à la crise migratoire (Vienne)
29 et 30 octobre	Atelier sur des stratégies efficaces pour lutter contre les cybermenaces/les menaces pour la sécurité des TIC (Belgrade)
3 et 4 décembre	Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (Belgrade)

CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'organe permanent de l'OSCE pour les consultations et la prise de décisions politiques. Il est chargé d'expédier les affaires courantes de l'Organisation.

Conseil permanent

www.osce.org/pc

Le Conseil permanent est le principal organe décisionnel qui expédie les affaires courantes de l'OSCE entre les réunions du Conseil ministériel. En 2015, sous la Présidence serbe de l'Organisation, le Conseil permanent a été présidé par l'Ambassadeur Vuk Žugić, Représentant permanent de la Serbie auprès de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne.

La Présidence serbe a déployé des efforts considérables pour maximiser le potentiel des séances du Conseil permanent à servir de véritable plateforme de dialogue pour les 57 États participants de l'OSCE. En 2015 le Conseil permanent s'est réuni à 51 reprises. En outre, trois séances communes du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et du Conseil permanent ont eu lieu. De nombreux invités de haut niveau, ayant rang de ministre, de vice-ministre ou de chef d'organisation internationale, se sont exprimés devant le Conseil permanent et ont eu des échanges de vues avec des représentants des délégations des États participants à l'invitation de la Présidence. Afin d'organiser et de préparer les séances du Conseil permanent, la Présidence a convoqué 48 réunions du Comité préparatoire, 42 réunions informelles et 316 réunions de dialogue politique.

Le Président du Conseil permanent a nommé comme présidents des trois comités généraux les personnalités suivantes : l'Ambassadeur Cristian Istrate, Président du Comité de sécurité ; l'Ambassadeur Tomislav Leko (du 1^{er} janvier au 30 juin) et M. Andreas Papadakis (du 1^{er} juillet au 31 décembre), présidents du Comité économique et environnemental ; et l'Ambassadeur Robert Kvile, Président du Comité sur la dimension humaine.

Le Conseil permanent a adopté 36 décisions et trois déclarations sous la Présidence serbe.

« Lors de la présentation des priorités de la Présidence serbe, j'ai souligné quelques orientations clés qui, aujourd'hui plus que jamais, devraient déterminer notre action : dialogue et compromis, résolution pacifique des différends, renforcement de la confiance, solidarité, responsabilité et coopération. Dans des circonstances aussi complexes, notre principale préoccupation doit être de rétablir un consensus sur la sécurité européenne. »

Ambassadeur Vuk Žugić

Représentant permanent de la République de Serbie auprès de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne

INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU AUX SÉANCES DU CONSEIL PERMANENT EN 2015

15 janvier

Allocution liminaire prononcée par le Président en exercice de l'OSCE, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, **Ivica Dačić**

22 janvier

Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères de la République de Serbie et Chef de la délégation serbe à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, **Roksanda Ninčić**

10 mars

Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Belgique, **Didier Reynders**

11 mars

Ministre arménien des affaires étrangères, **Edward Nalbandian**

19 mars

Premier Vice-Ministre géorgien des affaires étrangères, **David Dondua**

30 avril

Secrétaire général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM), **Valeri Chechelashvili**

11 mai

Ministre espagnol des affaires étrangères, **José Manuel García-Margallo**

21 mai

Ministre afghane des affaires féminines, **Dilbar Nazari**

4 juin

Ministre maltais des affaires étrangères, **George Vella**

9 juin

Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, **Igor Crnadak**

11 juin

Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine, **Nikola Poposki**

2 juillet

Ministre allemand des affaires étrangères, **Frank-Walter Steinmeier**

23 juillet

Secrétaire général du Conseil de coopération des États turcophones, **Ramil Hasanov**

Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire des pays turcophones, **Jandos Asanov**

29 octobre

Ministre bulgare des affaires étrangères, **Daniel Mitov**

29 octobre

Secrétaire général du Conseil de coopération régionale, **Goran Svilanović**

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Forum est le principal organe décisionnel de l'OSCE pour les aspects politico-militaires de la sécurité. Il se réunit toutes les semaines à Vienne pour examiner des questions telles que la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité.

FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

www.osce.org/fsc

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a continué de contribuer à désamorcer la crise en Ukraine et dans son voisinage et à se pencher sur les principaux développements liés à la dimension politico-militaire. De nombreuses délégations, en particulier celles de l'Ukraine, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, ont régulièrement fait usage du Forum pour échanger leurs points de vue sur la question. Le Forum a également poursuivi ses efforts visant à renforcer la mise en œuvre des MDCS existantes et à discuter d'éventuelles mesures supplémentaires conformément aux décisions pertinentes adoptées lors des réunions du Conseil ministériel à Kiev et à Bâle et à l'engagement commun de mettre à jour et de moderniser le Document de Vienne avant la fin de l'année 2016.

UNE PLATEFORME DE DIALOGUE

En 2015, le Forum a continué de contribuer à désamorcer la crise en Ukraine et dans son voisinage et de suivre les développements et les préoccupations en matière de sécurité liés à la dimension politico-militaire. Le Forum a également servi de plateforme utile aux États participants pour clarifier leurs positions et porter de nouvelles questions à l'ordre du jour. Un dialogue actif a eu lieu, portant sur des questions d'actualité en rapport avec la sécurité européenne. Des initiatives proposées par les États participants ont conduit à l'adoption de sept décisions visant à renforcer la mise en œuvre des engagements existants de l'OSCE et à poursuivre leur développement.

Les trois présidences du FCS en 2015 – Mongolie, Monténégro et Norvège – ont continué de travailler conjointement avec le Conseil permanent sur les questions transdimensionnelles intéressant les deux organes. À cette fin, trois séances communes ont été tenues, portant sur la Mission spéciale d'observation en Ukraine, le trafic d'armes dans la région méditerranéenne et l'égalité des sexes dans les forces armées.

La 25^e Réunion annuelle d'évaluation de l'application a permis de procéder à un bilan de l'application des MDCS convenues et a donné lieu à plus de 45 suggestions sur les moyens d'améliorer encore leur mise en œuvre. Les chefs des centres de vérification se sont réunis en décembre pour échanger des données d'expérience et des informations sur les aspects techniques du Document de Vienne 2011.

Le Forum a appuyé la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE, tenue en juin, au cours de laquelle la nécessité d'une modernisation substantielle des mécanismes et des régimes établis dans le domaine de la maîtrise des armements et des MDCS a été soulignée.

Le Forum a continué d'œuvrer à une meilleure mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité. Le quatrième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite, tenu en juillet, a permis de souligner l'intérêt qu'il y avait à continuer de se conformer à l'ensemble des normes et principes énoncés dans le Code et d'examiner sa mise en œuvre dans le contexte de la situation actuelle en matière de sécurité dans la région de l'OSCE. Plusieurs propositions ont été faites, portant sur la promotion et l'amélioration de la mise en œuvre et de la diffusion du Code, y compris l'échange annuel d'informations prévu dans le cadre du Code.

L'Organisation a prouvé, une fois de plus, sa pertinence en tant que plateforme de dialogue et en tant que fournisseur d'assistance dans le domaine de la non-prolifération et du contrôle du commerce stratégique. En 2015, l'OSCE a continué de s'employer à compléter les efforts mondiaux en facilitant la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Le rôle de l'Organisation a été formalisé par l'adoption de la décision du FCS intitulée « Rôle de l'OSCE en appui à la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies ». Étant donné que 2015 a été l'année du 15^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, le Forum a délibéré de divers aspects de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » et a procédé à des échanges de vues sur les nouvelles mesures et les meilleures pratiques dans la mise en œuvre de la résolution.

COOPÉRATION TOUT AU LONG DE LA CRISE

De nombreuses délégations, en particulier celles de l'Ukraine, de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, ont régulièrement profité des réunions hebdomadaires du Forum pour présenter leurs points de vue sur la crise en Ukraine et dans son voisinage. Le Document de Vienne 2011 a été activement utilisé pour soulever des questions de sécurité et les résoudre, ainsi que pour effectuer des inspections et des visites d'évaluation. Vingt activités de vérification ont été effectuées en Ukraine et six en Fédération de Russie au titre de ses chapitres IX et X, tandis que le chapitre du Document de Vienne portant sur la réduction des risques a été invoqué cinq fois. Si aucune décision dite « Document de Vienne Plus » n'a été adoptée en 2015, 24 propositions ont été faites, couvrant les cinq chapitres du Document.

GÉRER LES EXCÉDENTS D'ARMES ET DE MUNITIONS

Conformément à la Décision n° 10/14 du Conseil ministériel de Bâle et au Plan d'action de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), le Forum et le Groupe informel des Amis sur les ALPC ont poursuivi leurs travaux visant à promouvoir la mise en œuvre des engagements existants et à identifier des moyens de rendre les mesures plus efficaces et efficaces. Un certain nombre d'initiatives de renforcement des capacités ont été entreprises. Dans le même temps, plusieurs documents de réflexion et avant-projets de décisions ont fait l'objet de débats au FCS, donnant lieu, en particulier, à la décision d'organiser une réunion de l'OSCE de deux jours en juillet pour examiner la mise en œuvre des projets d'assistance pratique de l'Organisation portant sur les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (SMC).

Pour faire face à une diminution des financements accordés par les donateurs, le Secrétariat de l'OSCE (Centre de prévention des conflits) a élaboré des programmes-cadres pour les projets relatifs aux ALPC et SMC, ainsi que pour l'Ukraine.

ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS PARTENAIRES DU FCS EN 2015

Dans le domaine de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité :

Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Académie des sciences de Russie, Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité et Agence du Benelux pour le contrôle des armements.

Dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles :

Arrangement de Wassenaar, Small Arms Survey, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, RACVIAC – Centre pour la coopération en matière de sécurité, Norwegian International Law and Policy Institute et Centre d'études pour la paix et la réconciliation de l'Université de Coventry (Royaume-Uni).

Dans le domaine du Code de conduite :

Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) de Genève, Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC) et Médiateur norvégien pour les forces armées.

Dans le domaine de la non-prolifération et de la résolution 1540 :

Comité 1540, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Comité principal II de la Conférence d'examen 2015 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Dans le domaine de la résolution 1325 :

Comité national allemand d'ONU-Femmes, Ministère finlandais de l'intérieur, Quartier général des Forces armées suédoises, Académie Folke Bernadotte, Ministère serbe de la défense et Ministère norvégien de la défense.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

L'Assemblée parlementaire regroupe 323 parlementaires des 57 États participants de l'OSCE. Elle offre un forum de dialogue, dirige des missions d'observation électorale et renforce la coopération internationale pour faire respecter les engagements pris sur des questions politiques, sécuritaires, économiques, environnementales et de droits de l'homme.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Secrétaire général : **Spencer Oliver** (jusqu'au 31 décembre 2015)

Budget : 3 102 000 euros

Effectifs : 19 employés à temps complet et 8 chargés de recherche

www.oscepa.org

De Donetsk à Guantanamo et jusqu'à la frontière turco-syrienne, l'Assemblée parlementaire a été vue et entendue sur la scène internationale en 2015, apportant sa contribution et s'attaquant à certains des problèmes de sécurité humaine les plus pressants de la région de l'OSCE. L'Assemblée a servi d'enceinte essentielle pour le dialogue parlementaire sur la crise en Ukraine et dans son voisinage, sur la situation des réfugiés, et sur d'autres questions, tout en veillant au respect des engagements internationaux et des normes électorales, et en générant de nouvelles idées pour l'OSCE de demain.

L'UKRAINE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

La crise en Ukraine et dans son voisinage est restée au centre des préoccupations de l'Assemblée en 2015. Lors de la Session annuelle de l'Assemblée parlementaire et de sa Réunion d'hiver, les parlementaires de toute la région de l'OSCE ont participé à des débats sur la crise et sur la réaction de l'Organisation à celle-ci. La crise en Ukraine et dans son voisinage figurait en bonne place dans la Déclaration de Helsinki, adoptée par l'Assemblée en juillet, dont le texte critique la violation par la Russie de l'Acte final d'Helsinki ; demande l'application intégrale des Accords de Minsk ; exige un accès sans entraves pour les observateurs de l'OSCE ; prône le dialogue national en Ukraine ; et appelle la Russie à revenir sur son annexion de la Crimée.

L'Assemblée a continué de contribuer à la réconciliation en facilitant certaines des rares rencontres entre parlementaires russes et ukrainiens depuis le début de la crise, en marge de ses réunions et également lors d'une retraite consacrée à la résolution des conflits, accueillie par le Bundestag allemand.

Le Président de l'Assemblée parlementaire, Ilkka Kanerva, a également poursuivi ses démarches diplomatiques actives auprès des dirigeants parlementaires et gouvernementaux à Kiev et à Moscou. Il s'est rendu dans la région de Donetsk en novembre afin de se rendre compte de la situation sur place et de sensibiliser aux conséquences humanitaires de la crise.

DIALOGUE PARLEMENTAIRE

VINGT-QUATRIÈME SESSION ANNUELLE, HELSINKI, 5-9 JUILLET

La Session annuelle a réuni près de 300 parlementaires dans l'historique Salle Finlandia, où le document fondateur de l'OSCE, l'Acte final de Helsinki, avait été signé 40 ans auparavant.

Lors de cette session, placée sous le thème « Rappeler l'esprit de Helsinki », des discours liminaires ont été prononcés par le Président finlandais, Sauli Niinistö, et par le Ministre des affaires étrangères, Timo Soini. Elle a également servi de cadre à une cérémonie de commémoration de l'anniversaire de l'Acte final et à la publication du Rapport final sur le Projet Helsinki+40 de l'Assemblée parlementaire, contenant des recommandations pour une réforme de l'OSCE.

Après des débats animés, la session s'est achevée par l'adoption de la Déclaration de Helsinki, contenant des recommandations pratiques de l'Assemblée à l'intention de l'OSCE et de ses États participants dans le domaine des affaires politiques et de la sécurité, de l'économie, de l'environnement, des droits de l'homme et des questions humanitaires. Les parlementaires ont également approuvé des résolutions sur l'Ukraine, sur la situation des réfugiés, sur le terrorisme, sur la traite des êtres humains et sur les questions arctiques, parmi d'autres.

Le mandat du Président Kanerva a été prorogé d'une année ; en outre, les chefs des délégations nationales ont élu Roberto Montella Secrétaire général de l'Assemblée, à compter de janvier 2016.

RÉUNION D'AUTOMNE, OULAN-BATOR, 15-18 SEPTEMBRE

RÉUNION D'HIVER, VIENNE, 18–20 FÉVRIER

Pour leur Réunion d'automne 2015, les parlementaires se sont déplacés à Oulan-Bator afin d'y examiner leur rôle dans la promotion de la coopération régionale. Le Président mongol, Tsakhia Elbegdorj, et le Président du Parlement, Zandaakhuu Enkhbold, ont prononcé des allocutions à la réunion, qui a servi de cadre à une table ronde unique sur l'Asie centrale avec la participation des chefs des opérations de terrain de l'OSCE dans la région. Les parlementaires ont également abordé dans leurs débats la crise des réfugiés et la capacité de l'OSCE à contribuer à sa résolution ; il s'agit d'un thème qui sera l'une des priorités de l'Assemblée en 2016.

Près de 250 parlementaires de l'espace de l'OSCE tout entier ont participé à la Réunion d'hiver. De hauts responsables de l'OSCE, notamment la Représentante spéciale du Président en exercice en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, l'Ambassadrice Heidi Tagliavini, et l'Observateur en chef de la MSO, l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan, ont ouvert le débat parlementaire consacré à la réaction de l'OSCE à la crise en Ukraine et dans son voisinage. Le Président en exercice de l'OSCE, Ivica Dačić, ainsi que d'autres hauts responsables de l'OSCE, ont discuté de la situation avec les parlementaires. Le Forum méditerranéen de l'Assemblée parlementaire a également eu lieu, réunissant les parlementaires des quatre États partenaires pour la coopération.

SUR LE TERRAIN

Les membres de l'Assemblée parlementaire ont été actifs et éloquents en 2015 ; ils ont effectué des visites sur le terrain, organisé des consultations de haut niveau et disséminé l'information sur un large éventail de thèmes. Parallèlement à ses visites consacrées à la crise en Ukraine et dans son voisinage, le Président Kanerva, aux côtés d'Isabel Santos, Présidente de la Commission de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires, a visité en janvier les installations de réfugiés à la frontière turco-syrienne. Au cours d'une visite à Lampedusa, en Italie, Isabel Santos et d'autres parlementaires ont insisté sur les défis liés à la crise des réfugiés. Les dirigeants de la commission des droits de l'homme se sont

également rendus au centre de détention de la baie de Guantanamo et ont appelé à sa fermeture.

Les représentants spéciaux de l'Assemblée n'ont pas non plus ménagé leurs efforts : Roberto Battelli s'est employé à promouvoir le dialogue politique et l'obligation redditionnelle à Skopje, tandis que Benjamin Cardin s'est rendu sur les lieux des attentats antisémites perpétrés à Paris et Copenhague et qu'Ignacio Sanchez Amor s'est entretenu de questions de frontières au Kirghizistan. Parallèlement à la retraite organisée en partenariat avec le Bundestag et axée sur l'Ukraine, l'Assemblée parlementaire et le Centre de l'OSCE à Achgabat ont organisé une réunion consacrée à l'engagement parlementaire, qui a été accueillie par le Parlement turkmène. L'Assemblée a également prêté son concours au Parlement kirghize pour l'organisation d'une conférence sur l'égalité femmes-hommes à Bichkek.

ENVISAGER L'OSCE DE DEMAIN

L'année 2015 a vu l'aboutissement du Projet Helsinki+40 de l'Assemblée parlementaire, une ambitieuse série de séminaires visant à inciter l'OSCE à se réformer en cette année du 40^e anniversaire de l'Organisation. À la suite des manifestations organisées en 2014 et en 2015 à Moscou, Washington, Stockholm, Copenhague, Belgrade et Helsinki, et en s'appuyant sur les contributions faites par des parlementaires, des diplomates et des experts, le rapport final établi dans le cadre du projet a comporté de multiples recommandations pour assurer un fonctionnement optimal de l'OSCE dans les années à venir. Il s'agit notamment des recommandations suivantes : modification du mécanisme de prise de décisions de l'OSCE par consensus afin de permettre une action plus rapide dans les situations de crise ; investissement accru dans les opérations de terrain ; meilleure gestion des questions de droits de l'homme grâce à des examens périodiques de la situation dans les pays ; intensification des travaux visant à doter l'OSCE d'une personnalité juridique ; et renforcement du rôle de l'Assemblée parlementaire afin de mieux mettre à profit son lien avec les populations.

Au cours de la Session annuelle, les parlementaires ont adopté une résolution Helsinki+40, donnant ainsi une caution démocratique à bon nombre des recommandations énoncées dans le rapport.

OBSERVATION DES ÉLECTIONS

En 2015, l'Assemblée parlementaire a dirigé des missions d'observation des élections de l'OSCE en Biélorussie, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Turquie (juin et novembre). L'Assemblée a aussi évalué les élections générales au Royaume-Uni, manifestant ainsi son engagement à faire respecter les normes électorales autant à l'est qu'à l'ouest de Vienne. Au total, plus de 200 parlementaires de l'OSCE de 33 pays ont participé à l'observation.

SECRÉTARIAT

Secrétaire général : **Lamberto Zannier**

Budget : 39 630 900 euros (Budget unifié), 7 074 567 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 366

www.osce.org/secretariat

Dirigé par le Secrétaire général, M. Lamberto Zannier, le Secrétariat de l'OSCE, qui est sis à Vienne, est chargé de faciliter le dialogue et les processus de négociation entre les États participants, ainsi que de mettre en œuvre les décisions politiques de l'Organisation. Le personnel du Secrétariat œuvre de concert avec la Présidence – serbe en 2015 – afin de fournir un appui concret aux États participants pour un large éventail d'activités menées dans les trois dimensions.

STRUCTURE DU SECRÉTARIAT :

- Bureau du Secrétaire général
- Centre de prévention des conflits
- Département des ressources humaines
- Département de l'administration et des finances
- Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- Bureau du contrôle interne
- Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains
- Département des menaces transnationales

SECRÉTARIAT

PRÉVENTION DES CONFLITS

Directeur du Centre de prévention des conflits : **Ambassadeur Adam Kobieracki** (jusqu'en août 2015) et **Ambassadeur Marcel Peško** (depuis septembre 2015)

Effectifs : 55

www.osce.org/what/conflict-prevention

Le Centre de prévention des conflits (CPC) est le lien direct entre le Secrétariat et les opérations de terrain. Il contribue ainsi à faire face à toutes les phases du cycle du conflit en fournissant aux États participants des orientations et des avis sur les outils et instruments pertinents et en mettant à leur disposition un dispositif d'alerte précoce en cas de conflits potentiels. Le CPC est une pierre angulaire de la dimension politico-militaire de l'OSCE et des efforts visant à trouver des règlements politiques durables aux conflits en cours.

LA CRISE EN UKRAINE ET DANS SON VOISINAGE RESTE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Tout au long de l'année 2015, le CPC a continué de jouer un rôle déterminant dans la coordination des efforts déployés pour régler la crise qui se prolongeait en Ukraine et dans son voisinage. L'année a débuté par de sérieux défis. Après la signature, le 12 février 2015, de l'Ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk, le CPC a contribué à faciliter les nouvelles tâches confiées à la Mission spéciale d'observation (MSO), qui a progressivement augmenté le nombre de ses observateurs et recouru à de nouvelles technologies pour améliorer ses capacités d'observation et de vérification. Le CPC a également appuyé le Groupe de travail politique du Groupe de contact trilatéral dans la poursuite de son action en vue de régler le conflit en Ukraine et dans son voisinage, et a continué de soutenir les activités du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine et de la Mission d'observation de l'OSCE aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.

EFFORTS DE DÉMINAGE DÉPLOYÉS EN UKRAINE

Lancement d'un nouveau projet extrabudgétaire visant à renforcer les capacités des services d'urgence ukrainiens chargés de nettoyer les territoires contaminés par des restes explosifs de guerre en augmentant l'efficacité et la sécurité des équipes de neutralisation des munitions explosives.

Réalisation d'un examen complet de la sûreté et de la sécurité chimiques en Ukraine au titre de la résolution 1540 dans le but d'analyser l'état actuel de la sûreté et de la sécurité des substances chimiques et de recenser les lacunes du système de réglementation et de contrôle des produits chimiques en circulation, notamment dans l'est de l'Ukraine.

ACTIVITÉS MENÉES À L'APPUI DU RÈGLEMENT DES CONFLITS

Le CPC a joué un rôle important dans le processus de règlement du conflit en Moldavie en œuvrant en étroite collaboration avec la Mission de l'OSCE en Moldavie et le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Radojko Bogojević, afin de progresser dans les efforts visant à trouver une solution négociée au conflit transnistrien.

Le Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud, l'Ambassadeur Angelo Gnädinger, a été soutenu dans ses travaux au cours des quatre cycles des Discussions internationales de Genève et des 12 réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents tenues en 2015 à Ergneti. Les Discussions internationales de Genève portent principalement sur les conséquences du conflit de 2008 en Géorgie. Le CPC a participé activement à de nombreuses consultations qui se sont déroulées à Tbilissi, Soukhoumi, Tskhinvali et Moscou et a co-animé le groupe de travail qui a été créé dans le cadre des Discussions internationales de Genève pour traiter des questions humanitaires. À l'appui de ces Discussions, il a organisé la première « École d'été de l'OSCE » à Vienne pour familiariser les jeunes de la région et au-delà avec les valeurs et engagements de l'Organisation. D'autres projets du CPC étaient axés sur des questions humanitaires, notamment la préservation du patrimoine culturel et la mise en place d'un réseau de distribution d'eau potable dans deux villages situés à proximité de la ligne de démarcation administrative.

ACTIVITÉS MENÉES EN ASIE CENTRALE

Le CPC a pris une part active à la neuvième réunion annuelle de l'Équipe spéciale à Douchanbé (Tadjikistan). Des participants en nombre record (218) ont examiné les trois dimensions de la coopération entre l'OSCE et le Tadjikistan, évalué les réalisations menées à bien et approuvé en commun les plans et les priorités pour 2016 et au-delà. Un soutien continu a été fourni aux initiatives phares de l'OSCE en Asie centrale, notamment l'École des cadres pour la gestion des frontières à Douchanbé, et l'Académie de l'OSCE à Bichkek. Le Centre a également participé à l'évaluation finale de l'Initiative pour la sécurité publique au Kirghizistan (initiative arrêtée en décembre 2015).

Au Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), tenu à Douchanbé, l'OSCE et l'OTSC ont confirmé leur intention de renforcer encore le dialogue et la coopération entre les deux organisations, d'éviter les doubles emplois et de faire fond sur leurs efforts mutuels, en particulier en ce qui concerne les activités à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan.

SUIVI DES ÉVÉNEMENTS 24 HEURES SUR 24 ET SEPT JOURS SUR SEPT

Le Centre de situation/communications a continué de suivre les événements ayant une incidence sur la sécurité et la stabilité dans l'espace de l'OSCE, servant de maillon essentiel dans la chaîne de sécurité entre le Secrétariat et les opérations de terrain.

ORGANISATION DE **514** BRIEFINGS QUOTIDIENS

PUBLICATION DE **2 014** MISES À JOUR ET RAPPORTS SPÉCIAUX

DIFFUSION DE **22 458** MESSAGES D'ALERTE

TRANSMISSION AUX DÉLÉGATIONS, EN DEHORS DES HEURES DE TRAVAIL NORMALES, DE **197** RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS DE TERRAIN

ALERTE PRÉCOCE

Le Centre de prévention des conflits a organisé à Vienne la quatrième réunion annuelle du Réseau des points de contact de l'OSCE pour l'alerte précoce, à laquelle ont

participé 20 représentants d'opérations de terrain et d'autres structures exécutives. En outre, le Centre a facilité un certain nombre de réunions régionales et d'ateliers de renforcement des capacités axés sur l'utilisation de la panoplie d'outils de l'OSCE pour le cycle du conflit.

MÉDIATION

Le deuxième cours de l'OSCE sur la médiation a été organisé à Pamhagen (Autriche). Il avait pour but de renforcer les compétences en matière de médiation du personnel clé chargé de conseiller les structures de haut niveau de l'OSCE dans leurs processus de médiation et de négociation, et qui ont la responsabilité des projets de facilitation du dialogue sur le terrain. Au cours de l'année, le CPC a également géré d'autres activités de formation et d'accompagnement personnalisé, notamment deux ateliers de médiation pour parvenir à un cessez-le feu, à l'intention de la Mission spéciale d'observation, et a contribué à la facilitation des activités menées dans le cadre du Dialogue national en Ukraine. Le Représentant spécial de la Présidence en exercice entrante de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien a également bénéficié d'un accompagnement personnalisé de haut niveau en matière de médiation.

MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS POLITICO-MILITAIRES

La Section d'appui du CPC au FCS a continué d'aider les États participants à concrétiser leurs engagements en menant une douzaine d'activités de renforcement des capacités sur des questions liées à la mise en œuvre des outils politico-militaires de l'OSCE, notamment le Document de Vienne 2011, les armes légères et de petit calibre et le Code de conduite. Des progrès notables ont été accomplis par la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kirghizistan, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et le Tadjikistan en matière de renforcement des capacités et de sécurité pour ce qui est des stocks d'armes légères et de petit calibre, ainsi que dans la destruction d'armes, de munitions et autres matériels militaires excédentaires. L'Ukraine a bénéficié d'un renforcement ciblé de ses capacités et d'équipements spécialisés qui lui ont permis d'accroître son efficacité dans le domaine du déminage humanitaire. La Section d'appui au FCS a également organisé des dialogues spécifiques à chaque pays et contribué à l'élaboration de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1540 sur la non-prolifération des armes de destruction massive.

ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Le CPC facilite l'échange d'informations militaires entre les États participants tel que stipulé dans le Document de Vienne 2011. Cet échange d'informations est un élément clé du renforcement de la confiance dans l'espace de l'Organisation. Le Réseau de communication de l'OSCE, créé en vertu de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990), fournit un canal fiable, rapide et sécurisé pour la transmission d'informations militaires à tous les États participants.

APPUI AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN ET AU SECRÉTARIAT EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJETS ET DE PROGRAMMES

Le CPC a continué de fournir un appui en matière de gestion de projets et de programmes au Secrétariat et aux opérations de terrain, y compris la MSO, et a contrôlé la qualité de toutes les propositions de projets extrabudgétaires et leur conformité au Système de réglementation commun de la gestion de l'OSCE. Des avis d'experts ont été fournis sur 109 propositions d'un montant de 77,3 millions d'euros. Par ailleurs, le Centre a facilité des sessions de formation à la gestion du cycle de projet, à la planification des programmes et projets et à l'auto-évaluation, destinées à plus de 130 membres du personnel de l'OSCE. Il a également

facilité la clôture administrative des projets extrabudgétaires du Coordonnateur des projets à Bakou, en raison de la cessation de ses activités, et contribué à l'élaboration de rapports à ce sujet.

DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS EN EUROPE DU SUD-EST

Un certain nombre d'activités ont été menées à bien dans le cadre du Programme régional de logement soutenu par l'OSCE, notamment les suivantes :

- Achèvement de la construction d'appartements à Korenica (Croatie) et remise des clés aux bénéficiaires ;
- Construction de soixante-deux appartements à Nikšić (Monténégro) ;
- Livraison de matériaux de construction à plus de 100 familles en Serbie ;
- Signature d'accords avec plus de soixante communes serbes pour la fourniture de plus de deux mille solutions en matière de logement ;
- Livraison de matériaux de construction à 20 familles en Bosnie-Herzégovine, et début de la construction de maisons individuelles dans les communes de Gorazde et d'Ustikolina.

Le programme, qui traite des problèmes liés aux déplacements de population exceptionnels résultant du conflit de 1991-1995, reste un exemple positif de coopération régionale. L'OSCE a activement soutenu ce programme, qui permettra de répondre aux besoins en matière de logement et de réinsertion de près de 27 000 familles de réfugiés (74 000 personnes) parmi les plus vulnérables.

SECRETARIAT

MENACES TRANSNATIONALES

Directeur du Département des menaces transnationales : **Alexey Lyzhenkov**

Effectifs : 27

Le Département des menaces transnationales (DMT) a été créé en 2012 afin de renforcer la coordination et la cohérence des activités menées par l'OSCE pour lutter contre les menaces transnationales et de regrouper les différents mandats pertinents à cet effet. Le Département s'est fixé pour objectif de mieux traduire les engagements politiques en programme d'action efficaces et durables, notamment en organisant des réunions conjointes d'experts, en échangeant des informations et des pratiques optimales et en coordonnant la mise en œuvre de projets et de plans d'action. Dirigé par un Directeur, le Département comprend une cellule de coordination et trois unités thématiques : l'Unité d'action contre le terrorisme, l'Unité chargée de la sécurité et de la gestion des frontières et l'Unité pour les questions stratégiques de police.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : UNE RÉPONSE COMMUNE

En 2015, l'OSCE a centré son action sur la sensibilisation et le renforcement des capacités afin de répondre aux défis posés par le phénomène des combattants terroristes étrangers. À cette fin, la Présidence serbe de l'OSCE et des représentants du DMT se sont concertés, à l'occasion de la Conférence d'experts de la lutte antiterroriste sur le thème « Lutte contre l'incitation au terrorisme et le recrutement de combattants terroristes étrangers » tenue en juin, avec des experts d'États participants et de partenaires pour la coopération en vue de faciliter l'échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience.

Pour réagir concrètement aux événements liés à Charlie Hebdo, le DMT et la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias ont organisé un atelier transdimensionnel d'experts sur le thème « Liberté et responsabilités des médias dans le contexte des politiques de lutte contre le terrorisme ». Les participants ont souligné que les médias et les responsables de la lutte contre le terrorisme avaient pour responsabilité commune de coopérer afin de protéger la liberté des médias, tout en élaborant et en appliquant des politiques efficaces de lutte contre le terrorisme.

« Nous devons faire preuve de créativité pour lutter efficacement contre la radicalisation des terroristes et créer des passerelles à plusieurs niveaux : à l'intérieur des pays, des sociétés et des organisations, mais aussi entre eux. »

Lamberto Zannier

Secrétaire général de l'OSCE

Les activités du Département des menaces transnationales ont également porté sur la lutte contre les enlèvements contre rançon et les prises d'otages perpétrés par des terroristes, notamment dans le cadre d'un atelier d'experts sur les mécanismes d'établissement de réseaux, qui visait à renforcer la coopération sur cette question particulière dans tout l'espace de l'OSCE.

Parmi les initiatives prises par l'OSCE en 2015 pour lutter contre le terrorisme, il y également lieu de citer le lancement réussi de la campagne #UnitedCVE OSCE (voir : www.osce.org/unitedCVE).

Lors de la réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Belgrade, les États participants ont adopté deux déclarations intitulées « Renforcement des efforts déployés par l'OSCE pour lutter contre le terrorisme à la suite des récents attentats terroristes » et « Prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme ».

CYBERSÉCURITÉ

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont ajouté une dimension complexe aux relations entre les États. Pour réduire le risque de conflits découlant de l'utilisation des TIC, le Département des menaces transnationales a continué d'aider les États participants à mettre en œuvre les mesures de confiance pertinentes élaborées par l'OSCE dans le domaine des TIC. En 2015, le degré de mise en œuvre de ces mesures a atteint près de 70 %, soit l'un des taux les plus élevés atteints pour un document politique de ce type dans le cadre de l'OSCE.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

L'escalade du terrorisme et les flux de migrants en situation irrégulière sont de nouveaux défis pour la gestion et la sécurité des frontières et appellent de nouvelles solutions. La coopération internationale et interinstitutionnelle, le partage d'informations et de bonnes pratiques, ainsi que l'adoption de technologies de gestion des frontières efficaces et modernes sont des éléments essentiels pour relever ces défis.

Les points focaux nationaux de l'OSCE pour la sécurité et la gestion des frontières, qui constituent un réseau de représentants de presque tous les 57 États participants de l'OSCE, se sont réunis deux fois en 2015 pour examiner certaines de ces questions. La première réunion a donné lieu à un exercice de simulation pratique visant à créer un centre de commandement international pour répondre à des situations de crise. À la deuxième réunion, les points focaux ont échangé des vues et des données d'expérience sur les technologies nouvelles et émergentes, notamment l'utilisation de véhicules aériens sans pilote.

L'OSCE a également organisé à Monaco une conférence sur la lutte contre les menaces transnationales dans la région méditerranéenne à travers l'échange d'informations et la coopération. Les représentants des États participants de l'OSCE et des partenaires méditerranéens pour la coopération ont examiné des questions liées aux migrations irrégulières, aux flux financiers illicites, à la sécurité des ports et des aéroports, et à la contrebande d'armes illicites dans la région méditerranéenne.

En 2015, l'École des cadres pour la gestion des frontières, située à Douchanbé (Tadjikistan), a dispensé des cours de formation à plus de 400 représentants de 25 États participants et de sept partenaires pour la coopération, dont 86 étaient des femmes. Le premier cours sur la sécurité et la gestion des frontières destiné à de hauts dirigeants a été mené à bonne fin en 2015. Depuis la création de l'École en 2009, 682 responsables tadjikes et 727 responsables afghans chargés de la sécurité des frontières y ont été formés.

« Les organisations criminelles transnationales profitent progressivement de la vulnérabilité des migrants en situation irrégulière, en considérant que leur situation désespérée est un nouveau débouché dont elles peuvent tirer des avantages financiers. »

Alexey Lyzhenkov

Directeur du Département des menaces transnationales

APPROCHE GLOBALE DE LA RÉFORME DE LA POLICE ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

L'OSCE a continué à aider les États participants et les partenaires pour la coopération à mettre en place des services de police transparents et responsables capables de protéger les citoyens et de relever les défis pour la sécurité des sociétés modernes.

Le Département des menaces transnationales a organisé un certain nombre de formations et de séminaires multi-institutions à l'intention des services de répression, des procureurs et des juges en Europe du Sud-Est, en Europe de l'Est, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale, visant à améliorer les compétences et la coopération transfrontalière. Des ateliers pratiques ont été mis sur pied pour des pénalistes provenant d'États participants d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale, ainsi que de l'Afghanistan, en vue d'examiner des affaires liées à la criminalité organisée et de recenser et d'éliminer les obstacles juridiques et les contraintes procédurales dans ce domaine.

Les activités menées par le Département dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants ont porté sur la sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités des États participants et des partenaires pour la coopération. En 2015, 23 officiers de police judiciaire afghans ont reçu leurs diplômes de formateurs à l'issue des cours de formation (facilités par l'OSCE) dispensés à l'Institut panrusse de formation avancée à Domodedovo (Fédération de Russie).

L'OSCE a également organisé une conférence sur le thème du renforcement des mécanismes pour faire face à la propagation accélérée de drogues illicites parmi les jeunes, qui a permis à 160 participants d'examiner les moyens de réduire la demande et l'offre de drogues illicites destinées aux jeunes.

La Déclaration ministérielle de Belgrade sur les activités de l'OSCE en soutien aux efforts déployés au niveau international pour lutter contre le problème mondial de la drogue souligne l'importance des actions conjointes de lutte contre les stupéfiants et met en évidence le rôle de l'OSCE dans la préparation de la session spéciale que l'Assemblée générale des Nations Unies doit tenir prochainement sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 2016).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE :

Halil Yurdakul Yigitgüden

Effectifs : 21

www.osce.org/what/economic

www.osce.org/what/environmental

L'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité comprend une dimension économique et environnementale. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE dirige les travaux de l'Organisation dans ce domaine.

UNE BONNE GOUVERNANCE DE L'EAU

Le Forum économique et environnemental, qui s'est déroulé en 2015 sur le thème de la gouvernance de l'eau dans l'espace de l'OSCE et de l'accroissement de la sécurité et de la stabilité par la coopération, portait sur des questions telles que la gouvernance de l'eau et son rapport avec le développement durable, la réduction des risques de catastrophe et des effets du changement climatique, ainsi que le rôle de la gouvernance de l'eau en matière de sécurité locale, régionale et mondiale. Les participants au Forum se sont rendus à Bijeljina (Bosnie-Herzégovine) et dans le district de Sremsko-Mačvanski (Serbie), qui comptaient parmi les régions les plus touchées par les inondations de mai 2014. Le Bureau du Coordonnateur a participé à un certain nombre d'activités liées à la gouvernance de l'eau, notamment à une manifestation dédiée qui a eu lieu au cours de la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES CENTRES AARHUS

Le Bureau du Coordonnateur a continué d'aider 60 centres Aarhus, implantés dans 14 pays de la région de l'OSCE, à encourager la participation active du public aux politiques axées sur l'environnement. Un grand pas a été franchi à l'occasion de la réunion annuelle des centres Aarhus, au cours de laquelle les centres de la région de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Serbie) ont signé une déclaration conjointe de coopération. Les centres se sont engagés à renforcer la promotion et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus, à faciliter le dialogue transfrontière entre les organisations de la société civile et à s'attaquer plus efficacement aux préoccupations environnementales communes.

L'année 2015 a également été une année cruciale pour les processus engagés à l'échelle mondiale, comme en témoigne l'adoption de documents importants étroitement liés aux activités environnementales de l'OSCE, à savoir le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les grandes lignes d'action du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales dans ces domaines sont présentées ci-après :

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE : PREMIER PROJET DU BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN MONGOLIE

La gestion des incendies de forêt est un défi environnemental majeur pour la Mongolie. La Suisse et le Bureau du Coordonnateur ont aidé le Centre mondial de surveillance des incendies et l'Université nationale de Mongolie à créer le Centre régional de ressources pour

la gestion des incendies en Asie centrale à Oulan-Bator. Ce centre facilite la coopération transfrontière dans ce domaine. Sa première activité a consisté à organiser une formation pratique destinée à des experts venus de Mongolie, du Kazakhstan et de la République kirghize et axée sur la gestion des incendies dans les forêts et les écosystèmes des steppes d'Asie centrale. Le centre contribue également à des mécanismes nationaux de coordination et d'élaboration de politiques, et organise des cours de formation à la gestion communautaire des incendies.

ADAPTATION TRANSFRONTIÈRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX RISQUES POUR LA SÉCURITÉ

Lors d'une activité de haut niveau tenue à Kiev en avril, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Bureau du Coordonnateur ont facilité la mise au point définitive et le lancement du Cadre stratégique pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin du Dniestr, l'une des rares stratégies de ce type à avoir été adoptées dans ce domaine à l'échelle mondiale. Le cadre stratégique a été approuvé par les ministres de l'environnement de l'Ukraine et de la Moldavie. Il permettra, lorsqu'il sera mis en œuvre, de réduire les impacts négatifs du changement climatique et de contribuer au développement durable du bassin. Les activités menées s'inscrivaient dans le cadre d'un projet de plus grande ampleur de l'Initiative Environnement et sécurité (ENVSEC) sur le changement climatique et la sécurité, mis en œuvre dans trois régions et bénéficiant du soutien de l'Instrument de stabilité de l'Union européenne et de l'Agence autrichienne de coopération pour le développement.

LES FEMMES, L'EAU ET LES CONFLITS

Le Bureau du Coordonnateur et la Section Égalité des genres de l'OSCE ont réalisé un projet sur le thème des femmes, de la gestion de l'eau et de la prévention des conflits dans le cadre d'une approche globale de la sécurité en Asie centrale. Financé par la Finlande, la Norvège et la Suisse, le projet a donné lieu à l'organisation d'un atelier régional à Almaty, qui avait pour but de former plus de 30 spécialistes de la gestion de l'eau venus d'Afghanistan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan à l'intégration de la problématique hommes-femmes et à un règlement des conflits tenant compte des questions d'égalité des sexes et axé sur la gestion de l'eau. L'atelier a été suivi d'un cours de formation d'une semaine proposé par l'organisation *Women's Water Initiative* à Copenhague et visant à aider les femmes à tirer parti des opportunités professionnelles qui se présentent dans le secteur de l'eau en Asie centrale.

ÉNERGIE

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a continué de se concentrer sur la question de l'énergie durable et des risques que les catastrophes naturelles font peser sur le secteur de l'énergie, en suivant de près les deux décisions sur l'énergie et l'environnement que le Conseil ministériel a adopté en 2013. L'année 2015 a été marquée par quelques faits saillants dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, notamment les suivants :

- le Secrétaire général a prononcé un discours important lors du Forum de l'énergie, qui s'est tenu à Vienne sur le thème de l'énergie durable pour un développement inclusif, apportant de nouvelles idées pour un avenir mieux maîtrisé ;
- le thème « Énergie durable : faire progresser la stabilité et la sécurité dans la région méditerranéenne de l'OSCE » a été étudié lors d'une réunion thématique du Groupe

de contact méditerranéen, renforçant l'intérêt porté à la poursuite de la coopération dans ce domaine; et

- des progrès importants ont été accomplis dans l'élaboration du Manuel sur la protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes naturelles et anthropiques, afin de renforcer la résilience des réseaux énergétiques dans la région de l'OSCE.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Bureau du Coordonnateur a travaillé en étroite collaboration avec les opérations de terrain et des partenaires internationaux pour appliquer la Convention des Nations Unies contre la corruption, promouvoir la réforme de la réglementation, et mobiliser la société civile et le secteur privé. En partenariat avec le Réseau anti-corruption pour l'Europe orientale et l'Asie centrale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau du Coordonnateur a organisé un séminaire régional à Chisinau pour lutter plus efficacement contre la corruption à l'interface du secteur public-privé, notamment par le biais d'une coopération multipartite améliorée. À Vienne, l'OSCE a organisé, en coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, le séminaire régional sur le renforcement de la réglementation des marchés publics.

En 2015, la Présidence serbe a placé la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sous le thème de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

L'année 2015 a marqué le point culminant de l'aide apportée par le Bureau du Coordonnateur aux autorités en Croatie, au Monténégro et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, où des ateliers de fin de programme ont porté sur le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et l'évaluation des menaces et des vulnérabilités des pays. En outre, un atelier régional s'est tenu à Tachkent dans le but d'examiner les problèmes à résoudre pour renforcer les capacités d'investigation financière et améliorer la coopération interinstitutions en vue de détecter et de désorganiser les réseaux criminels.

JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ : IMPACTS SANS PRÉCÉDENT, RISQUES IMPRÉVISIBLES

Le 28 octobre, dans le cadre d'une Journée de la sécurité de l'OSCE, plus de 140 participants représentant des gouvernements, des organisations régionales et internationales, des organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et des médias ont examiné les effets du changement climatique sur la sécurité et les risques qui en découlent, ainsi que les approches pour lutter efficacement contre ces risques. Ont été également mis en évidence les avantages pour la sécurité de la coopération en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Des orateurs de haut niveau sont intervenus, notamment André Rupprechter, Ministre fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau, et le professeur Jeffrey Sachs, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Les participants ont souligné que l'éventail des risques posés par le changement climatique exige une réponse

multidimensionnelle et ont insisté sur le rôle déterminant des organisations régionales et internationales. Cette Journée de la sécurité a été suivie par plus de 30 000 personnes sur Facebook et plus de 1,6 million sur Twitter.

GESTION DE LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE

La question de la conception de politiques favorisant l'intégration dans les secteurs économiques du bassin méditerranéen a été examinée lors d'un atelier qui s'est tenu à La Valette en octobre. Organisé en coopération avec le BIDDH, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'atelier a porté spécifiquement sur la promotion de l'égalité des chances pour les travailleurs migrants, hommes et femmes, et sur les moyens de faire en sorte que la migration soit une expérience réussie tant pour les pays d'origine et de destination que pour les migrants.

FACILITATION DU TRANSPORT ET DU COMMERCE

L'OSCE a continué à aider les pays en développement sans littoral de la région à régler les problèmes auxquels ils sont confrontés en matière de transport en transit. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales a fourni un appui au projet relatif aux liaisons de transport Europe-Asie de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui a pour but de rendre les liaisons terrestres entre l'Europe et l'Asie plus opérationnelles, en particulier en ce qui concerne le financement des projets d'infrastructure et l'élimination des goulets d'étranglement physiques et administratifs au passage des frontières.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Ambassadrice Madina Jarbussynova**

Effectifs : 12

www.osce.org/what/trafficking

Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains aide les États participants à mieux prévenir la traite des êtres humains, à poursuivre ceux qui commettent des crimes dans ce domaine et à protéger les victimes de la traite. En 2015, le Bureau de la Représentante spéciale a continué à diriger les efforts de lutte de l'OSCE contre la traite et à instaurer des partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, les syndicats, les médias et le secteur privé afin de renforcer la coopération aux niveaux régional et international.

VISITES DE PAYS

Les visites de pays jouent un rôle déterminant dans les activités du Bureau de la Coordinatrice, car elles permettent d'échanger des bonnes pratiques, de promouvoir la mise en œuvre pleine et entière des engagements de l'OSCE et de formuler des recommandations sur mesure pour chaque pays.

En 2015, la Représentante spéciale s'est rendue dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Tadjikistan et en République tchèque et a effectué une visite de suivi en Azerbaïdjan. Elle a pu ainsi établir un dialogue direct et constructif avec ces États participants sur la politique de lutte contre la traite. Au cours de ses visites, elle s'est entretenue avec les autorités gouvernementales et d'autres acteurs importants dans la lutte pour éliminer l'esclavage moderne. La Représentante spéciale a accordé une attention particulière à la protection des victimes, à la législation visant à lutter contre la traite et aux activités menées par les pays avec la société civile.

SENSIBILISATION À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS UNE SITUATION DE CRISE

En raison de la crise en Ukraine et dans son voisinage, plus d'un million de personnes ont été déplacées et forment désormais un groupe vulnérable à la traite des êtres humains. La Représentante spéciale a beaucoup œuvré pour que cette question reste sous les feux de l'actualité et a collaboré étroitement avec le Gouvernement, le Coordonnateur des projets en Ukraine et la MSO sur divers projets en la matière. Dans ce cadre, elle s'est rendue à plusieurs reprises auprès des observateurs de l'OSCE pour les sensibiliser davantage à la traite des personnes et s'est entretenue avec des responsables à Kiev, Dnipropetrovsk et Kharkiv afin de veiller à ce qu'ils restent déterminés à lutter contre ce fléau.

PROMOTION DE LA CONNAISSANCE

Des ateliers et des publications d'experts ont permis au Bureau de mieux faire connaître les problèmes posés par la traite et d'inscrire ses efforts dans la durée. À cet égard, il convient de mentionner tout particulièrement une réunion qui s'est déroulée en avril à Minsk et qui a rassemblé des spécialistes renommés venus d'Ukraine, de Moldavie et de Biélorussie pour partager leurs compétences en matière de prévention de la traite des enfants. Les participants forment un groupe de base qui poursuivra les travaux réalisés dans le cadre du projet mené en Moldavie par le Bureau en 2011–2015 et qui visait à renforcer l'intégration sociale et

professionnelle des enfants sans protection parentale. La Représentante spéciale a également organisé, en coopération avec la *Gangmasters Licensing Authority* (autorité britannique de réglementation des entreprises de travail intérimaire), une réunion d'experts de deux jours à Milan (Italie) sur le thème de la prévention de la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement. Elle en a profité pour présenter les grandes lignes d'un document de l'OSCE publié en 2014 sur ce sujet. En outre, le Bureau a publié un document intitulé *Commentary to the OSCE Action Plan to Combat Trafficking in Human Beings and its Addendums [Commentaire du Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains et de ses additifs]*, qui fournit aux experts de ce domaine des outils essentiels pour comprendre pleinement la portée des engagements des États participants en matière de lutte contre la traite.

PROMOTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LUTTER CONTRE LA TRAITE SUR LES AXES DE MIGRATION

Dans le contexte de la crise des réfugiés et des migrants en Europe, la Représentante spéciale a joué un rôle majeur dans la lutte contre le risque que les personnes contraintes de se déplacer dans la région de l'OSCE ne soient victimes de la traite des êtres humains. Tout au long de l'année, M^{me} Jarbussynova, a participé à de nombreux débats internationaux. En juillet, elle a convoqué la quinzième conférence de l'*Alliance contre la traite des personnes*, qui a réuni à Vienne des représentants d'États participants ainsi que d'organisations régionales, internationales et non gouvernementales pour se concentrer sur cette question. Les experts présents à la conférence ont mis en évidence les points principaux suivants :

- Les êtres humains doivent être au centre du discours sur les migrations et la traite ;
- L'application du droit pénal pour sanctionner les trafiquants doit aller de pair avec la protection des victimes de la traite ;
- Lors de l'examen de situations concernant des migrants et des réfugiés, une attention particulière doit être accordée aux indicateurs potentiels de l'exploitation et de la traite.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La Représentante spéciale et son équipe ont mené à bien des activités de formation dans divers domaines, dont la prévention et la lutte contre la traite dans des situations de conflit et d'après-conflit et les meilleures pratiques en matière d'identification et d'orientation des victimes ayant besoin d'aide. Dans ces domaines, le Bureau a coopéré avec les opérations de terrain de l'OSCE, ainsi qu'avec Frontex et le Centre d'excellence pour les unités policières chargées de la stabilité à Vicenza (Italie). Le Bureau a également contribué à des cours de formation destinés aux juges et aux procureurs et organisés par les opérations de terrain. Dans le cadre de son partenariat renforcé avec le Conseil de l'Europe, il a, par ailleurs, organisé avec ce dernier une réunion à Strasbourg sur le principe de non-sanction.

ÉGALITÉ DES GENRES

Conseillère principale pour l'égalité des genres :

Ambassadrice Miroslava Beham

Effectifs : 5

www.osce.org/gender

L'OSCE, qui a élaboré un vaste cadre de politique générale en faveur de l'égalité des genres, reconnaît ainsi l'importance d'une approche globale de la sécurité au profit des femmes et des hommes.

LES FEMMES ET LE CONFLIT

En 2015, année du quinzième anniversaire de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, l'OSCE a mis un accent accru sur les femmes dans le cycle du conflit.

L'Organisation a contribué à l'Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325, réalisée sous la conduite de l'ONU, en organisant un atelier au cours duquel des représentants de gouvernements et de la société civile de l'ensemble de la région ont examiné les pratiques optimales de mise en œuvre de la résolution et les problèmes que cette mise en œuvre pose. Lors d'une Journée de la sécurité de l'OSCE consacrée à la résolution 1325, le débat s'est poursuivi en portant essentiellement sur les moyens de faire progresser l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans les années à venir.

La Section Égalité des genres de l'OSCE, en coopération avec l'Institut pour la paix (Oslo), a réalisé une étude analytique des 27 plans d'action nationaux relatifs à la résolution 1325 qui existent actuellement dans la région de l'OSCE. L'étude, dans le cadre de laquelle ont été recensés les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques, servira d'outil pour aider les États participants à élaborer des plans d'action nationaux ou à mettre à jour ceux qui existent déjà.

« La participation des femmes tout au long du cycle du conflit est la meilleure façon de parvenir à la sécurité globale et les femmes ont une place légitime à la table des négociations. Dans de nombreux conflits, elles ont rapproché les parties opposées, même si leurs efforts ont rarement été pris en compte. Ne pas inclure les femmes est un gaspillage de ressources et une occasion manquée d'utiliser tous les facteurs possibles pour créer une paix durable. »

Lamberto Zannier

Secrétaire général de l'OSCE

Journée de la sécurité de l'OSCE consacrée à la résolution 1325, 13 novembre 2015

MENTORAT

La Section Égalité des genres reconnaît le potentiel des programmes de mentorat pour accroître le rôle des femmes dans les différentes sphères de la société. La Section a coopéré avec le Centre danois pour la recherche et l'information sur le genre, l'égalité et la diversité (KVINFO) afin d'adapter la méthode employée par le Centre au contexte de l'OSCE et a mis en place dans six États participants un programme de mentorat dans le cadre duquel des femmes de différents horizons ayant réussi aident d'autres femmes issues de minorités, de populations de migrants ou de milieux socialement défavorisés. La Section a l'intention

d'adapter le programme à la crise actuelle des migrants/réfugiés en vue de faciliter l'intégration des femmes issues de ces groupes dans leur nouvel environnement.

LES VRAIS HOMMES NE FRAPPENT JAMAIS LES FEMMES

Affiche d'une campagne organisée par la Mission de l'OSCE au Kosovo sur la violence contre les femmes, fondée sur le message du champion de boxe Armend Xhoxhaj : « Les vrais hommes ne frappent jamais les femmes ». (OSCE)

VIOLENCE SEXISTE

La violence sexiste est l'une des principales menaces pour la sécurité des femmes et des filles. L'enquête que l'Union européenne a effectuée en 2014 sur la violence contre les femmes publiée par l'Agence des droits fondamentaux indique qu'une femme sur quatre a connu une forme ou autre de violence domestique dans l'Union européenne. En coordination avec l'Agence, la Section Égalité des genres a élargi l'enquête à d'autres parties de la région de l'OSCE en lançant en 2015 un projet visant à recueillir des données sur la violence sexiste dans les Balkans occidentaux, le Caucase du Sud et l'Ukraine. Ce projet permettra de mieux comprendre les menaces auxquelles sont confrontées les femmes dans la région de l'OSCE.

PERSONNEL DE L'OSCE (%)

	Hommes 2009	Femmes 2009	Hommes 2010	Femmes 2010
Services généraux	54 %	46 %	54 %	46 %
Administrateurs	55 %	45 %	51 %	49 %
Personnel d'encadrement	76 %	24 %	65 %	35 %
Total OSCE			54 %	46 %

LES FEMMES À L'OSCE

57 ÉTATS PARTICIPANTS	
14	Femmes chefs de délégation
43	Hommes chefs de délégation

DEPUIS LA CRÉATION DE L'OSCE

Chefs d'opérations de terrain

9 FEMMES
123 HOMMES

Directeurs d'institutions et secrétaires généraux

18 au total
3 FEMMES
15 HOMMES

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur : **Michael Georg Link**

Budget : 18 306 400 euros (Budget unifié y compris le budget additionnel), 2 471 637 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 80 internationaux, 68 locaux

www.osce.org/odihr

En tant que principale institution de l'OSCE axée sur la dimension humaine, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), basé à Varsovie, fournit un soutien, une assistance et une expertise aux États participants et à la société civile aux fins de promouvoir la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, la tolérance et la non-discrimination.

En 2015, le BIDDH a poursuivi son action visant à renforcer les institutions démocratiques et la primauté du droit, à lutter contre les menaces pour les droits de l'homme et à protéger ceux qui œuvrent pour les défendre dans toute la région de l'OSCE. Le Bureau a également lancé un grand projet visant à renforcer le dialogue et la coopération entre la société civile et le gouvernement en Ukraine.

« L'année 2015 a été l'année du 40^e anniversaire de l'Acte final d'Helsinki et du 25^e anniversaire de la Charte de Paris, mais elle a été aussi celle de la crise des migrants et de la crise prolongée en Ukraine et dans son voisinage. Face à ces défis, le BIDDH reste déterminé à aider nos États participants à mettre en œuvre leurs engagements liés à la dimension humaine, comme il l'a toujours fait depuis 25 ans. »

Michael Georg Link

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

LA RÉUNION DE 2015 SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE, EN CHIFFRES

10 144	TWEETS (Y COMPRIS DES RETWEETS) À L'INTENTION DE 15,7 MILLIONS D'UTILISATEURS DE TWITTER
1 014	INTERNAUTES ANGLAIS ET RUSSES ONT VISIONNÉ DES VIDÉOS DIFFUSÉES EN DIRECT

ÉLECTIONS

En 2015, le BIDDH a mené à bien 17 activités liées aux élections dans les États participants de l'OSCE. Les activités du Bureau dans le domaine électoral ne se limitent pas à l'observation des procédures le jour du scrutin, mais comprennent également des évaluations d'experts, notamment du cadre légal des élections, de l'administration des élections, du financement des campagnes, de l'inscription des électeurs et des candidats ainsi que de l'environnement médiatique entourant les élections. Les recommandations du BIDDH, et ses activités de suivi, aident les États participants à améliorer les processus électoraux.

Les observateurs vérifient la conformité aux engagements de l'OSCE, aux obligations internationales et autres normes pour des élections démocratiques, ainsi qu'à la législation nationale. L'observation électorale est souvent effectuée en coopération avec des parlementaires de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN et du Parlement européen.

MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE EN 2015			
<i>Composées d'une équipe principale d'experts et d'observateurs à court et long terme</i>			
1.	Tadjikistan	Législatives	1 ^{er} mars
2.	Ouzbékistan	Présidentielles	29 mars*
3.	Estonie	Législatives	1 ^{er} mars**
4.	Kazakhstan	Présidentielles anticipées	26 avril
5.	Royaume-Uni	Générales	7 mai**
6.	Turquie	Législatives	7 juin*
7.	Albanie	Locales	21 juin
8.	Moldavie	Locales	14 juin*
9.	Biélorussie	Présidentielles	11 octobre
10.	Kirghizistan	Législatives	4 octobre
11.	Ukraine	Locales	25 octobre
12.	Turquie	Législatives anticipées	1 ^{er} novembre*
13.	Suisse	Fédérales	18 octobre**
14.	Canada	Législatives	19 octobre
15.	Pologne	Législatives	25 octobre*
16.	Croatie	Législatives	8 novembre*
17.	Espagne	Législatives	20 décembre*
* Désigne des missions d'observation électorale restreinte, composées d'une équipe principale d'experts et d'observateurs à long terme			
** Désigne soit une mission d'évaluation électorale, soit une équipe d'experts des élections composée uniquement d'un noyau d'experts			

300 ÉLECTIONS OBSERVÉES

Les élections locales qui se sont déroulées en Ukraine le 25 octobre 2015 ont été la 300^e observation électorale effectuée par le BIDDH depuis que ce dernier a adopté sa méthode globale d'observation d'élections.

Types d'élections observées (certaines missions ont observé plusieurs élections)

Législatives	171
Présidentielles	77
Locales	42
Référendums	11
Générales	6

LANCEMENT DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Le BIDDH et la Commission de Venise du Conseil de l'Europe ont lancé de nouvelles lignes directrices sur la liberté d'association en 2015. Ces lignes directrices, boîte à outils complète et pratique, ont pour but d'aider les législateurs à élaborer des lois conformes aux droits de l'homme. Elles sont les premières du genre dans ce domaine.

« Les traités internationaux ne définissent que des cadres généraux pour protéger nos droits. De par leur nature, ils n'abordent pas les aspects concrets de l'application du droit au quotidien sur le terrain [...]. C'est pourquoi ces lignes directrices sont si essentielles. Elles comblent les lacunes et contribuent à préciser ce qu'implique exactement le droit à la liberté d'association. »

Maïna Kiai

Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association

DÉMOCRATISATION

Le développement de sociétés fondées sur la démocratie pluraliste, la primauté du droit et des institutions ouvertes, réactives, représentatives et responsables est une condition *sine qua non* de la sécurité des individus. Pour cette raison, en plus de l'assistance législative que le BIDDH fournit aux États participants, il soutient les efforts déployés par ces derniers pour accroître la participation des femmes et des jeunes à la vie publique et politique, consolider les parlements, instituer des régimes politiques multipartites, améliorer l'intégration des migrants et renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

SIGNALEMENT DES CRIMES DE HAINE

<http://hatecrime.osce.org>

Le BIDDH a continué d'utiliser son site Internet pour rendre publics des cas de crimes de haine signalés par les États participants et la société civile. Le rapport de 2015 contient des données communiquées par 43 gouvernements et 122 organisations non gouvernementales (ONG) concernant des incidents qui se sont produits dans 46 États participants, soit le plus grand nombre de cas soumis à ce jour par des États participants et la société civile.

DROITS DE L'HOMME

En 2015, après deux années d'évaluation approfondie de la situation des personnes détenues à Guantanamo sur le plan des droits de l'homme, le BIDDH a présenté ses conclusions dans un rapport présenté à Washington, D.C., et à Vienne en novembre. À la demande d'un État participant, le Bureau, avec l'aide de la Haute Commissaire pour les minorités nationales, a également évalué la situation des droits de l'homme en Crimée et établi un rapport public. De même, le BIDDH a lancé son troisième cycle d'observation des activités de la police lors de rassemblements publics pacifiques, cinq missions d'observation ayant été menées à bien en 2015.

Le Bureau a également organisé cinquante-trois manifestations axées sur les droits de l'homme durant l'année, qui ont permis de renforcer les capacités de certains acteurs étatiques et non étatiques en matière de droits de l'homme et de sécurité et de leur fournir des avis d'experts. Ces manifestations étaient centrées sur des questions liées aux droits de l'homme et relatives à la lutte contre le terrorisme, aux combattants terroristes étrangers et au maintien de l'ordre lors de rassemblements pacifiques. Elles ont aussi porté sur la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la liberté de religion ou de croyance, la protection des défenseurs des droits de l'homme et des institutions nationales chargées de cette question. Les activités du BIDDH relatives à la prévention de la torture ont également été renforcées.

Le BIDDH a lancé un document de référence intitulé *Guidelines on the Legal Personality of Religious or Belief Communities (Lignes directrices sur la personnalité juridique des communautés religieuses ou de conviction)*, qui contient des normes internationales minimales en matière de reconnaissance des communautés religieuses ou de conviction, et il s'est employé à les promouvoir dans l'ensemble de l'OSCE.

TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION

Le BIDDH a poursuivi son action de lutte contre les crimes de haine en renforçant ses capacités et ses moyens pour mieux les signaler, en publiant des informations sur les crimes de haine commis dans la région de l'OSCE et en proposant des programmes de formation aux membres des services de répression, aux procureurs et à des groupes de la société civile. Le Bureau a également exploité la dynamique créée par sa conférence de 2014, qui marquait le dixième anniversaire de la Conférence de Berlin de l'OSCE sur l'antisémitisme, en organisant en avril une réunion consultative sur la sécurité des communautés juives. Cette réunion a été suivie, en mai, d'une conférence sur la lutte contre l'intolérance à l'égard des chrétiens et d'une conférence sur la formation de coalitions pour la société civile, organisée parallèlement à la réunion annuelle des points de contact nationaux sur les crimes de haine, tenue en novembre.

QUESTIONS CONCERNANT LES ROMS ET LES SINTIS

L'OSCE s'est engagée à améliorer les conditions de vie des Roms et des Sintis en luttant contre le racisme et les crimes de haine dont ils sont victimes et en promouvant l'égalité des chances pour ces communautés. Les Roms et les Sintis font historiquement l'objet de racisme, de discriminations et de persécutions, au point qu'environ cinq cent mille d'entre eux ont été assassinés pendant la Seconde Guerre mondiale. À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la fin de la guerre, le BIDDH a présenté un aperçu des pratiques permettant d'enseigner et de commémorer le génocide des Roms et des Sintis dans la région de l'OSCE. Parmi ses nombreuses autres activités, le Point de contact du BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis a continué à renforcer le dialogue afin de sensibiliser le public aux épreuves subies par les Roms et les Sintis pendant l'Holocauste et de s'en servir comme base de travail pour lutter contre la discrimination et promouvoir l'égalité.

POINT SUR LES ACTIVITÉS DES JEUNES ROMS ET NON ROMS (EN %)

	ROMS	NON ROMS
Travail rémunéré à temps plein	7 %	23 %
Travail rémunéré à temps partiel	2 %	4 %
Travail rémunéré ponctuel	10 %	6 %
Personne au foyer à temps plein	14 %	7 %
Élève/étudiant	4 %	20 %
Sans emploi	49 %	26 %

**TEACHING ABOUT AND COMMEMORATING THE ROMA AND SINTI
GENOCIDE:**

Practices within the OSCE Area

Publié par le BIDDH de l'OSCE en 2015

**PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES ROMS ET SINTIS –
RÉDUCTION DES ÉCARTS**

Le BIDDH a poursuivi son action visant à renforcer la participation des jeunes Roms et Sintis aux sphères publique et politique. En effet, par rapport à leurs pairs, ces jeunes sont désavantagés. Le Bureau a contribué à l'élaboration du rapport sur l'activisme, la participation et la sécurité parmi les jeunes Roms et Sintis, qui fournit de nouvelles statistiques importantes sur la situation des jeunes Roms dans 12 des États participants de l'OSCE, pour ce qui est de l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux documents à caractère personnel, aux prestations sociales et aux soins de santé, ainsi que de la discrimination.

LE BIDDH EN UKRAINE

Dès le départ, le BIDDH a joué un rôle important dans la réponse de l'OSCE à la crise en Ukraine et dans son voisinage. Le Bureau participe activement aux efforts de l'OSCE pour résoudre la crise, notamment en procédant à des missions d'observation des élections, en continuant d'évaluer la situation des droits de l'homme dans le pays, en suivant la situation des Roms et des Sintis, en renforçant le dialogue entre le gouvernement et la société civile, et en mettant en œuvre un projet visant à améliorer la sécurité des communautés religieuses ou de conviction, et d'autres, en Ukraine.

Lancé en avril 2015, le projet de renforcement du dialogue entre la société civile et les principaux acteurs du gouvernement ukrainien sur des questions ayant trait à la dimension humaine, vise à consolider les mécanismes effectifs de dialogue multipartite, notamment avec la société civile en tant qu'acteur compétent et digne de confiance, en vue de régler les principaux problèmes de respect des droits de l'homme en Ukraine, conformément aux engagements de l'OSCE et à d'autres autres normes internationales. En 2015, des centaines de parties prenantes ukrainiennes (Ministère de la justice, Parlement ukrainien, etc.) ont participé dans tout le pays à des formations, des ateliers, des réunions et des séminaires, qui ont porté sur l'observation des droits de l'homme, la gouvernance démocratique et l'élaboration des lois, ainsi que la tolérance et la non-discrimination.

BÉNÉFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES

Le Ministère de la justice

Le Commissaire ukrainien aux droits de l'homme

Le Parlement ukrainien

Des organisations de défense des droits de l'homme

Des organisations de la société civile contribuant aux réformes politiques

Des organisations de lutte contre les crimes de haine et la violence sexiste

HAUTE COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Haute Commissaire : **Astrid Thors**

Budget : 3 407 600 euros (budget unifié), 609 679 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 21 internationaux, 9 locaux

www.osce.org/hcnm

Le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants, ou entre eux, et de rechercher un règlement rapide.

En 2015, la Haute Commissaire a aidé des États participants à faire face à un certain nombre de problèmes d'intégration et à promouvoir la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, notamment les droits des minorités, et une égalité effective, autant de points qui sont essentiels pour préserver la stabilité dans les sociétés.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

En se rendant dans les États participants, la Haute Commissaire peut obtenir des informations de première main, ce qui facilite la mise en œuvre de son mandat, qui est axé sur l'objectivité et l'impartialité. En 2015, ses activités se sont appuyées sur des leviers importants tels que l'échange confidentiel d'informations et de recommandations, l'expertise en matière législative et l'assistance technique aux projets.

La Haute Commissaire s'est rendue dans l'ex-République yougoslave de Macédoine à deux reprises en 2015 afin d'évaluer la situation régnant dans le pays dans un contexte de crise politique. Au cours de ses visites, elle a déclaré que la crise ne devait pas être utilisée pour déclencher des tensions interethniques et souligné qu'il était important d'aboutir à un règlement qui permette de vérifier que la confiance dans les institutions démocratiques est rétablie.

En Géorgie, la Haute Commissaire a fourni des recommandations et des avis d'expert qui ont contribué à l'élaboration d'une nouvelle loi sur la langue d'État et d'une stratégie nationale en faveur de l'égalité civique et de l'intégration pour 2015–2020. Les deux documents ont été adoptés en 2015.

En Moldavie, une stratégie sur l'intégration de la société a été mise au point à des fins de consultation publique, avec le soutien de la Haute Commissaire. Celle-ci a également formulé des recommandations qui ont conduit le Parlement à adopter une décision de créer un groupe de travail pour régler les problèmes liés au fonctionnement de l'autonomie gagaouze.

En 2015, la Haute Commissaire a effectué quatre visites en Ukraine, dont une dans l'un des *oblasts* de l'ouest de l'Ukraine, et une dans les régions de l'est et du sud du pays. Partant de ses conclusions, elle a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un cadre institutionnel solide pour les politiques en faveur des minorités, et de promouvoir une approche équilibrée des questions de langue et d'identité, y compris en enseignant l'histoire sous des angles multiples.

En septembre, à la demande d'un État participant, la Haute Commissaire et le BIDDH ont publié un rapport sur la mission d'évaluation des droits de l'homme en Crimée, qui recensait de nombreuses violations des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les communautés minoritaires. Ses appels répétés pour accéder à la Crimée n'ont pas été pris en compte.

ÉDUCATION

Depuis la création du poste, il y a plus de 20 ans, la Haute Commissaire a soutenu l'éducation multilingue, l'éducation intégrée et l'enseignement des langues nationales, et promu le rôle positif que l'éducation peut jouer dans la prévention des conflits.

Dans le cadre du Programme d'éducation pour l'Asie centrale, deux conférences sur l'éducation multilingue ont été organisées au Kazakhstan avec le Centre national pour le développement professionnel (ORLEU). Les conclusions d'une étude de la Haute Commissaire sur le pilotage de l'éducation multilingue dans les écoles des minorités au Kazakhstan ont été présentées et débattues.

En juillet, la Haute Commissaire, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et des sciences et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Kirghizistan, a organisé une école régionale d'été à Cholpon Ata sur l'éducation multilingue et multiculturelle au service de l'intégration, avec la participation de représentants d'établissements d'enseignement au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan. Le nombre d'écoles au Kirghizistan pilotant des programmes d'éducation multilingue soutenus par la Haute Commissaire a plus que doublé grâce à une collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION MULTILINGUE EN SERBIE

En novembre, les locaux permanents du Département de Bujanovac de la Faculté d'économie de Subotica de l'Université de Novi Sad ont été inaugurés, marquant une étape importante dans un processus qui a commencé il y a plus de six ans. En 2015, 12 étudiants ont obtenu leur diplôme. Il s'agissait des premiers étudiants à être distingués par une institution appliquant un programme d'enseignement supérieur réellement multilingue et multiethnique dans le sud de la Serbie.

RÉUNION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE

En octobre, la Haute Commissaire, en coopération avec la Présidence serbe et le BIDDH, a organisé une réunion supplémentaire sur la dimension humaine concernant la contribution de l'OSCE à la protection des minorités nationales. Cette manifestation a réuni 172 participants de 45 pays. Les sessions étaient axées sur l'adoption du Document de Copenhague – 25 ans après, l'intégration de sociétés diverses et de minorités nationales dans les relations interétatiques, et faisaient référence aux recommandations thématiques les plus récentes de la Haute Commissaire, notamment les Directives de Ljubljana et les Recommandations de Bolzano/Bozen. Une manifestation parallèle a permis d'examiner l'importance de l'intégration des considérations de parité femmes-hommes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'intégration.

<p>Conformément à son mandat, la Haute Commissaire se rend régulièrement dans les États participants de l'OSCE afin d'examiner des questions relatives aux minorités avec des fonctionnaires gouvernementaux, des représentants de minorités et des membres de la société civile.</p>

EN 2015, LA HAUTE COMMISSAIRE A EFFECTUÉ 13 VISITES DANS 8 PAYS.

Février

Serbie

Ex-République yougoslave de Macédoine

Mars

Ukraine

Avril

Géorgie

Moldavie

Mai

Ex-République yougoslave de Macédoine

Ukraine

Juin

Turkménistan

Kazakhstan

Ukraine

Novembre

Ukraine

Kirghizistan

Décembre

Serbie

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante : **Dunja Mijatović**

Budget : 1 481 600 euros (budget unifié), 433 713 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 15

www.osce.org/fom

Les obstacles à la liberté des médias, notamment la sécurité des journalistes et la sauvegarde de la liberté d'expression en ligne et hors ligne, ont figuré, en 2015, au premier rang des préoccupations abordées par le Bureau de la Représentante pour la liberté des médias, une institution de l'OSCE basée à Vienne et ayant pour mandat d'aider les États participants à s'acquitter de leurs engagements en matière de liberté de la presse et de liberté d'expression.

Soulignant l'importance de la sécurité des médias, la Représentante, M^{me} Dunja Mijatović, a rassemblé plus de 400 participants à la Conférence sur la sécurité des journalistes, la liberté des médias et le pluralisme en période de conflit. Les participants représentaient notamment des médias et autorités en Ukraine et en Russie, pays touchés par le conflit, et de toute la région de l'OSCE. La conférence a permis de formuler une série de recommandations sur les meilleures pratiques et l'élaboration d'outils pertinents sur des questions ayant trait au journalisme en temps de guerre et de conflit, à la sécurité des journalistes, à l'éthique et à la propagande.

Afin de lutter contre la propagande en faveur de la guerre et l'appel à la haine, la Représentante a publié le document *Propaganda and Freedom of the Media (Propagande et liberté des médias)*, qui établit les fondements historiques et juridiques permettant de lutter contre ces deux aberrations.

Pour enrayer la tendance croissante aux abus en ligne commis contre des femmes journalistes, la Représentante a lancé un projet visant à recueillir davantage d'informations, à faire prendre conscience de l'acuité du problème et à trouver des moyens pour le combattre. Au cours de l'année, elle a collaboré avec des journalistes, des experts des médias ainsi que des représentants du secteur de l'informatique, des pouvoirs publics et des représentants de la société civile aux fins d'examiner des stratégies et des solutions possibles. Ces consultations ont débouché sur une série de recommandations adressées aux États participants, aux acteurs du secteur informatique et aux médias.

L'évolution du journalisme et les nouvelles pratiques consistant à utiliser des contenus rédigés par des lecteurs posent un certain nombre de questions juridiques, réglementaires et déontologiques, notamment des questions liées au journalisme traditionnel, en particulier la protection des sources, l'accès à l'information et l'indépendance éditoriale. En décembre, la Représentante s'est intéressée au rôle joué par les intermédiaires de l'Internet dans la liberté d'expression et a formulé une série de recommandations à l'intention des États participants.

OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES MÉDIAS ET FOURNITURE D'UN APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE L'OSCE

Les activités de la Représentante peuvent être classées en deux catégories distinctes : l'observation de l'évolution des médias, afin de signaler rapidement les problèmes qui pourraient nuire à leur liberté et à la liberté d'expression, et la fourniture d'une aide aux États pour qu'ils honorent leurs engagements. En 2015, la Représentante a sollicité plus de deux cents fois les gouvernements de 43 États participants afin d'examiner un large éventail de

questions, notamment la violence et les menaces contre les journalistes et leurs biens, les accusations criminelles injustifiées, les verdicts et peines d'emprisonnement prononcés à la hâte en raison d'une couverture médiatique défavorable et les mesures prises pour promulguer ou appliquer des lois qui nuisent au pluralisme de la presse, aux journalistes et aux médias.

Comme en 2014, la Représentante a organisé régulièrement des réunions entre professionnels des médias membres de syndicats et d'associations professionnelles de journalistes en Ukraine et en Russie, afin de renforcer le dialogue sur des questions pertinentes telles que le suivi des cas de violation des droits des journalistes et la promotion des normes éthiques.

FORMATION

La Représentante a proposé des activités de formation et de perfectionnement aux professionnels des médias, en particulier :

- des ateliers pour des jeunes journalistes russes et ukrainiens ;
- un voyage d'étude au cours duquel des représentants du Conseil national ukrainien de radio et télédiffusion ont rencontré des membres de l'Agence de réglementation des communications de Bosnie-Herzégovine ;
- une « master class » sur la réglementation de la radiodiffusion, destiné au Conseil national ukrainien de radio et télédiffusion ;
- un séminaire sur des questions relatives à la liberté d'expression à l'intention de juges et procureurs turcs ;
- un voyage d'étude au cours duquel des journalistes monténégrins ont observé le travail du Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine ;
- des sessions de formation à la sensibilisation à l'intention du Conseil des médias de la Mongolie ; et
- un atelier sur la transformation des médias de service public pour les diffuseurs géorgiens.

CONFÉRENCES DE PRESSE RÉGIONALES

La Représentante a continué d'organiser des conférences régionales sur les médias pour les États participants de l'Asie centrale et du Caucase du Sud. Ces conférences ont réuni des professionnels des médias de ces régions, qui ont pu partager des expériences avec des collègues, des représentants des pouvoirs publics et des experts internationaux. En 2015, les conférences ont permis d'examiner les possibilités offertes par le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique.

JOURNALISME OUVERT : RÔLE DES INTERMÉDIAIRES

La Représentante a continué à examiner des questions liées aux technologies des médias, un secteur en pleine effervescence, en organisant une réunion de spécialistes des médias sur Internet, appelé également « journalisme ouvert ».

Plus de 100 experts provenant du monde des médias, des entreprises et des universités ont étudié le rôle des intermédiaires, notamment celui des fournisseurs de services Internet et des réseaux sociaux tels que Facebook. Les participants ont examiné des questions telles que la responsabilité sociale des entreprises, les normes communautaires qui influent sur le contenu de médias sociaux, ainsi que des sujets sensibles comme les discours de haine et le harcèlement en ligne, ainsi que la responsabilité des entreprises face aux demandes des gouvernements.

OPÉRATIONS DE TERRAIN

En plus de ses organes politiques, l'OSCE dispose d'un réseau de 17 opérations de terrain situées en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale.

LES OPÉRATIONS DE TERRAIN EN 2015

Les opérations de terrain prêtent leur concours aux gouvernements, aux institutions, aux citoyens et aux communautés des États participants pour mettre en œuvre les engagements souscrits par ces derniers. Elles peuvent être amenées à s'occuper de questions touchant à l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et/ou la réhabilitation post-conflit. Les activités des opérations de terrain varient en fonction du contexte dans lequel elles travaillent, ainsi que de la situation dans le pays hôte, et sont régies par le mandat de l'opération en question. Si certaines opérations de terrain mènent des activités relevant des trois dimensions, d'autres se concentrent sur des domaines déterminés.

L'OSCE DISPOSAIT, EN 2015, DE 17 OPÉRATIONS DE TERRAIN :

EUROPE DU SUD-EST

Présence en Albanie

Mission en Bosnie-Herzégovine

Mission au Kosovo

Mission au Monténégro

Mission en Serbie

Mission à Skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission en Moldavie

Coordonnateur des projets en Ukraine

Mission spéciale d'observation en Ukraine

Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

CAUCASE DU SUD

Coordonnateur des projets à Bakou

Bureau d'Erevan

ASIE CENTRALE

Centre d'Achgabat

Bureau du Programme à Astana

Centre de Bichkek

Bureau au Tadjikistan

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

PRÉSENCE EN ALBANIE

Chef de la Présence : **Ambassadeur Florian Raunig**

Budget : 2 918 500 euros (Budget unifié), 301 876 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 20 internationaux, 62,5 locaux

www.osce.org/albania

En 2015, la Présence en Albanie a concentré son attention sur le renforcement de l'efficacité, de la responsabilité et de l'interopérabilité des institutions, ainsi que sur l'amélioration de leurs relations avec les citoyens, tout en œuvrant à la protection et à la promotion des droits fondamentaux. Elle a mis l'accent sur les responsabilités et sur les droits en plaidant en faveur d'un changement des mentalités vers une culture de la primauté du droit, un respect des valeurs et des citoyens autonomes et respectés.

D'UN PARTENARIAT À LA SOLIDARITÉ

La Présence s'est employée à améliorer la capacité de réaction et la responsabilité du Parlement, à protéger l'environnement et à renforcer la société civile, ainsi qu'à lutter contre la corruption.

La Présence a coopéré avec une organisation de la société civile pour réaliser un documentaire primé sur la pollution des cours d'eau en Albanie, qui a suscité un débat public et incité la commission parlementaire de l'environnement à faire en sorte que davantage d'efforts soient consacrés à la gestion des déchets dans le pays. La Présence a aidé la commission à améliorer sa fonction de contrôle au travers d'activités de proximité, de réunions transfrontalières et d'auditions publiques. Œuvrant de concert avec toute une série d'administrations, la Présence a, par ailleurs, contribué à l'adoption d'une approche pluri-institutions de la lutte contre la criminalité environnementale et la corruption.

En 2015, la Présence a été l'un des principaux soutiens de la réforme du système judiciaire menée par les institutions albanaises en facilitant une démarche systématique et transparente et en favorisant des consultations publiques entre les parties prenantes. Des experts de la Présence ont participé activement à la rédaction technique afin de mettre la législation en conformité avec les engagements pris dans le cadre de l'OSCE. La commission parlementaire a accepté plus de 75 % des recommandations de la Présence, qui ont été prises en compte dans des avant-projets de lois. Ces réformes constitutionnelles constitueront le fondement d'un système de justice renouvelé qui sera mieux à même de servir les citoyens albanais.

Le projet « Pour une justice sans lenteurs » a été étendu en 2015 à deux autres tribunaux d'arrondissement. Le premier tribunal pilote a montré que cette initiative était viable : les juges du tribunal de Kruja ont statué sur près de 90 % des affaires dans les délais prévus par les autorités judiciaires, une première en Albanie.

La Présence et la Mission en Serbie ont aidé à réunir des jeunes Serbes et Albanais pour débattre de la participation de la jeunesse à la vie publique et politique, des politiques de la jeunesse, de la promotion des valeurs démocratiques et du dialogue transculturel, du rôle des médias dans le dialogue interculturel et des moyens de s'élever contre les préjugés et les stéréotypes. Cette activité a été organisée dans le prolongement du Mémorandum d'accord sur la jeunesse conclu fin 2014 par les premiers ministres albanais et serbe.

« L'OSCE a exécuté de nombreux projets d'assistance qui ont été synonymes de coopération, d'aide et de moyens financiers pour les questions décisives dont une force armée hérite à la suite d'un passé dictatorial. L'élimination de substances chimiques et l'enlèvement de restes explosifs de certains points chauds ont rendu l'Albanie plus sûre jour après jour. D'autres projets sont en cours d'examen et de négociation et seront finalisés sous peu. Tout cela est possible parce que le partenariat s'est transformé en solidarité. Et le Bureau de votre Représentant à Tirana mérite toutes mes félicitations. »

Mimi Kodheli

Ministre albanaise de la défense

À la suite des élections locales de juin 2015, l'Albanie comptait 550 conseillères municipales, dont bon nombre ont été formées et encadrées par les membres d'un réseau national de femmes créé par la Présence.

La Présence a aidé les autorités albanaises à progresser dans leurs efforts de démilitarisation, 116 tonnes de produits chimiques dangereux ayant été exportées et détruites en toute sécurité. La Présence a aussi procédé à des travaux préparatoires en vue du reconditionnement, de l'exportation et de la destruction dans de bonnes conditions de sécurité de 140 tonnes de deux produits chimiques entrant dans la composition du napalm.

À la demande des autorités locales et en partenariat avec ces dernières, la Présence a élaboré une série d'activités visant, entre autres, à améliorer l'efficacité du système judiciaire, à lutter contre la corruption et à remédier à la violence domestique. Cette approche s'est avérée probante pour accroître les capacités des fonctionnaires locaux, renforcer la coopération interinstitutionnelle et encourager l'appropriation et l'initiative locales.

En coopération avec le Bureau du Coordonnateur national de la lutte contre la traite des êtres humains, la Présence a formé plus de 100 policiers chargés de lutter contre ce fléau et policiers aux frontières en 2015 pour les aider à adopter une approche de la traite axée sur la victime et à utiliser des techniques d'enquête proactives. Ce type de formation augmentera le nombre de victimes identifiées et contribuera à réduire l'écart entre le nombre d'affaires ayant fait l'objet d'une enquête et celles dans le cadre desquelles les auteurs auront été poursuivis avec succès.

« Elles constitueront mon plan de travail ».

Ylli Manjani, nouveau Ministre albanais de la justice au sujet des recommandations de la Présence concernant la réduction de la surpopulation carcérale.

PARTENARIATS

En 2015, la Présence a coopéré étroitement avec une série d'institutions et organismes publics albans, ainsi qu'avec le Parlement du pays et plusieurs organismes des Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'UE, la Mission européenne d'assistance au système judiciaire albanais (EURALIUS), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Programme international d'assistance à la formation aux enquêtes pénales, initiative des États-Unis, et l'Union européenne de radiodiffusion.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

MISSION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jonathan Moore**

Budget : 11 450 300 euros (Budget unifié), 613 080 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 40 internationaux, 278 locaux

www.osce.org/bih

L'année 2015 a marqué le 20^e anniversaire de la signature de l'Accord de paix de Dayton et de la création de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine. Malgré les difficultés politiques internes, cette année nous a aussi donné des raisons d'être prudemment optimiste. Les relations régionales se sont améliorées dans l'ensemble. Les autorités et les responsables politiques à tous les niveaux ont souscrit à l'option de l'intégration à l'UE, ce qui a conduit à l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association. Soucieuse de maintenir cet élan positif et de promouvoir la stabilité et la réconciliation dans le pays, la Mission a continué de contribuer à la mise en œuvre des réformes et de s'employer à renforcer l'état de droit, les institutions démocratiques essentielles et les mécanismes de protection des droits de l'homme.

RENFORCEMENT DE L'INCLUSIVITÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

En partenariat avec le Chef de l'État de Bosnie-Herzégovine, la Mission a réuni les maires et les principaux responsables de l'éducation de tout le pays pour échanger des meilleures pratiques et promouvoir une éducation inclusive et non-discriminatoire. La Mission a continué de contribuer à la coopération régionale et à des progrès en matière de pérennité de l'éducation en aidant la Serbie à organiser la troisième Conférence régionale des inspecteurs de l'éducation tenue à Belgrade en s'appuyant sur la conférence précédente, qui avait eu lieu à Sarajevo en 2014.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA HAINE ET L'EXTRÉMISME

La Mission a prêté son concours à la société civile pour lutter contre la haine et l'extrémisme grâce aux coalitions contre la haine, initiative novatrice soutenue par la Mission, et aux outils connexes que sont l'Internet et les médias sociaux. Implantées à travers tout le pays, les 19 coalitions contre la haine ont mis en œuvre plus de 90 activités liées à la prévention des incidents motivés par la haine et les préjugés ainsi qu'aux réponses à leur apporter. En seulement 30 jours, durant le « Mois de la Tolérance », 50 activités, auxquelles 2 500 personnes ont pris part, ont été organisées dans le but de favoriser l'engagement citoyen en faveur de la diversité et de la coopération interethnique et interreligieuse. Le site Web *Supergradjani.ba*, géré par la Mission, s'est fait largement connaître pour son rôle de promotion de la tolérance et de la réconciliation. Grâce aux médias sociaux, ainsi qu'à des actions de prévention et de lutte contre les discours de haine, un dialogue a pu être instauré progressivement avec des hommes âgés de 18 à 24 ans, considérés jusque-là comme vulnérables aux idéologies extrémistes.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DE MANIÈRE GLOBALE

En 2015, outre ses efforts en cours pour soutenir la Bosnie-Herzégovine dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux en matière de sécurité et moderniser ses sites de stockage d'armes et de munitions, la Mission a élargi son action destinée à améliorer la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Elle a joué un rôle important dans la facilitation de l'adoption du Plan d'action de la Bosnie-Herzégovine pour la résolution 1540

du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la lutte contre la prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et de la Stratégie 2015–2017 de la Bosnie-Herzégovine pour la lutte contre le terrorisme.

La Mission a également mis en chantier des programmes de formation de la jeunesse à la politique de sécurité de la Bosnie-Herzégovine, a contribué à la poursuite de l'institutionnalisation du Centre d'opérations et de communication pour les situations d'urgence civile et s'est employée à promouvoir le dialogue à l'échelon local dans tout le pays entre organisations de la société civile et autorités à divers niveaux dans le cadre de l'effort croissant de lutte contre l'extrémisme violent.

SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

La Mission a coopéré avec les centres Aarhus pour élaborer des plans d'action destinés à sensibiliser les communautés locales de deux municipalités, Vogosca et Banja Luka, à la réduction des risques de catastrophe. Grâce à cette activité, les capacités des centres Aarhus ont pu être renforcées et les municipalités mieux préparées et rendues plus résilientes aux futures catastrophes éventuelles.

La Mission a, en outre, fourni une assistance aux autorités locales de Maglaj pour procéder à une étude de cas sur les inondations de mai 2014 avec des enseignements tirés, des conclusions et des recommandations pour des mesures à prendre à l'avenir.

En coopération avec le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales et la Mission de l'OSCE en Serbie, la Mission a organisé une visite des zones inondées en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, à laquelle plus de 80 représentants des États participants de l'OSCE ont pris part.

RENFORCEMENT DE LA RÉPONSE JUDICIAIRE AUX CRIMES

La Mission a poursuivi les efforts qu'elle déploie pour accroître la capacité des autorités nationales à poursuivre et à juger les auteurs de crimes sensibles ainsi qu'à liquider l'arriéré judiciaire. Dans ce contexte, la Mission :

- s'est employée à élaborer, promouvoir et offrir des possibilités de perfectionnement professionnel dans des domaines tels que les crimes de guerre, la traite des êtres humains et les crimes de haine ;
- a publié le deuxième volume du rapport intitulé *Combating impunity for conflict-related sexual violence in Bosnia and Herzegovina* ;
- s'est assurée de l'efficacité et de l'équité des poursuites pénales et a fourni des conseils pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale relative aux crimes de guerre ; et
- a effectué une analyse approfondie du traitement des crimes de guerre et fourni des recommandations en la matière.

AMÉLIORATION DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES LES PLUS MARGINALISÉES

Dans son rôle de Présidente de la Décennie des Roms, la Mission a prêté son concours aux autorités du pays en organisant une importante conférence régionale sur la question du

logement des Roms. Elle a travaillé avec 35 commissions pour sélectionner des bénéficiaires de logements parmi les Roms les plus vulnérables et contribué à surmonter la résistance locale à la construction de logements pour ces derniers. En 2015, la construction de 80 unités d'habitation a été menée à bonne fin dans des municipalités de tout le pays et les premiers bénéficiaires y ont emménagé.

La Mission a continué de s'employer à donner aux bénéficiaires marginalisés de la protection sociale, notamment aux personnes handicapées et aux rapatriés, la possibilité de se faire entendre en protégeant leur accès aux droits et leur place au sein de la société. Par ailleurs, la Mission a contribué à améliorer le cadre juridique pertinent en aidant le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés à préparer des révisions aux lois sur l'interdiction de la discrimination et sur le Médiateur des droits de l'homme.

Infographie mensuelle Hate Monitor : suivi des incidents de 2014 à 2015

∨ DIMINUTION DU NOMBRE D'INCIDENTS

→ TENDANCE À LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'INCIDENTS GRAVES

PARTENARIATS

La Mission a organisé la Conférence d'examen du respect des engagements souscrits dans le cadre de l'ONU et de l'OSCE en coopération avec l'ONU, la Bosnie-Herzégovine et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF) et avec la participation du Centre régional d'assistance à la vérification et à la mise en œuvre de la maîtrise des armements (RACVIAC), du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC), de la Force de l'Union européenne (EUFOR), de l'OTAN et de l'OIM. La Mission s'est, par ailleurs, concertée avec le Comité 1540 de l'ONU pour la rédaction du Plan d'action national correspondant de la Bosnie-Herzégovine. Cette année, la Mission a aussi coopéré avec le Ministère allemand de la défense, ONU-Femmes, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Bosnie-Herzégovine, l'UE et le HCR.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

MISSION AU KOSOVO

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jean-Claude Schlumberger**

Budget : 18 886 600 euros (Budget unifié), 325 145 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 134 internationaux, 395,5 locaux

www.osce.org/kosovo

La Mission au Kosovo s'est concentrée sur l'amélioration des performances des institutions en mettant l'accent sur le contrôle, la transparence et l'inclusivité. Tout au long de l'année 2015, la Mission a suivi diverses questions liées à la promotion et à la protection des droits des communautés au Kosovo et coopéré avec des partenaires pour créer des conditions favorables au retour volontaire durable des personnes déplacées et à la réconciliation. La protection des droits fondamentaux a continué de figurer au centre de l'action de la Mission.

Dans le nord du pays, la Mission a aidé à consolider les municipalités au travers d'échanges entre pairs et de programmes de formation à l'intention de représentants des pouvoirs législatif et exécutif à Mitrovica Nord, Leposavić/Leposaviq, Zubin Potok et Zvečan/Zveqan.

DIALOGUE

En coopération avec la Mission de l'OSCE en Serbie, la Mission au Kosovo a organisé une académie du dialogue à l'intention de 22 femmes militantes membres d'ONG, étudiantes et employées de Pristina et de Belgrade. Pendant deux semaines, les participantes se sont familiarisées avec les techniques de médiation et de négociation et les moyens de les utiliser pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. L'académie s'inscrivait dans le cadre de l'initiative « Suivez-nous » facilitée par l'OSCE et qui visait à encourager la coopération et le dialogue entre les deux sociétés grâce à des femmes éminentes de Belgrade et de Pristina.

SENSIBILITÉ CULTURELLE

Après des années de retard et des activités systématiques de sensibilisation menées par la Mission et des partenaires, la municipalité de Rahovec/Orahovac a créé le Conseil de la Zone spécialement protégée de Velika Hoča/Hoçë e Madhe. La création de ce conseil revêt une grande importance, à la fois pour ce qui est de la protection des sites du patrimoine culturel et pour le soutien à l'emploi des membres de la communauté serbe kosovare locale. Des fonds de la Mission ont été alloués au Conseil pour soutenir des projets d'infrastructure dans la région.

LES DROITS DES COMMUNAUTÉS EN CHIFFRES

389	fonctionnaires et représentants de communautés ont pris part aux formations dispensées par la Mission sur les droits des communautés
526	fonctionnaires et représentants de communautés ont participé à des réunions en vue d'élaborer des politiques en faveur des communautés (réunions ayant donné lieu à 12 documents d'orientation)
274	personnes ont participé à des réunions ciblées de promotion des droits des communautés

DROIT ET JUSTICE

La Mission a observé plus de 2 000 audiences, formulé des commentaires sur une cinquantaine de lois (64 % des commentaires ont été acceptés) et élaboré quatre publications sur le secteur de la justice. Elle a également contribué à la rédaction et à la publication d'un bulletin d'information de la Cour suprême et organisé 14 stages de formation à l'intention des procureurs pour harmoniser la pratique judiciaire.

En 2015, la Mission a lancé une coalition de la société civile chargée d'observer les procès et créé un mécanisme de coordination entre la police et les tribunaux dans le nord du Kosovo pour contribuer à la notification et à l'application des décisions judiciaires.

PRÊT À L'EMPLOI

En décembre, la Mission a publié l'édition la plus récente de son rapport d'évaluation des droits des communautés intitulé *Community Rights Assessment Report*, dans lequel elle a mesuré les progrès accomplis par les institutions kosovares dans les domaines du dialogue intercommunautaire, de la sécurité et de la justice, des langues, de l'éducation, du retour des personnes déplacées, de la culture et des médias.

GROUPE RESTREINT DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Avec le soutien du Gouvernement allemand, la Mission a contribué à créer et à assurer la formation d'un groupe restreint de six enquêteurs criminels et de deux procureurs de la Police du Kosovo et du Bureau du Procureur spécial pour lutter contre la corruption à haut niveau.

SÛRETÉ PUBLIQUE

Dans le cadre du soutien de longue date apporté par la Mission à l'Agence kosovare de criminalistique, cinq laboratoires ont été accrédités en 2015 dans les domaines suivants : ADN, chimie, empreintes digitales, documents et manuscrits, et balistique. La Mission a également dispensé des cours de formation spécialisée et avancée à près de 750 responsables de l'application des lois.

SOLUTIONS DURABLES POUR LES PERSONNES DÉPLACÉES

En coopération avec des représentants institutionnels de Pristina, Belgrade, Podgorica et Skopje, la Mission a organisé une série de réunions de suivi en vue d'identifier des solutions durables pour les personnes déplacées du Kosovo, réunions qui ont donné lieu à l'adoption de trois documents conjoints présentant respectivement des principes directeurs pour le processus interinstitutionnel, des mesures spécifiques pour les domaines prioritaires identifiés, ainsi que la méthode de travail et la portée de ce dernier. La finalisation et l'approbation de ces trois documents constituent un tournant et marquent la fin de la première phase du processus interinstitutionnel, offrant un cadre à la phase suivante, plus opérationnelle.

PARTENARIATS

La Mission au Kosovo et le HCR ont organisé une série de réunions avec des représentants institutionnels de Pristina, Belgrade, Podgorica et Skopje en soutien à des solutions durables pour les personnes déplacées du Kosovo, réunions qui ont conduit à l'adoption de principes directeurs et d'un plan de travail pour des retours durables.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

MISSION AU MONTÉNÉGRO

Chef de la Mission : **Ambassadrice Janina Hřebíčková**

Budget : 2 146 200 euros (Budget unifié), 85 775 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 10 internationaux, 31 locaux

www.osce.org/montenegro

La Mission au Monténégro a coopéré avec des partenaires nationaux et internationaux à des projets destinés à soutenir la mise en œuvre de nouvelles dispositions législatives et à renforcer la responsabilité, la transparence et l'efficacité des institutions nationales, des médias et des ONG, projets qui visaient tous à aider le pays dans le cadre de son processus de réforme. La Mission a adopté, en 2015, une approche transprogrammatisée en combinant des activités afin de toucher un public plus large et elle a contribué avec succès à la création d'une plateforme nationale de dialogue entre tous les segments de la société.

FORMATION À L'INTENTION DES MÉDIAS

En 2015, la Mission a organisé un cours de formation à l'intention de professionnels des médias destiné à améliorer leur compréhension des institutions de l'état de droit et des institutions chargées de l'application des lois. Dans le cadre de ce cours, l'importance de trouver le juste équilibre entre le droit de savoir du public et la présomption d'innocence, la protection des droits fondamentaux et des droits individuels et la liberté d'expression a été soulignée.

TRANSPARENCE INSTITUTIONNELLE ET DÉBAT PUBLIC

Dans le cadre du programme de télévision « Instaurer la confiance ensemble », 20 émissions d'entretiens ont été diffusées par le service public de radiotélévision. Ces émissions ont servi de plateforme à des échanges de vues entre représentants des institutions, des médias et de la société civile, avec la participation de membres du public, sur des questions liées à la transparence des institutions et visaient à encourager le dialogue sur des thèmes d'intérêt public. Outre le soutien financier apporté à ce projet, la Mission a participé activement à la sélection des thèmes principaux de toutes les émissions et à celle des experts internationaux invités à y prendre part.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

La Mission a prêté son concours pour l'organisation du 17^e Forum parlementaire de Cetinje sur le thème « Droits fondamentaux et égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de la sécurité et de la défense ». Un des principaux résultats de ce forum a consisté en l'adoption d'une déclaration régionale commune comportant une série de recommandations en vue d'améliorer la conformité avec les obligations internationales liées à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

La Mission a aussi joué un rôle actif dans la promotion des commissions d'éthique au niveau local, ce qui a conduit toutes les municipalités à adopter un code d'éthique, un guide en la matière et une décision portant création de ces commissions.

En outre, la Mission et le Ministère des droits de l'homme et des droits des minorités ont organisé cinq ateliers de formation qui visaient à aider les procureurs à reconnaître et à traiter

pleinement les cas de discrimination, ce qui renforcerait leurs capacités à appliquer la Loi sur l'interdiction de la discrimination. Un groupe de procureurs sélectionnés dans toutes les municipalités du Monténégro a débattu des causes de la discrimination et des difficultés que suscitait la mise en œuvre de la loi en question.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA CRIMINALITÉ

La Mission a coopéré avec l'Agence pour la protection des données personnelles et le libreaccès à l'information, ainsi qu'avec des ONG locales pertinentes, pour promouvoir la loi sur le libreaccès à l'information dans le cadre de la lutte anticorruption. Plusieurs activités ont été menées à bonne fin en 2015, notamment une conférence régionale organisée dans le but d'échanger des données d'expérience et des bonnes pratiques liées à la mise en œuvre de cette loi.

La Mission s'est employée à renforcer les capacités des juges, des procureurs et de la police pour contribuer à la mise en œuvre de nouveaux amendements au Code de procédure pénale. Elle a, par ailleurs, organisé une conférence régionale pour échanger des données d'expérience dans la lutte contre la cybercriminalité, y compris la violence à l'égard des enfants, les risques associés aux médias sociaux, le blanchiment d'argent, le terrorisme, le trafic et la traite d'êtres humains, ainsi que sur les moyens d'améliorer la coopération régionale.

La Mission s'est aussi attachée à accroître la transparence et la responsabilité du ministère public, en l'occurrence en fournissant une assistance technique au Bureau du Procureur de l'État pour l'élaboration d'une stratégie de communication.

MÉMORANDUM D'ACCORD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 2015, six municipalités monténégrines ont signé avec la Mission et le Ministère des droits de l'homme et des droits des minorités un mémorandum d'accord portant sur le renforcement de la coopération dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et bénéficiant désormais du soutien de l'ensemble du pays, ses 23 municipalités l'ayant signé. Plus de 20 activités destinées à renforcer l'autonomie économique des femmes et la lutte contre la violence sexiste, envisagées dans des plans d'action locaux, ont été mises en œuvre dans 11 municipalités.

PRÉVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En coopération avec Frontex, l'Agence de gestion des frontières de l'UE, la Mission a dispensé à 240 policiers aux frontières travaillant en première ligne des cours de formation destinés à renforcer leurs capacités à lutter contre la traite des êtres humains et à prendre en charge les victimes de la traite.

FOURNITURE DE DOCUMENTS D'IDENTIFICATION PERSONNELLE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

En 2015, grâce au soutien de la Mission, du Ministère de l'intérieur et du HCR, 508 personnes déplacées ont obtenu gratuitement leurs documents personnels requis par la loi. Ces personnes, outre les 307 autres qui sont aussi sur le point d'obtenir leurs documents, ont opté en faveur d'une réintégration à la société monténégrine.

PARTENARIATS

La Mission au Monténégro a lancé la campagne publique « Respectez la vie – Restituez vos armes » en coopération avec le Ministère de l'intérieur et le PNUD et avec le soutien de l'UE et du Gouvernement allemand, notamment l'ONG Centre pour la transition démocratique, en tant que partenaire d'exécution de ce projet.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

MISSION EN SERBIE

Chef de la Mission : **Ambassadeur Peter Burkhard**

Budget : 6 429 000 euros (Budget unifié), 1 644 459 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 25 internationaux, 103 locaux

www.osce.org/serbia

Au cours de la Présidence serbe de l'OSCE de 2015, la Mission s'est concentrée sur la fourniture d'une assistance au pays hôte pour la mise en place d'institutions démocratiques solides, indépendantes, responsables et efficaces, ainsi que sur la coopération avec les institutions gouvernementales, la société civile et les médias dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'homme, des questions de police, de la démocratisation et du développement des médias.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

La Mission a continué d'aider la Serbie à renforcer ses capacités de lutte contre la criminalité organisée et à instaurer une coopération concrète plus efficace avec les services de police des pays voisins. La première évaluation serbe de la menace posée par la criminalité grave et organisée, élaborée avec le soutien de la Mission, a été publiée sur le site Web du Ministère serbe des affaires étrangères. Ce document donne un aperçu stratégique de la criminalité grave et organisée dans le pays, notamment le trafic de drogues, les migrations irrégulières et la cybercriminalité. Cette évaluation est importante en ce sens qu'elle pourra servir de plateforme pour toute la future planification stratégique et pratique des autorités nationales chargées de lutter contre la criminalité grave et organisée.

MODERNISATION DU SYSTÈME SERBE DE JUSTICE PÉNALE

En faisant fond sur ses efforts antérieurs pour réformer le système serbe de justice pénale, la Mission a fourni des avis techniques aux groupes de travail du Ministère de la justice chargés d'élaborer plusieurs lois et règlements et a animé plus de 30 séminaires de formation à l'intention de partenaires locaux. Elle a, par ailleurs, pris contact avec plus de 300 procureurs dans toute la Serbie pour leur prêter son concours dans l'application du Code de procédure pénale réformé en les familiarisant avec les techniques de contre-interrogatoire, de présentation des faits et de plaidoirie d'ouverture et de clôture. Parmi les thèmes abordés au cours de la formation figuraient également les enquêtes et les poursuites en cas de fraude dans la passation des marchés, les techniques de lutte contre le blanchiment d'argent et les enquêtes menées dans la cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. La Mission a aussi achevé ses travaux visant à élaborer des principes directeurs pour l'application du principe de la non-sanction des victimes de la traite des êtres humains.

PREMIERS DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ BILINGUE ALBANAIS ET SERBE

En 2015, les 12 premiers élèves du département de Bujanovac (Serbie du Sud) de la Faculté d'économie de l'Université de Novi Sad y ont obtenu leur diplôme. Ce département est le seul d'Europe du Sud-Est à dispenser un enseignement en Albanais et en Serbe et il a été créé à l'initiative des institutions suivantes :

- Ministère serbe de l'éducation
- Organe de coordination des municipalités de Preševo, Bujanovac et Medveđa
- Université de Novi Sad, y compris sa Faculté d'économie de Subotica

- Municipalité de Bujanovac
- Conseil national de la minorité albanaise
- Délégation de l'UE en Serbie
- Programme européen de partenariat avec les municipalités/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- HCMN
- Mission de l'OSCE en Serbie

« Il y a encore dix à quinze ans, c'était un rêve, étant donné que la guerre faisait rage ici. Aujourd'hui, des jeunes y étudient ensemble. »

Nagip Arifi

Maire de Bujanovac.

PROMOTION DU DIALOGUE ENTRE FEMMES ÉMINENTES DE BELGRADE ET DE PRISTINA

Le rôle actif joué par les femmes dans le règlement des conflits est à la base de l'initiative « *Suivez nous* » lancée en 2012 par la Mission de l'OSCE en Serbie et la Mission de l'OSCE au Kosovo. En 2015, plusieurs projections du film documentaire « *Suivez nous* » ont permis de continuer de promouvoir l'initiative en tant qu'enceinte de dialogue pour rétablir la paix entre sociétés post-conflit.

LIBERTÉ DES MÉDIAS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Dans le domaine des médias, une des principales activités de la Mission a consisté à soutenir la mise en œuvre de dispositions législatives adoptées récemment sur les médias, en particulier numériques, et sur la liberté d'expression. À Belgrade, la Mission a organisé les troisièmes consultations régionales sur la liberté d'expression sur l'Internet, auxquelles ont participé plus de 200 représentants de 14 pays d'Europe du Sud-Est et d'Europe centrale. La Mission a également suivi de près la mise en œuvre de la nouvelle législation destinée à accroître l'indépendance des médias depuis qu'elles ne sont plus propriété de l'État.

PARTENARIATS

La Mission en Serbie a coopéré avec l'Office central européen de police criminelle (Europol) dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée. Au titre du Programme régional de logement, la Mission en Serbie et ses opérations de terrain en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro ont continué, de concert avec le HCR, de fournir une assistance à quelque 27 000 familles de réfugiés parmi les plus vulnérables (74 000 personnes) pour couvrir leurs besoins en matière de logement et de réintégration. Ce Programme, qui remédie aux déplacements de population à la suite du conflit de 1991–1995, demeure un exemple de coopération régionale positive. La Mission a aussi coopéré avec le Ministère de la justice des États-Unis d'Amérique dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la justice pénale.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE DU SUD-EST

MISSION À SKOPJE

Chef de la Mission : **Ambassadeur** Ralf Breth (jusqu'en mai 2015) et Ambassadrice **Nina Suomalainen** (depuis septembre 2015)

Budget : 6 257 200 euros (Budget unifié), 194 293 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 42 internationaux, 106 locaux

www.osce.org/skopje

La Mission de l'OSCE à Skopje a continué d'apporter son concours aux pouvoirs publics et aux organisations de la société civile pour progresser dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid, améliorer les relations interethniques et promouvoir la sécurité et la stabilité. En 2015, la Mission a également aidé le pays hôte à faire face aux problèmes émergents posés par la situation politique dans le pays, tout en suivant de près la crise migratoire et des réfugiés.

AIDE APPORTÉE AU PAYS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE RÉFORMES URGENTES

Dans le cadre de l'Accord de Przino conclu par les principaux partis politiques en juillet 2015 et conformément au plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre des priorités en matière de réformes, la Mission a prêté son concours au Groupe de travail sur l'accord durant des séances thématiques consacrées aux sujets suivants : promotion de l'état de droit, changements à la législation électorale, lutte contre la criminalité et la corruption, et amélioration des relations interethniques et de la liberté des médias. La Mission a continué de coopérer activement avec les structures électorales nationales sur un certain nombre d'amendements au Code électoral conformément aux recommandations du BIDDH et de la Commission de Venise. Elle a également participé à des discussions de haut niveau entre les quatre principaux partis politiques en fournissant à ces derniers des avis d'experts pour contribuer à l'application des recommandations formulées par le BIDDH en 2014 dans le Code électoral récemment adopté. Soucieuse de faciliter le dialogue entre les mouvements de jeunes au sein des partis politiques, la Mission a aussi organisé des débats et des ateliers sur les réformes électorales, l'exercice de responsabilités et la prise de décisions démocratique.

RÉPONSE DE LA MISSION À LA CRISE MIGRATOIRE ET DES RÉFUGIÉS

La capacité de la Mission à déployer des équipes mobiles le long des frontières concernées a représenté un atout déterminant pour suivre l'évolution de la situation de sécurité dans le cadre de la crise des migrants et des réfugiés. Le personnel déployé sur le terrain a suivi la situation aux points de passage frontaliers du nord et du sud du pays et participé régulièrement à des réunions en rapport avec la crise. Pour renforcer la réponse du Gouvernement à la crise, la Mission a aussi adapté un certain nombre de ses activités de projet en cours avec le Ministère de l'intérieur pour mettre particulièrement l'accent sur la réponse à la criminalité organisée, la lutte contre l'introduction clandestine de migrants en situation irrégulière et la gestion des frontières.

SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD-CADRE D'OHRID

Dans le prolongement d'une initiative prise par le Gouvernement en 2012 et soutenue par la Mission, des progrès notables ont été accomplis cette année dans l'établissement de la version finale de l'examen de la cohésion sociale effectué au titre de l'Accord. En coopération avec l'Institut européen pour la paix, la Mission a aidé le Gouvernement à évaluer l'état

d'avancement et les modalités de l'application de l'Accord-cadre en vue de faire progresser les politiques d'intégration et de parvenir à une société plus cohésive. Au travers d'un processus inclusif auquel ont participé des institutions étatiques, des responsables politiques, des représentants du monde universitaire et de la société civile ainsi que des experts, les analyses étaient axées sur la lutte contre la discrimination, sur la décentralisation, sur l'éducation, sur la représentation équitable, sur les communautés plus petites et sur l'usage des langues. La version finale du rapport d'examen contient des recommandations à l'intention des décideurs et servira de « rampe de lancement » à des réformes et à de nouvelles initiatives visant à intégrer la société diversifiée du pays. L'examen effectué au titre de l'Accord-cadre vise également à encourager le Gouvernement à élaborer un cadre politique général conforme aux Lignes directrices de Ljubljana élaborées par le HCMN.

JUSTICE PÉNALE, OBSERVATION DES PROCÈS ET INDÉPENDANCE DU POUVOIR JUDICIAIRE

L'observation de 550 audiences de procès a donné lieu à un rapport d'évaluation détaillé de l'application de la procédure pénale au sein des tribunaux. La Mission a continué de suivre les procès fortement médiatisés qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité et la stabilité générales du pays en assistant à 20 procès et à près d'une centaine d'audiences. Elle a élaboré un commentaire sur la Loi relative à la procédure pénale, qui servira de guide pratique pour les juristes dans la mise en œuvre de la nouvelle procédure pénale accusatoire et aidera le pays à opérer le changement de système.

ÉDUCATION INTÉGRÉE

Mise en place d'un système d'éducation multiculturelle et intégrée grâce à la Stratégie gouvernementale d'éducation intégrée et à diverses activités de projet :

Création de clubs de médiation dans 20 établissements d'enseignement secondaire

Formation de base à la médiation dispensée à 275 enseignants et 285 élèves

22 établissements d'enseignement secondaire de six municipalités multiethniques ont proposé les activités suivantes :

- équipes de sécurité dans les écoles et clubs de médiation pour les élèves
- formations portant sur le discours de haine, les crimes de haine, la discrimination et la protection des données personnelles, à l'intention de 136 enseignants

Formations à l'enseignement dans des environnements multiculturels et à l'enseignement extra-scolaire à l'intention de 62 futurs enseignants et travailleurs sociaux ayant 250 élèves sous leur responsabilité

SOUTIEN À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET À LA GOUVERNANCE LOCALE

La Mission a prêté son concours pour l'introduction d'un système de gestion de la qualité (cadre commun d'évaluation) dans 20 institutions publiques et pour la constitution d'une réserve nationale de formateurs en vue de l'application dans le secteur public de normes de gestion des ressources humaines fondées sur le mérite et la représentation équitable.

PRÉSENCE DE TERRAIN

La présence de la Mission sur le terrain est restée une de ses caractéristiques un de ses atouts distinctifs, le personnel déployé sur le terrain recueillant en temps réel des informations de première main sur les questions de sécurité et les tendances en la matière. Mettant spécialement l'accent sur les relations interethniques, les développements politiques et les questions de police à l'échelon local, la Mission a continué de prêter son concours à un vaste éventail d'interlocuteurs, dont les pouvoirs publics, des organisations de la société civile et des dirigeants religieux. Si nécessaire, une médiation a été proposée pour éviter que des situations tendues ne dégénèrent. Les activités de projet menées par la Mission visaient à favoriser la coexistence et à promouvoir la confiance.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LES MENACES TRANSNATIONALES

Des cours de formation sur mesure et des échanges de meilleures pratiques internationales ont été proposés aux différents services de police du Ministère de l'intérieur dans le but de renforcer leurs capacités dans les domaines de la lutte contre la criminalité organisée et les menaces transnationales et de la gestion des frontières. La Mission a aussi contribué à renforcer les capacités du Ministère de l'intérieur à lutter contre le terrorisme en organisant des cours de formation sur des thématiques telles que la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation conduisant au terrorisme. Ces cours, ainsi que la formation approfondie aux activités de police fondées sur le renseignement, ont doté les participants d'un outil efficace pour combattre le terrorisme. La Mission a aussi continué d'apporter son soutien au Centre de formation du Ministère de l'intérieur pour l'élaboration et la fourniture de formations spécialisées, pour la mise en œuvre de la Stratégie de formation 2014–2019, mais aussi pour la décentralisation des capacités d'apprentissage.

PARTENARIATS

La Mission à Skopje a continué de jouer un rôle actif dans le cadre du mécanisme des acteurs principaux de la sécurité avec la délégation de l'UE, l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Bureau de liaison de l'OTAN à Skopje. La coordination avec les organismes des Nations Unies, en particulier avec le HCR, a été intensifiée compte tenu de la crise persistante des migrants/réfugiés.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE ORIENTALE

MISSION EN MOLDAVIE

Chef de la Mission : **Ambassadeur Michael Scanlan**

Budget : 2 200 000 euros (Budget unifié), 180 470 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 14 internationaux, 41 locaux

www.osce.org/moldova

La Mission de l'OSCE en Moldavie a pour mandat principal d'aider la Moldavie à parvenir à un règlement politique équitable et durable du conflit transnistrien en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays et en prévoyant un statut spécial pour la Transnistrie. À cette fin, la Mission facilite la coopération entre les deux rives du Dniestr/de la Nistru à différents niveaux, allant de réunions techniques de groupes de travail sur des questions concrètes influant sur la vie quotidienne des habitants des deux rives à des négociations politiques à des échelons plus élevés, menées directement entre les deux négociateurs en chef ou dans le cadre du format international à « 5+2 ».

MAINTIEN DU DIALOGUE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN

Au cours du premier semestre de 2015, les parties ont dialogué à haut niveau, notamment au cours de deux rencontres des dirigeants et de la première réunion en 13 ans des chefs des assemblées législatives à Chisinau et Tiraspol. Bien que des pourparlers officiels à « 5+2 » n'aient pas eu lieu en 2015, les participants à ce format « 5+2 » ont réaffirmé leur attachement au processus de règlement au cours de consultations spéciales tenues à Vienne. Les parties sont également convenues d'une structure pour les réunions des représentants politiques et des groupes de travail, qui sont facilitées par la Mission pour contribuer à maintenir un dialogue et des contacts réguliers entre les parties, ce qui est indispensable pour progresser dans le cadre du processus de règlement. En 2015, grâce au soutien de la Mission, les dirigeants des parties, les négociateurs en chef et les groupes de travail se sont réunis plus fréquemment qu'en 2014 en dépit des multiples changements de gouvernement intervenus à Chisinau et du contexte régional difficile.

En octobre, au cours d'une conférence de deux jours organisée par la Mission en Allemagne, les négociateurs en chef, les représentants des « 5+2 » et des membres des principaux groupes de travail ont débattu de mesures de renforcement de la confiance dans les domaines de l'écologie, des transports, de l'infrastructure routière, de l'économie et du commerce. Cette conférence, qui était financée par l'Allemagne, a conduit à la signature d'un projet de protocole relatif à l'utilisation des ressources naturelles du Dniestr/de la Nistru.

ÉLIMINATION DES RISQUES

En 2015, la Mission a facilité la signature d'un accord entre les autorités à Chisinau et Tiraspol portant sur l'enlèvement et l'élimination de sources de radiation ionisante, notamment des déchets radioactifs, dans cinq usines et installations en Transnistrie. Durant deux jours du mois d'avril, quelque 200 sources radioactives ont été collectées en vue d'être stockées dans des installations sécurisées.

L'ANNÉE 2015 EN CHIFFRES

4	nombre de déplacements dans la région effectués par l'Ambassadeur Radojko Bogojević, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Processus de règlement transnistrien
9	nombre de réunions entre les représentants politiques des parties
22	nombre de réunions techniques des groupes de travail

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Au travers d'activités de formation et de conférences publiques, la Mission a facilité l'accès à l'aide juridictionnelle garantie par l'État en Moldavie en dotant des étudiants en droit et des assistants juridiques des compétences et des connaissances nécessaires pour représenter les personnes vulnérables et faire mieux connaître ces services juridiques gratuits.

La Mission a mené une série d'activités pour remédier aux problèmes posés par l'inégalité entre les femmes et les hommes et la violence familiale. Parmi ces activités figuraient des ateliers visant à former des psychologues et des étudiants en sciences sociales au traitement des cas de violence familiale, ainsi qu'un concours artistique destiné à promouvoir l'égalité entre les sexes.

SOUTIEN À UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

En coopération avec la Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, la Mission a soutenu et organisé un certain nombre de débats publics, tables rondes et conférences publiques dans le but d'encourager les personnes appartenant à des minorités nationales à participer à la vie publique et de créer une société plus inclusive en Moldavie. La décision de créer un groupe de travail parlementaire pour assurer la mise en œuvre intégrale de la loi de 1994 sur le statut spécial de la Gagaouzie, unité territoriale autonome dans le sud de la Moldavie, a représenté un signal prometteur à cet égard.

MOBILISATION DE LA JEUNESSE EN FAVEUR D'UN AVENIR SÛR

La Mission a organisé diverses activités, allant d'universités d'été et de concerts à des stages et des cours de formation, pour forger des liens entre générations futures des deux rives du Dniestr/de la Nistru. La formation à la négociation et le jeu de simulation organisés dans le cadre de l'OSCE mise en scène en s'inspirant des séances du Conseil permanent de l'Organisation se sont déroulés pour la troisième année consécutive. À l'issue de cet exercice, trois participants ont pu se rendre à Vienne pour assister à une véritable séance du Conseil permanent.

FORMATION DES JEUNES AUX DÉBATS ET JOUTES ORATOIRES

Des jeunes de tout le pays ont eu l'occasion d'affûter leurs talents de débatteurs après avoir pu se familiariser avec les techniques en la matière au cours d'une activité de formation spécialisée. Les joutes oratoires étaient destinées à encourager les jeunes, notamment ceux appartenant à des minorités nationales, à participer véritablement à la vie civique et aux débats publics.

PARTENARIATS

En étroite coopération avec la Mission norvégienne des conseillers pour l'État de droit en Moldavie, la Mission dont l'OSCE dispose sur place a invité 140 juristes des deux rives du Dniestr/de la Nistru à participer à des clubs des droits de l'homme pour discuter des problèmes juridiques de tous les jours auxquels la population locale est confrontée.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE ORIENTALE

MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION EN UKRAINE

Observateur en chef : **Ambassadeur Ertugrul Apakan**

Budget : 88 677 100 euros pour la période allant du 21 mars 2015 au 31 mars 2016, dont 65 000 000 d'euros provenant de contributions mises en recouvrement, 3 600 000 euros d'économies prévues et 20 077 100 euros de contributions extrabudgétaires

Effectifs : 1 025 (740 internationaux, 285 nationaux) au 31 décembre 2015 (666 observateurs)

www.osce.org/ukraine-smm

La Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO), mission de terrain de l'OSCE la plus médiatisée en 2015, a continué de jouer un rôle essentiel dans l'établissement des faits et l'élaboration de rapports concernant la situation sur place. Le but de la Mission est resté celui de contribuer à réduire les tensions et à favoriser la paix, la stabilité et la sécurité et, in fine, d'avoir une incidence positive sur le quotidien des populations les plus touchées par le conflit. La MSO a continué de contribuer à la désescalade et à un règlement pacifique dans le Donbass conformément à son mandat et aux tâches qui lui sont confiées en vertu des Accords de Minsk.

DES RAPPORTS ÉTABLIS PROMPTEMENT ET RÉGULIÈREMENT

Les rapports établis quotidiennement par la MSO, conformément à son mandat, ont permis de rendre compte de la dynamique de la crise en Ukraine et dans son voisinage, fournissant aux parties prenantes des faits sur lesquels elles pouvaient fonder le dialogue local, national et international. Cette impartialité et la présence accrue de la MSO sur le terrain ont aussi renforcé la capacité de la Mission de coordonner les activités menées à Minsk par le Groupe de travail sur les questions de sécurité, qui relève du Groupe de contact trilatéral.

SUR LE TERRAIN ET DANS LES AIRS

La Mission a continué de s'étoffer après que le Conseil permanent a décidé, en mars 2015, de proroger son mandat jusqu'en mars 2016 et elle comptait, fin 2015, 666 observateurs, dont plus de 500 déployés dans la seule région du Donbass. La situation dans cette région de l'Ukraine est restée volatile en 2015 et les observateurs ont souvent dû surmonter des problèmes pratiques et de sécurité pour s'acquitter de leurs fonctions. La Mission a néanmoins été élargie au-delà des villes de Donetsk et de Louhansk et, en fin d'année, grâce à ses centres de patrouille et à ses bases de patrouille avancées, elle maintenait une présence constante sur dix emplacements dans l'est du pays, dont cinq à proximité de la ligne de contact. La MSO a renforcé ses capacités techniques d'observation afin de pouvoir observer le mieux possible la zone du conflit en mettant particulièrement l'accent sur la zone de sécurité, large de 30 km, s'étendant le long des 487 km de la ligne de contact. Ces capacités englobent notamment des véhicules aériens civils sans pilote à courte, moyenne et longue portée équipés de diverses caméras et dispositifs d'enregistrement, l'observation vidéo et d'autres moyens de surveillance aérienne. Ces moyens techniques permettent à la Mission d'observer des zones dans lesquelles il est difficile, voire impossible, de déployer des patrouilles.

Sur le terrain

- Patrouilles effectuées sur plus de 4 millions de km, soit l'équivalent de 100 fois le tour de la terre
- 18 000 patrouilles
- 284 véhicules blindés

LES RAPPORTS DE LA MSO EN CHIFFRES

306 RAPPORTS QUOTIDIENS

51 RAPPORTS HEBDOMADAIRES

30 RAPPORTS PONCTUELS

8 RAPPORTS THÉMATIQUES

4 EXPOSÉS FAITS DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

DES MILLIERS de clips

PLUS DE **16 000** personnes suivent la MSO sur son compte twitter @OSCE_SMM

PLUS DE **5 600** « J'aime » sur Facebook

DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le fait d'être une mission civile dans une zone de conflit comporte des risques spécifiques pour ses membres et pour les biens de l'OSCE.

Une patrouille a été prise sous le feu de tirs de mortier et de lance-grenades automatiques en juillet à Chtchastia ; plusieurs véhicules ont été incendiés dans la ville de Donetsk en août ; et un observateur a été légèrement blessé à la suite d'une explosion à Chyrokyné en juillet.

La MSO est restée sur ses gardes et revoit constamment ses mesures de sûreté et de sécurité.

RÉOUVERTURE DU PONT AU-DESSUS DU DONETSK AU POSTE DE CONTRÔLE DE STANYTSIA LOUHANSKA

Après que la MSO a contribué à la réfection partielle et au déminage du pont et des routes attenantes, le pont, qui était fermé depuis mars, a été rouvert le 27 octobre pour permettre le passage des piétons. Pendant que le pont n'était pas en service, certains civils traversaient la rivière en passant par des zones minées.

RÉPARATIONS À L'INFRASTRUCTURE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

En juillet et août, la MSO a contribué au déminage de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et à des réparations cruellement nécessaires de cette dernière aux alentours de

Gorlovka et de Maïorsk, deux agglomérations situées à cheval sur la ligne de contact. L'eau s'est remise à couler le 14 août.

À L'ONU

Dans l'exposé qu'il a fait devant le Conseil de sécurité de l'ONU le 11 décembre, l'Ambassadeur Apakan a insisté sur le travail de déminage effectué par la MSO et sur le rôle joué par cette dernière dans l'atténuation des tensions sur le terrain. Il a également appelé les parties à consolider le cessez-le-feu et à respecter la lettre et l'esprit des accords.

« Dans toutes ses activités, la MSO est guidée par l'objectif d'une normalisation et d'une stabilisation de la situation en Ukraine. À mesure que nos effectifs augmenteront, ces efforts seront encore renforcés. Mais c'est aux parties de faire preuve de la volonté politique de conclure un cessez-le-feu complet et de parvenir à une solution politique et à la paix. »

Déclaration de **M. Apakan, Observateur en chef de la MSO de l'OSCE**, au Conseil de sécurité de l'ONU, le 11 décembre.

FAVORISER LA PAIX, PROMOUVOIR LE DIALOGUE

En de nombreuses occasions, la MSO a contribué, grâce aux efforts qu'elle déploie, à la liberté de circulation et d'accès pour la fourniture d'une aide humanitaire aux civils dans la zone du conflit. La MSO a joué un rôle dans la réouverture de la passerelle pour piétons de Stanytsia Louhanska, qui surplombe la ligne de contact. La Mission a également contribué à faire respecter le cessez-le-feu dans les régions de Donetsk et de Louhansk, ce qui a permis de remettre en état des conduites d'eau, lignes de gaz, lignes électriques et autres éléments de l'infrastructure essentielle.

La Mission a poursuivi son étroite coopération avec les autres acteurs internationaux présents sur le terrain pour faciliter l'accès humanitaire et a continué de se mobiliser activement aux côtés de la communauté internationale. L'accord conclu à Minsk au sein du Groupe de travail sur les questions de sécurité, qui relève du Groupe de contact trilatéral, sous la coordination de l'Observateur en chef, M. Apakan, a donné des résultats tangibles pour ce qui est du retrait des armes d'artillerie et du déminage. L'Observateur en chef et son adjoint principal ont communiqué des informations au Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise en Ukraine et dans son voisinage et en ont aussi régulièrement informé le Conseil permanent de l'OSCE, ainsi que la communauté diplomatique en général, y compris le Groupe de Normandie.

PARTENARIATS

La MSO a régulièrement échangé des informations avec les bureaux et organismes des Nations Unies présents dans le pays, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux, dont Médecins Sans Frontières et le CICR. La Mission a maintenu le contact avec le Centre commun de contrôle et de coordination pour l'informer des préoccupations humanitaires des civils, ce qui a facilité la fourniture à ces derniers de vivres et de médicaments essentiels.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE ORIENTALE

COORDONNATEUR DES PROJETS EN UKRAINE

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Vaidotas Verba**

Budget : 2 993 000 euros (Budget unifié), 2 144 028 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 3 internationaux, 41 locaux

www.osce.org/ukraine

Le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine a aidé le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes destinées à améliorer l'application par l'Ukraine des engagements auxquels elle a souscrit à l'égard de l'OSCE dans les trois dimensions et continué à faire face aux défis suscités par la crise dans le pays et son voisinage. L'OSCE a contribué activement à des transformations majeures, qui sont indispensables pour un avenir stable et démocratique en Ukraine. Elle a notamment fourni des avis juridiques à la Commission constitutionnelle du pays sur des amendements prévus dans le cadre des réformes constitutionnelles, du système judiciaire et des services de maintien de l'ordre, dispensé des formations à la nouvelle police ukrainienne et déployé des efforts pour assurer un dialogue inclusif sur l'essence de ces transformations. Le Coordonnateur des projets a œuvré en faveur de l'amélioration de la formation des juristes, notamment des juges et des avocats, et aidé le Gouvernement à élaborer des stratégies pour faire face aux nouvelles dimensions des risques liés aux conflits, comme la menace accrue posée par la traite des êtres humains ou la nécessité d'une réhabilitation psychologique post-conflit et de veiller à ce que les femmes participent aux activités de règlement des conflits.

LE DIALOGUE COMME MOYEN DE RÉTABLIR LA CONFIANCE EN PÉRIODE DE CONFLIT

Outre la consolidation d'un fragile cessez-le-feu dans la région ukrainienne du Donbass, il est aussi indispensable de faire en sorte que les communautés qui ont souffert des hostilités puissent recommencer à vivre une vie normale. Dans le souci de renforcer la confiance et de favoriser une discussion en direct entre le Gouvernement et les communautés touchées par le conflit sur les problèmes auxquelles ces dernières sont confrontées sur le plan local, le Coordonnateur des projets a lancé l'initiative du Forum de reconstruction grâce au dialogue. Trois forums de dialogue, tenus à Kramatorsk, Krasnoarmeyski et Severodonetsk, ont permis de recenser les problèmes qui se posent pour les personnes déplacées et en ce qui concerne les relations entre civils et militaires, le passage de la ligne de contact, les questions économiques et environnementales, les élections, la liberté des médias et le développement de la société civile, ainsi que de trouver des solutions possibles en la matière. Des activités organisées en complément de ces forums ont offert aux communautés du Donbass d'autres possibilités de s'entretenir avec des décideurs et d'exprimer leur point de vue sur des questions liées aux élections locales, à des changements à la constitution et à la réforme de la justice. Le Coordonnateur des projets a également aidé le Conseil national des réformes, créé par le Président ukrainien, à améliorer sa communication avec le public en repensant le contenu et l'interface de son site Web, en produisant un talk-show fondé sur le dialogue et en organisant des débats publics sur les réformes de la justice et de la constitution. En décembre, le Coordonnateur des projets a formé 55 facilitateurs du dialogue au niveau local et organisé une conférence pour permettre à des experts ukrainiens et internationaux de réfléchir en commun aux moyens de résoudre le conflit et de renforcer la cohésion du pays grâce au dialogue.

PROMOTION DE L'INNOVATION POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE ET SOUTENIR LES RÉFORMES

Le Coordonnateur des projets a recouru à des solutions numériques novatrices pour renforcer les institutions et les pratiques qui sont essentielles pour la mise en œuvre des réformes et l'amélioration de la démocratie et de la sécurité. Ces solutions ont consisté notamment en une mise à jour du contenu et de l'interface d'un portail pour permettre aux citoyens de suivre les processus de réforme, en l'introduction de services en ligne dans le domaine de l'aménagement des terres afin d'assurer la transparence et de lutter contre la corruption, et en l'amélioration des outils d'apprentissage en ligne destinés aux commissaires aux élections.

LA NOUVELLE POLICE ACQUIERT LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES NÉCESSAIRES

L'Ukraine ayant entamé une réforme décisive de ses services de maintien de l'ordre en se dotant d'une nouvelle police de patrouille, le Coordonnateur des projets a contribué à faire en sorte que les nouvelles recrues disposaient des qualifications professionnelles et des compétences requises. En 2015, près de 9 000 cadets de police de 17 villes ukrainiennes ont été formés au traitement des cas de violence familiale et aux moyens d'aborder les diverses formes de traite des êtres humains.

LA GOUVERNANCE ÉLECTRONIQUE EN CHIFFRES

- Plus d'**un million** de consultations de la librairie en ligne créée par l'OSCE pour aider les commissaires aux élections à administrer les élections locales
- Plus de **1,1 million** de visionnages sur YouTube de la vidéo de l'OSCE expliquant le processus des élections aux électeurs
- Plus de **2 500** certificats fonciers ont été délivrés sous forme numérique et le service électronique permettant d'accéder à des informations sur la propriété foncière et à des services cadastraux a été utilisé plus de 350 000 fois
- En 2015, le Coordonnateur des projets et le Centre international de déminage humanitaire de Genève ont expérimenté et introduit le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans **quatre** régions de l'Ukraine en formant les opérateurs du système et en mettant du matériel à leur disposition.

UNE COUVERTURE RESPONSABLE DES CONFLITS PAR LES MÉDIAS

Une couverture médiatique équilibrée et approfondie est indispensable pour le règlement des conflits et la réconciliation. Le Coordonnateur des projets s'est employé à faire en sorte que les journalistes ukrainiens bénéficient des compétences et des connaissances nécessaires pour travailler dans les zones de conflit en soutenant les efforts déployés par le Ministère de la défense du pays pour dispenser dans ses installations des formations de sensibilisation au travail en milieu hostile.

Le Coordonnateur des projets accorde une attention particulière aux normes professionnelles et aux règles de déontologie des médias ukrainiens. Cette année, il a contribué à l'élaboration d'une méthodologie pour la couverture des questions liées aux conflits et soutenu des travaux de recherche portant sur la manière dont les chaînes de télévision régionales et nationales, la

presse et les médias en ligne traitent les questions sensibles en rapport avec le conflit et représentent les groupes vulnérables.

Durant la campagne pour les élections locales de 2015, le Coordonnateur des projets a organisé cinq cours de formation à l'intention de plus de 100 journalistes régionaux portant sur les moyens d'expliquer le nouveau système électoral local au grand public.

PARTENARIATS

Le Coordonnateur des projets en Ukraine est convenu d'un cadre de coopération avec la Mission consultative de l'UE pour la réforme du secteur de la sécurité civile ; s'est concerté avec le Conseil de l'Europe ; s'est associé à l'OIM, à divers organismes des Nations Unies et à La Strada International pour lutter contre la traite des êtres humains et la cybercriminalité et s'occuper de questions liées à l'égalité femmes-hommes ; et a poursuivi sa coopération avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – EUROPE ORIENTALE

MISSION D'OBSERVATION AUX POSTES DE CONTRÔLE RUSSES DE GOUKOVO ET DE DONETSK

Observateur en chef : **Paul Picard** (jusqu'en septembre 2015) et **Simon Eugster** (depuis octobre 2015)

Budget : 1 463 100 euros

Effectifs : 20 (au 31 décembre 2015)

www.osce.org/om

Au cours de sa première année civile complète d'activité, la Mission d'observation a continué d'être présente 24 heures sur 24 aux deux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk en œuvrant dans le respect des principes de l'impartialité et de la transparence. Elle a continué de s'acquitter de son mandat, tout en entretenant des contacts avec les autorités et les représentants régionaux dans sa zone d'opération. Par sa Décision n° 1178, le Conseil permanent a prorogé la Mission d'observation jusqu'au 31 janvier 2016.

La Mission a continué de faire partie des efforts de l'OSCE visant à rendre compte précisément de la crise en Ukraine et dans son voisinage. Dans les limites de leur mandat, les observateurs ont été « les yeux et les oreilles » de la Présidence en exercice et des États participants, donnant un aperçu des tendances constatées et des événements qui se produisent aux deux points de passage de la frontière. La Mission a tenu le public et les États participants informés de l'évolution de la situation en publiant 52 rapports hebdomadaires. En outre, des rapports ponctuels ont été diffusés (88 en 2015) chaque fois qu'un convoi russe à destination de l'Ukraine empruntait le point de passage de Donetsk.

TENDANCES

Entre le 9 janvier et le 14 février, date à laquelle les hostilités se sont intensifiées, près de 24 000 personnes ont fui l'Ukraine en passant par les postes de contrôle de Goukovo et de Donetsk. Après l'adoption de l'Ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk, une nette inversion de la tendance a été constatée pour le reste de l'année en ce qui concerne le flux de personnes revenues en Ukraine.

En 2015, les observateurs ont noté une diversification et une intensification du trafic de véhicules autres que des véhicules à passagers. Outre les lignes d'autobus régulières reliant des villes d'Ukraine à des villes en Fédération de Russie, la Mission a constaté une augmentation du nombre d'autobus circulant à intervalles irréguliers entre des villes de la région du Donbass et le reste du pays en empruntant essentiellement le point de passage de Donetsk. La très nette augmentation du trafic de camions à partir du mois d'avril méritait une mention particulière. Le nombre de camionnettes, tant pour le transport de marchandises que de passagers, est resté constant tout au long de l'année.

L'OBSERVATION DES POINTS DE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE EN CHIFFRES

3 351 000 PERSONNES

15 824 PERSONNES EN TENUE MILITAIRE

28	CORBILLARDS
10	CAMIONNETTES PORTANT L'INSCRIPTION « CARGO 200 » (« Cargo 200 » est un code militaire bien connu pour désigner des militaires tués au combat)
38	CONVOIS RUSSES OBSERVÉS

OBSERVATEUR EN CHEF

Le mandat de M. Paul Picard, qui dirigeait la Mission depuis sa création en 2014, s'est achevé fin septembre. En octobre, le nouvel Observateur en chef, M. Simon Eugster, a rejoint la Mission. Avant d'être nommé observateur en chef, M. Eugster a exercé diverses fonctions en tant qu'officier au sein de l'armée suisse et au Ministère fédéral suisse de la défense.

PARTENARIATS

La Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk a échangé des informations avec le CICR et le HCR au sujet de la situation humanitaire.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – CAUCASE DU SUD

COORDONNATEUR DES PROJETS À BAKOU

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Alexis Chahtahtinsky**

Budget : 1 800 000 euros

Effectifs : 5 internationaux, 16 locaux

www.osce.org/baku

Après que le Gouvernement azerbaïdjanais a mis fin au Mémorandum d'accord concernant le Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou, les opérations ont été interrompues le 4 juillet 2015. Avant cette date, le Coordonnateur des projets avait mené à bonne fin des projets dans les domaines de la lutte contre la cybercriminalité, de la promotion de la tolérance religieuse et de la prévention de la violence familiale.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le Coordonnateur des projets a organisé à l'intention de responsables azerbaïdjanais de l'application des lois plusieurs stages de formation portant sur la cybersécurité et la criminalistique numérique.

PROMOTION DE LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE

À l'occasion de la Journée internationale du souvenir de l'Holocauste, en coopération avec Yad Vashem à Jérusalem, le Coordonnateur des projets a organisé une exposition à l'intention d'écologistes et présenté un outil d'apprentissage en ligne consacré à l'Holocauste et destiné aux écoles.

Le Coordonnateur des projets a présenté au Ministère azerbaïdjanais de l'éducation un rapport d'évaluation portant sur l'inscription de l'éducation à l'Holocauste au programme scolaire du pays. Ce rapport a été rédigé par des consultants internationaux et nationaux, qui ont évalué le programme scolaire actuel en termes de présence de thèmes liés à l'Holocauste et formulé des recommandations en la matière.

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE

Le Coordonnateur des projets a organisé une visite d'étude en Espagne à l'intention de représentants de la société civile et de fonctionnaires azerbaïdjanais pour permettre à ces derniers de se familiariser avec les meilleures pratiques dans les domaines suivants : collecte de données sur la violence familiale, activités des foyers d'hébergement et des services d'assistance téléphonique financés par l'État, et fonctionnement des juridictions spécialisées dans les affaires de violence sexuelle. Les participants à cette visite d'étude ont obtenu des informations sur la législation espagnole et la stratégie du pays en matière de prévention et de lutte contre la violence familiale et ont examiné les mécanismes de coordination interinstitutionnels dont dispose l'Espagne entre ses organismes centraux et régionaux.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – CAUCASE DU SUD

BUREAU D'EREVAN

Chef du Bureau : **Ambassadeur Andrey Sorokin**

Budget : 2 954 400 euros (Budget unifié), 33 859 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 7 internationaux, 41 locaux

www.osce.org/yerevan

Le Bureau d'Erevan a continué de prêter son concours à l'Arménie dans les trois dimensions de la sécurité en se concentrant en 2015 sur le soutien aux réformes de la justice et de la police, la promotion des droits fondamentaux, sociaux et économiques ainsi que de la liberté des médias et le dialogue avec la jeunesse et la société civile.

AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LES RÉGIONS

Le Réseau de centres de ressources pour femmes, qui bénéficie du soutien de la Mission, a ouvert de nouveaux centres dans les régions de Vayots Dzor et de Tavouch. En 2015, le Réseau est devenu membre officiel de l'Association européenne de centres de ressources pour femmes et a pris le nom de WINNET Armenia.

CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le Bureau a aidé la police et la commission d'enquête à étudier les meilleures pratiques internationales en vue de mettre en place entre organismes chargés de faire respecter la loi et fournisseurs de services Internet un cadre de coopération qui soit basé sur le droit national et conforme aux lignes directrices du Conseil de l'Europe.

RECHERCHE DE DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES

En soutien à l'entrepreneuriat, le Bureau a exécuté un projet qui a permis de constater des lacunes dans les cadres réglementaires du pays et d'élaborer, à l'intention des entités commerciales, des lignes directrices portant sur les règlements relatifs au commerce et sur les procédures douanières au sein de l'Union économique eurasiennne et à l'extérieur de celle-ci. D'autres projets ont porté sur l'identification de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités d'investissement pour les entreprises locales et étrangères, notamment pour l'agriculture arménienne.

COOPÉRATION POUR PRÉVENIR LA POLLUTION

En coopération avec le PNUD, les autorités régionales de Syunik et des collectivités locales, le Bureau a aidé à remettre en état un canal d'irrigation long de 4 km, évitant ainsi que 30 hectares de terres ne soient directement pollués et permettant d'approvisionner deux communautés (160 familles) en eau pour l'irrigation de 70 hectares.

UNIR LES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En coopération avec le Ministère de la justice et une coalition nationale de la société civile, le Bureau a réuni des représentants du monde des affaires, de l'administration et de la société civile pour examiner dans quelle mesure les systèmes d'évaluation du risque, les codes d'éthique et la responsabilité sociale des entreprises peuvent aider à remédier aux problèmes auxquels est confronté le secteur privé.

PLEINE INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

En 2015, le Ministère de la défense du pays a intégré un cours d'une durée d'un semestre sur les droits de l'homme dans le programme de formation des cadets des troisième et quatrième années de deux académies militaires. Ce cours a été élaboré avec le soutien du Bureau pour ce qui est des techniques de formation interactive.

ACTIVITÉS MENÉES EN 2015

282 COURS DE FORMATION, ATELIERS ET TABLES RONDES

5 000 BÉNÉFICIAIRES

THÈMES : droits des migrants, égalité femmes-hommes, police de proximité, violence familiale, lutte contre la traite des êtres humains, droits de l'homme, relations entre civils et militaires, prévention de la torture et non-discrimination, réforme constitutionnelle, textes de lois et démocratie

CÉLÉBRATION DU 40^e ANNIVERSAIRE DE L'ACTE FINAL DE HELSINKI

Des représentants de haut niveau du Gouvernement, du Secrétariat de l'OSCE, de la société civile et des médias ont assisté le 16 septembre à une manifestation organisée par le Bureau pour marquer le 40^e anniversaire de l'Acte final de Helsinki. Un timbre-poste commémoratif de l'OSCE et une enveloppe correspondante ont été lancés lors de cette manifestation, qui a également servi de cadre à une exposition de photographies et à la présentation d'une publication contenant des messages de hauts responsables et des informations au sujet de l'OSCE et du Bureau. Des étudiants d'universités de l'ensemble du pays ont participé à un concours de sélection d'un thème de débat pour ce 40^e anniversaire et des anciens participants à L'OSCE mise en scène se sont réunis pour un « Café de l'OSCE » informel.

PRÉVENTION DE LA TRAITE À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL

Afin de contribuer à renforcer la coopération entre les organismes publics et la société civile dans la lutte contre la traite des êtres humains, le Bureau a aidé à la réalisation d'une étude pilote de base sur la vulnérabilité de certains secteurs démographiques à la traite à des fins d'exploitation par le travail.

SOUTIEN À LA RÉFORME DE LA JUSTICE

Le Bureau a publié un volume des décisions de la Cour de cassation et contribué à l'organisation d'un atelier de praticiens dans le souci de promouvoir la compréhension des précédents dans les affaires de droits de l'homme. Les lauréats d'un concours dans le cadre duquel les participants ont pris part à des séances de tribunal fictives ont été invités à assister à une séance de la Cour de cassation et un message d'intérêt général au sujet de la Cour a été diffusé à la télévision nationale.

PARTENARIATS

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, le Bureau, l'ONU, le Conseil de l'Europe et la Délégation de l'UE ont soutenu conjointement une conférence informelle sur les nouvelles technologies, dont l'ordre du jour a été établi par les participants issus du monde universitaire et d'organisations de la société civile.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

CENTRE D'ACHGABAT

Chef du Centre : **Ambassadeur Ivo Petrov**

Budget : 1 570 800 euros (Budget unifié), 139 553 (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 6 internationaux, 19 locaux

www.osce.org.ashgabat

L'année 2015 a été marquée par la célébration du 20^e anniversaire de la reconnaissance du statut de neutralité du Turkménistan, qui s'est conclue par une conférence sur la politique de neutralité, à laquelle ont assisté des chefs d'État et de gouvernement, ainsi que d'organisations internationales, dont le Secrétaire général de l'OSCE. Le Centre a concentré son action en 2015 sur la sécurité des frontières et les menaces transnationales, la bonne gouvernance et la sensibilisation aux problèmes d'environnement, les réformes judiciaires et les droits de l'homme.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

Le Centre a poursuivi un projet extrabudgétaire visant à renforcer les capacités des gardes-frontière en organisant à leur intention des cours portant sur la gestion des frontières, l'évaluation des menaces et la formation de formateurs, qui ont été donnés au point de passage d'Imamnazar à la frontière turkméno-afghane. Le Centre a fait don de matériel paramilitaire non-létal et de tenues d'une valeur de quelques 167 500 euros au Service des frontières de l'État.

STAGES DE FORMATION À LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

- Procédures d'examen et de détection aux frontières à l'intention des responsables de l'application de la loi
- Procédures de contrôle dans les ports et opérations de gestion de la sécurité aux postes de contrôle portuaires
- Stage de gestion de la sécurité des frontières organisé à l'intention de 250 cadets de l'Institut des frontières à Achgabat et de l'Institut naval à Turkmenbachi

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

De concert avec le Département des menaces transnationales, le Centre a organisé un atelier sur la coopération internationale en matière pénale entre le Turkménistan et l'Afghanistan, atelier qui a porté sur les mécanismes et les outils destinés à intensifier les enquêtes relatives au terrorisme et à la criminalité organisée transfrontalières ; un autre atelier, organisé à l'intention de responsables turkmènes de la sécurité et de l'application des lois, a porté sur la cybersécurité et la sécurité des TIC, ainsi que sur l'utilisation d'Internet à des fins terroristes et pour la cybercriminalité. Deux séminaires, sur les mesures visant à empêcher les terroristes de passer des frontières sous de fausses identités sans se faire repérer, ont aussi été organisés. Vingt-cinq responsables opérationnels, représentant les organes militaires et chargés de l'application des lois turkmènes, ont été formés aux tactiques de négociation en cas de prise d'otages par des terroristes. Vingt-deux responsables de la lutte contre la criminalité ont

amélioré leurs capacités à effectuer des livraisons surveillées dans le cadre des opérations de lutte antidrogue.

MESURES DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ

Dix-neuf fonctionnaires du Ministère turkmène de la défense ont été formés aux procédures d'inspection réciproques prévues dans le cadre du Document de Vienne.

DIPLOMATIE PRÉVENTIVE

Pour célébrer le 20^e anniversaire de la neutralité du Turkménistan, le Centre a organisé des séminaires sur la diplomatie préventive et la négociation à l'intention de jeunes diplomates du Ministère des affaires étrangères et d'étudiants de l'Institut des relations internationales, qui dépend du Ministère, ainsi que de l'International University for Humanities and Development.

PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Le Centre de ressources pour la bonne gouvernance, qui bénéficie du soutien de l'OSCE et qui a été créé en 2014 dans les locaux du Ministère turkmène des finances, a organisé des activités portant sur le système national d'évaluation des risques et une approche fondée sur le risque pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que sur l'élaboration d'un système national de lutte contre la corruption. Au cours d'une visite d'étude en Géorgie, des fonctionnaires des institutions compétentes en la matière se sont familiarisés avec les meilleures pratiques dans le domaine de la bonne gouvernance.

SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES DE SUBSTITUTION

Dans le cadre de la coopération instaurée avec les centres Aarhus turkmènes et des centres publics régionaux d'information sur l'environnement, des séminaires de sensibilisation à la Convention d'Aarhus ont été organisés dans six villes du Turkménistan et un recueil de la législation nationale relative à la protection de l'environnement et à l'exploitation des ressources naturelles a été publié. Une visite d'étude en Espagne a exposé des représentants de l'Institut public de l'énergie de Mary à des projets en rapport avec les énergies de substitution et les meilleures pratiques en la matière.

SOUTIEN APPORTÉ AUX FEMMES ENTREPRENEURS

Le Centre a soutenu des cours de formation professionnelle et de formation au marketing dans le domaine de l'artisanat traditionnel pour accroître les compétences de femmes entrepreneurs dans une zone rurale.

APPUI JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

L'OSCE a mis à disposition des avocats pour :

165 PERSONNES

47 APPELS DANS 16 AFFAIRES

APPUI LÉGISLATIF

Le Centre a prêté son concours aux membres du Majlis (Parlement) pour améliorer leurs techniques d'analyse des projets de lois article par article. Une visite d'étude de parlementaires turkmènes au Danemark a facilité l'échange de pratiques législatives. Des représentants des organes législatifs et des organismes chargés de l'application des lois ont échangé des données d'expérience dans le domaine de la réforme de la justice pénale au cours d'une visite d'étude effectuée aux Pays-Bas. De concert avec l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le Centre a organisé un séminaire sur la structure de l'Assemblée et ses activités à l'intention des membres du Majlis.

LIBERTÉ DE RELIGION ET DE CONVICTION

Le Centre s'est employé à promouvoir la liberté de religion et de conviction en organisant un séminaire sur les normes internationales dans ce domaine et une visite d'étude aux États-Unis d'Amérique pour les membres du Majlis et des responsables de l'application des lois.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Dans le cadre d'un cours, 40 étudiants de l'Institut du Ministère de l'intérieur et de l'Institut des relations internationales du Ministère des affaires étrangères ont bénéficié d'une introduction aux normes internationales des droits de l'homme au stade préalable aux poursuites pénales et au cours des enquêtes. En coopération avec le BIDDH, le Centre a organisé un séminaire sur l'égalité entre les sexes et la participation des femmes à la vie publique à l'intention de membres du Majlis, de représentants des organes chargés de faire respecter la loi, d'institutions de recherche et d'éducation, ainsi que de l'Union des femmes et d'organisations publiques. Au cours d'une visite d'étude en France, des responsables de l'application des lois se sont, par ailleurs, familiarisés avec les meilleures pratiques dans le domaine de la défense des droits des prisonniers.

ÉLECTIONS

En coopération avec le BIDDH, le Centre a organisé un atelier sur le cadre électoral et juridique des élections à l'intention de 25 responsables électoraux.

ÉDUCATION

Le Centre a organisé une visite d'étude au Royaume-Uni pour contribuer à l'échange de meilleures pratiques dans le domaine de la mise en œuvre de réformes pédagogiques. Par ailleurs, le Centre élabore un commentaire et des recommandations pour d'éventuels amendements à la législation liée à l'éducation.

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

L'indépendance de la justice a été promue au cours d'un séminaire organisé à l'intention de parlementaires et de représentants des organismes chargés de faire respecter la loi et d'institutions publiques, ainsi que de membres de l'Union des industriels et des entrepreneurs du Turkménistan.

DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Le Centre s'est employé à promouvoir l'échange de meilleures pratiques dans le domaine de l'accès à l'information et des mécanismes pour l'accréditation des journalistes, ainsi que la liberté de la profession de journaliste. Des journalistes de la presse écrite, de la radiotélévision et des médias en ligne de tout le pays ont été formés au journalisme en ligne. En outre, vingt membres du personnel des chaînes d'information télévisées turkmènes ont renforcé leurs capacités dans le domaine de la production de journaux télévisés.

PARTENARIATS

Le Centre et l'Unité d'action contre le terrorisme, qui relève du Département des menaces transnationales, se sont associés au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et à l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme créée par l'ONU pour tenir un séminaire régional consacré à la sécurité et à la gestion des frontières dans l'optique de la lutte contre le terrorisme.

Le Centre a coopéré avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour former des responsables de l'application des lois à l'examen et à la détection aux frontières.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

BUREAU DU PROGRAMME À ASTANA

Chef du Bureau : **Ambassadrice Natalia Zarudna**

Budget : 2 148 700 (Budget unifié), 63 075 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 6 internationaux, 22 locaux

www.osce.org/astana

Couvrant dans le cadre d'un nouveau mandat en 2015, le Bureau du Programme de l'OSCE à Astana a consolidé son partenariat avec les autorités et la société civile du pays hôte, ainsi qu'avec des acteurs internationaux pour renforcer la sécurité régionale, lutter contre la criminalité organisée et contrer l'extrémisme violent, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Bureau s'est attaché à faciliter le commerce, à promouvoir la gouvernance de l'eau, à favoriser la prise en compte systématique du souci de l'égalité des sexes et à promouvoir la croissance verte et le développement durable, ainsi que la bonne gouvernance, la police démocratique et les libertés fondamentales. Il a continué d'œuvrer à la mise en place de services sociaux pour les victimes de la traite des êtres humains, de soutenir les réformes de la justice et du système pénitentiaire et de faire participer la jeunesse et les milieux universitaires au dialogue sur la sécurité régionale.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

La participation de la société civile, de la jeunesse, des femmes, des chefs religieux et des organismes chargés de faire respecter la loi à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment les combattants terroristes étrangers, a figuré en bonne place parmi les priorités du Bureau. L'OSCE a soutenu six activités auxquelles ont participé quelque 500 députés, hauts fonctionnaires, juges, militants de la société civile et experts internationaux. Près de 480 autres agents de la force publique de tout le pays ont été formés à la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogues et les marchandises de contrefaçon ; à l'utilisation de chiens pour la détection d'explosifs ; au renforcement de la sécurité des frontières ; et à la gestion des rassemblements publics ainsi qu'aux activités de police dans les sociétés multiethniques. Le sixième Forum Internet d'Asie centrale a réuni 120 praticiens et experts de la région et au-delà et était axé sur la cybersécurité et les moyens de lutter contre l'utilisation abusive d'Internet à des fins terroristes.

PROJETS DU BUREAU DU PROGRAMME

59 projets exécutés dans les trois dimensions

98 activités de formation organisées à l'intention de 4 570 experts dans tout le pays

CONSEILS FOURNIS PAR L'OSCE POUR DES TEXTES DE LOIS ESSENTIELS APPROUVÉS EN 2015

ACCÈS À L'INFORMATION

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

AUTONOMIE LOCALE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONSEILS PUBLICS

ATTÉNUATION DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROMOTION DU DIALOGUE SUR LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

Le Bureau a fait participer plus de 700 jeunes dirigeants à des débats sur des questions liées à la sécurité régionale tenus au cours du séminaire organisé une fois par an par le Réseau de la jeunesse d'Asie centrale à l'intention d'étudiants d'universités d'Asie centrale, d'Afghanistan et de Mongolie (11 ans se sont écoulés depuis le premier séminaire) ; au sixième Camp de la jeunesse (*Zhas*) ; et au huitième Forum des étudiants en droit, qui était consacré à la protection des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. L'université d'été organisée chaque année par le Bureau et le sixième Programme de leadership pour l'Asie centrale ont permis à de jeunes chefs de file environnementaux de la région et de l'Afghanistan d'en apprendre davantage sur le développement durable et la gouvernance de l'eau dans un contexte sécuritaire.

Le Bureau, le Ministère des affaires étrangères et l'Institut kazakh d'études stratégiques ont organisé conjointement une conférence internationale de haut niveau à Astana.

Les 150 participants, dont des intervenants du réseau de groupes de réflexion et d'établissements universitaires de l'OSCE, se sont entretenus de l'importance et de la pertinence de l'Acte final de Helsinki et de la Déclaration commémorative d'Astana en rapport avec la situation délicate en matière de sécurité dans la région de l'OSCE. En 2015, les séminaires régionaux sur les mesures de confiance et de sécurité du Document de Vienne 2011 et sur l'élimination d'explosifs et de munitions organisés avec le soutien du Bureau ont été complétés par des stages de formation préalable au déploiement dans des missions de maintien de la paix de l'ONU à l'intention d'officiers kazakhs et tadjiks.

ACTIVITÉS DE FORMATION À L'INTENTION DE 620

- Fonctionnaires de l'administration centrale et des administrations locales
- Responsables de l'application des lois
- Juges
- Représentants des secteurs bancaire et non financier
- Représentants de la société civile

Sur les thèmes suivants :

- Bonne gouvernance
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Réalisations :

- Adoption d'une législation relative à la lutte contre la corruption et à l'autonomie locale
- Publication d'un guide sur la mise en œuvre d'une approche d'évaluation des risques dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les secteurs financier et non financier

- Mise en place d'un programme national de certification pour les responsables du suivi de l'application des recommandations dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Formation de 100 enseignants de 68 établissements d'enseignement secondaire de tout le pays portant sur un module anticorruption

PROMOTION DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX LIBERTÉS FONDAMENTALES

Le Bureau a systématiquement soutenu la réforme de la justice pénale, administrative et civile en animant des débats publics et d'experts sur des projets de lois, en organisant une visite d'étude en Belgique sur le sursis probatoire et en dispensant des formations à des fonctionnaires, des juges et des avocats de la défense. Le Bureau a, en outre, soutenu le troisième Forum pénitentiaire sur la resocialisation des détenus, qui a réuni plus de 200 participants de haut niveau. Il a continué de prêter son concours au mécanisme national de prévention de la torture par des activités de renforcement des capacités.

Des efforts déployés au cours de plusieurs années ont permis d'instaurer, en 2015, un cadre efficace pour identifier les victimes de la traite des êtres humains et assurer leur protection. Une visite d'étude à Belgrade, organisée avec le soutien de l'OSCE, a conduit à l'adoption de normes des services sociaux pour les victimes de la traite, normes qui ont été présentées à 380 fonctionnaires, juges et assistants sociaux de tout le pays.

Dans le domaine de la liberté des médias, le Bureau a contribué à la rédaction d'une nouvelle loi relative à l'accès à l'information en mettant à contribution 350 parlementaires, fonctionnaires, journalistes et experts nationaux et internationaux et en organisant, par ailleurs, des séminaires de formation pour aider à l'application de la loi dès que celle-ci aura été adoptée.

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE

Le Bureau a continué de s'employer à promouvoir une économie de marché concurrentielle fondée sur l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, une gouvernance efficace de l'eau, l'agriculture biologique et une pêche durable. Il a aidé à élaborer un cadre juridique pour l'économie verte et des propositions pour décarburer l'économie nationale, apporté son soutien à une activité parallèle au Forum économique d'Astana consacrée à l'efficacité énergétique, fait appel aux centres Aarhus, aux conseils de bassin hydrographique et aux universités pour promouvoir les principes de la croissance verte, et dispensé des formations sur ces thèmes à quelque 960 fonctionnaires, parlementaires, entrepreneurs, représentants du monde universitaire et militants membres d'ONG.

PARTENARIATS

Le Bureau du Programme de l'OSCE à Astana a coopéré avec l'ONUDC dans la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, avec ONU-Femmes sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec la CEE-ONU pour ce qui est de la gouvernance de l'eau et la Convention d'Aarhus, avec le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral sur la sécurité des barrages et la pêche durable, avec l'UE et le PNUD sur l'économie verte, avec l'OIM sur la gestion de la migration de main-d'œuvre et avec la Commission de Venise sur la réforme de la justice.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

CENTRE DE BICHKEK

Chef du Centre : **Ambassadeur Sergey Kapinos**

Budget : 6 909 600 euros (Budget unifié), 1 888 114 euros (Ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 23 internationaux, 125 locaux

www.osce.org/bishkek

En 2015, le Centre de Bichkek de l'OSCE a mené à bien, dans les trois dimensions de l'OSCE, des activités portant notamment sur les élections parlementaires, la réforme de la réglementation, la confiance du public dans sa police nationale, la formation de douaniers aux frontières kirghize et afghane, la promotion d'une bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, enfin la protection des droits de l'homme et de l'état de droit.

SOUTENIR LES PROCESSUS ÉLECTORAUX

En 2015, le Centre a appuyé les parties prenantes locales dans l'organisation des élections parlementaires conformément aux normes internationales. Pour ce faire, il a assuré un enseignement sur le processus des élections et a appuyé l'adoption, à l'initiative du gouvernement hôte, de modalités nouvelles pour l'inscription des électeurs à partir de passeports biométriques. En outre, le Centre a soutenu la création d'une plateforme innovante de formation en ligne pour les membres de la Commission électorale centrale et a permis aux organisations locales non gouvernementales de surveiller de près l'ensemble du processus électoral.

SÉCURISER LES FRONTIÈRES

Le Centre a continué de promouvoir le renforcement de la sécurité des frontières, laquelle demeure toujours précaire étant donné que des parties importantes de la frontière sud du Kirghizistan ne sont pas délimitées. L'exercice de sécurisation des frontières « Barrier-2015 » a été mené en août 2015 grâce à un partenariat entre le Centre et les autorités kirghizes et en étroite coordination avec le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan. Il a été l'occasion de réunir comme participants des agents des douanes, de la police et des services d'urgence à la fois du Kirghizistan et du Tadjikistan.

STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, RÉDUIRE LA CORRUPTION

En 2015, le Centre a soutenu la réforme systématique que le gouvernement kirghize a mis en place dans le domaine de la réglementation en vue de supprimer les lois superflues et d'alléger le fardeau que la réglementation fait peser sur les entreprises. Cette réforme s'est traduite par l'adoption d'un mécanisme de simplification baptisé « guillotine des réglementations ». En Décembre, la première phase de la réforme était bouclée avec l'évaluation de 3 344 actes juridiques régulant l'activité des entreprises.

LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

En partenariat avec le gouvernement kirghiz, le Centre a proposé des activités de formation en criminologie, taxation et comptabilité aux responsables de la lutte contre la criminalité chargés d'enquêter dans des affaires de corruption et d'autres activités financières et économiques illégales. Il a aussi contribué aux efforts consentis par le Kirghizistan pour s'associer au Groupe d'États contre la corruption et aux conventions européennes contre la corruption, ce qui devrait faciliter les procédures d'enquête et d'extradition. Le Centre a aidé le Kirghizistan à se préparer pour l'évaluation 2015 du pays par le Groupe d'action financière

sur le blanchiment de capitaux (GAFI) en appliquant les recommandations du GAFI et en instaurant un régime efficace de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

LE CANAL D'IRRIGATION DE KARA-SUU RÉDUIT LES TENSIONS INTER-ETHNIQUES

Les tensions et les conflits au sujet de l'accès à l'eau étaient fréquents entre les communautés multi-ethniques de Saray et de Savay, district de Kara-Suu, dans le sud du Kirghizistan, l'eau du canal d'irrigation à cheval sur la frontière entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan étant une denrée rare. Ces communautés, particulièrement affectées au printemps et en été, se disputaient l'eau dont elles avaient besoin pour irriguer leurs champs et nourrir leur bétail.

Soucieux de prévenir ce type de conflits, le Centre de l'OSCE à Bichkek et la mairie de Kara-Suu dans la province d'Och ont uni leurs efforts pour réhabiliter trois km d'un canal d'irrigation qui serpente le long de la frontière avec l'Ouzbékistan. Les travaux ont démarré en 2014 et, fin décembre 2015, plus d'un millier de ménages avait accès à l'eau d'irrigation. Le maire de Kara-Suu a constaté que le projet avait résolu d'emblée plusieurs problèmes cruciaux pour les habitants. « Cette initiative de l'OSCE est le meilleur exemple de prévention des conflits et d'instauration de la paix au Kirghizistan » a déclaré Meerimbek Apyshov, du Bureau du Représentant plénipotentiaire du Ministère kirghize des affaires étrangères dans le sud du Kirghizistan.

Outre la réfection du canal d'irrigation, le Centre a assuré la formation de représentants des associations des usagers de l'eau et des communautés de Saray et de Savay. Cette formation a porté sur la gestion de l'approvisionnement en eau d'irrigation, la tolérance inter-ethnique et les mécanismes de prévention des conflits liés à l'eau.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUES : RÉTABLIR LA CONFIANCE DES COMMUNAUTÉS DANS LA POLICE

- L'INITIATIVE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE A ÉTÉ PRÉSENTE DANS 15 RÉGIONS DU KIRGHIZISTAN
- 18 ANTENNES DE POLICE ONT ÉTÉ CRÉÉES POUR DESSERVIR 63 VILLAGES ET POINTS REÇULÉS
- PLUS DE 82 000 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCÈS AUX SERVICES DE POLICE 24 H SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 DEPUIS 2010
- PLUS DE 2 500 POLICIERS KIRGHIZES ONT ÉTÉ FORMÉS
- LA PRÉSENCE DE FEMMES DANS LA POLICE A AUGMENTÉ DE 30 %

ACADÉMIE DE L'OSCE À BICHKEK

L'Académie de l'OSCE est une véritable institution régionale en faveur du dialogue et de la recherche, mais aussi de l'éducation, de la promotion régionale de la coopération, de la prévention des conflits et de la bonne gouvernance en Asie centrale. La population étudiante provient essentiellement des cinq États d'Asie centrale et de l'Afghanistan. En 2015, l'Académie a reçu plus d'un millier de candidatures, un record, pour ses deux programmes de

master (MA), l'un en Politique et sécurité et l'autre en Gouvernance et développement économiques. En 2015, plus de 330 jeunes cadres ont obtenu leur diplôme de master à l'issue de ces programmes, la plupart d'entre eux travaillant dans l'administration publique, la société civile ou l'université.

PARTENARIATS

Le Centre a dirigé la coordination du GAFI avec l'OCDE, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour soutenir les efforts du Kirghizistan dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a collaboré avec le PNUD et l'USAID/IFES (Fondation internationale pour les systèmes électoraux) pour aider le Kirghizistan à tenir des élections parlementaires dans une large mesure libres, loyales et transparentes. Le Centre a aussi travaillé avec l'ONUDC sur la réforme policière et pénitentiaire et avec le HCR pour former des gardes-frontières nationaux en matière de droits des réfugiés et des migrants.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

BUREAU AU TADJIKISTAN

Chef de la Mission : **Ambassadeur Markus Mueller**

Budget : 7 218 200 euros (Budget unifié), 3 372 649 (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 32 internationaux, 198 locaux

www.osce.org/tajikistan

En 2015, le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan a continué à se concentrer sur la sécurité des frontières, la réforme de la police, les questions de genre, la bonne gouvernance et le développement économique en vue d'améliorer la sécurité des Tadjiks. Ses travaux ont pu aboutir grâce à la bonne volonté et à la coopération du Gouvernement et de la société civile du pays hôte. La participation de contreparties afghanes a été un composant important de nombreux projets.

SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES ET COOPÉRATION

Le Bureau a continué de mener la seule initiative internationale qui soutient, sur le plan des opérations, de la planification et de la pratique, le renforcement des capacités des différents services assurant la sécurité et la gestion aux frontières tadjike, afghane et kirghize. Les nouvelles activités en 2015 ont porté sur l'amélioration des moyens des agents aux frontières de détecter et d'interdire les mouvements transfrontières illicites entre le Tadjikistan et l'Afghanistan et entre le Tadjikistan et le Kirghizistan. En 2015, 307 gardes-frontières (dont 29 d'Afghanistan et 12 du Kirghizistan) ont participé à des cours de formation organisés par le Bureau. Le déploiement de troupes kirghizes aux frontières a fait suite à une série d'incidents survenus en 2014 à la frontière entre le Tadjikistan et le Kirghizistan, ce qui a mis en évidence la nécessité d'améliorer la coopération et la coordination entre les deux postes-frontières. Tout au long de l'année, la coopération renforcée a contribué en partie à réduire le niveau de tensions de part et d'autre de la frontière.

En 2015, le Bureau s'est associé à une ONG locale pour appuyer des réformes pour une bonne gouvernance économique et de meilleurs échanges commerciaux frontaliers, en particulier avec l'Afghanistan et il a soutenu quatre centres d'approvisionnement sur des marchés situés le long de la frontière tadjike-afghane.

L'ONG a assuré des consultations individuelles gratuites à 1 264 commerçants locaux de part et d'autre de la frontière pour que les réglementations concernant l'importation, l'exportation, les douanes et autres contrôles et procédures aux frontières soient plus transparentes, plus compréhensibles et donc plus accessibles.

DÉMINAGE HUMANITAIRE À LA FRONTIÈRE ENTRE L'AFGHANISTAN ET LE TADJIKISTAN

- **209 064 m²** DE TERRES DÉMINÉES = 32 TERRAINS DE FOOTBALL
- **85 MINES** ANTIPERSONNEL DÉTECTÉES
- **111 MUNITIONS** NON EXPLOSÉES DÉTECTÉES

INITIATIVES ANTI-CORRUPTION

En vue d'inclure des évaluations anti-corruption de propositions de lois dans le projet de Stratégie de développement national du Tadjikistan, le Bureau a été prié de réaliser deux évaluations en 2015. La première a consisté en une analyse de plusieurs textes de droit administratif pour voir s'ils permettaient de réduire l'arbitraire et l'intrusion bureaucratiques des organes administratifs tout en préservant la souplesse dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement. La deuxième a consisté à étudier les dispositions du nouveau code des impôts en se concentrant sur l'efficacité procédurale, les droits des contribuables et l'application de pouvoirs discrétionnaires. Les partenaires au développement nationaux et internationaux ont confronté les résultats de ces évaluations pour alimenter le débat sur les politiques anti-corruption et les ont salués généralement comme des outils susceptibles d'améliorer le climat d'investissement au Tadjikistan.

VIOLENCES DOMESTIQUES

En 2015, fort du soutien du Bureau, le Ministère de l'intérieur a créé trois unités de police sensibilisées aux questions de genre pour lutter contre les violences domestiques. En collaboration avec le réseau de 18 centres de ressources pour les femmes, appuyé par l'OSCE, ces unités de police ont mené des activités de sensibilisation parmi la population locale. Elles jouent un rôle crucial pour ce qui est de détecter et de traiter les cas de violence domestique et servent actuellement de modèle aux inspecteurs de police qui sont aussi appelés à traiter ce type de cas.

Le Bureau a aussi soutenu les travaux du Groupe de travail permanent chargé de la question de la parité hommes-femmes dans la réforme de la police. Les membres du groupe se réunissent pour échanger des informations sur les bonnes pratiques et les problèmes liés à la protection des victimes de violences domestiques. Ils proposent des mesures de renforcement des capacités pour les policiers, renforcent la coopération avec les organismes de la société civile et instaurent des mécanismes d'orientation des victimes en vue de les protéger.

SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET DE DIFFUSION

Soucieux de satisfaire à l'exigence de l'Organisation mondiale du commerce prévoyant un organisme indépendant de réglementation des services de télécommunication, l'OSCE, le Ministère du développement économique et du commerce et la Banque mondiale ont réalisé et diffusé une étude de faisabilité sur la fusion des deux organismes de réglementation. L'étude ayant été présentée au Gouvernement dans le cadre d'une conférence, celui-ci est en train de voir comment procéder à la fusion de ces deux organismes.

ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES

En 2015, cette école a organisé 21 cours de formation et autres manifestations pédagogiques à l'intention de 431 fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur (dont 86 femmes) de 25-États participants et de sept partenaires pour la coopération.

Le premier cours d'un an sur la sécurité et la gestion des frontières s'adressait aux hauts responsables et associait un enseignement traditionnel et en ligne, ainsi que deux cours d'un mois chacun pour le personnel chargé de la gestion des frontières se sont déroulés avec succès.

Un certain nombre de cours thématiques ont été conçus et réalisés en étroite coopération avec le DCAF, l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la CEE-ONU, l'ONUUDC, le projet de gestion des frontières financé par l'UE et mis en œuvre par le PNUD dans le nord de

l'Afghanistan et le BIDDH. Au total, 122 Afghans ont participé aux activités de l'École des cadres pour la gestion des frontières.

Les sujets examinés lors des tables rondes et d'une conférence de recherche organisées en 2015 ont porté notamment sur les développements en Afghanistan et dans la région et sur l'application de solutions innovantes et des nouvelles technologies pour résoudre les problèmes actuels et à venir de sécurité des frontières.

PARTENARIATS

Le Bureau a coopéré avec la CEE-ONU pour accueillir le 13^e Groupe d'experts sur les liaisons de transport Europe-Asie, organiser un atelier visant à promouvoir le manuel de l'OSCE et de la CEE-ONU intitulé *Handbook of Best Practices at Border Crossings* et encourager la coopération tadjike-afghane sur la mise en commun des ressources en eau.

Le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan et le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression du Département d'État américain ont organisé une table ronde pour introduire le concept de police de proximité au Tadjikistan.

L'École des cadres pour la gestion des frontières a mis sur pied des partenariats d'enseignement avec un certain nombre d'organisations internationales et d'institutions dont le DCAF, l'OMD, la CEE-ONU, l'ONUDC, le projet de gestion des frontières dans le nord de l'Afghanistan financé par l'UE et mis en œuvre par le PNUD, et le BIDDH.

OPÉRATIONS DE TERRAIN – ASIE CENTRALE

COORDONNATEUR DES PROJETS EN OUBÉKISTAN

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur György Szabó**

Budget : 1 994 900 euros

Effectifs : 3 internationaux, 22 locaux

www.osce.org/uzbekistan

En 2015, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan a continué de soutenir le pays hôte dans ses efforts pour gérer les menaces liées au terrorisme, promouvoir la transparence en matière de gouvernance et lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains et le trafic de drogues.

LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES

Le Coordonnateur des projets a aidé les autorités hôtes à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme en organisant une conférence internationale et un séminaire national sur l'efficacité des actions pénales anti-terroristes fondées sur l'État de droit. Plus de 120 responsables gouvernementaux et experts de la société civile ont participé aux discussions sur les tendances et les expériences actuelles. Le Coordonnateur des projets a aussi fourni un appui financier aux experts ouzbeks pour qu'ils participent à plusieurs événements à l'étranger en vue de confronter leurs expériences et d'apprendre les meilleures pratiques.

Le Coordonnateur des projets a soutenu le Centre National de contrôle des stupéfiants pour l'élaboration d'une base de données nationale interinstitutions en ligne sur les infractions liées aux stupéfiants. La base de données permettra aux utilisateurs de trouver des informations sur les saisies de drogues, les précurseurs et les substances psychoactives et de faciliter l'échange d'informations sur la lutte contre le trafic de drogues.

ASSISTANCE EN MATIÈRE DE BONNE GOUVERNANCE

Les autorités nationales ont reçu une assistance du Coordonnateur des projets pour les activités d'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Le Coordonnateur des projets a produit une vidéo sur la prévention de la corruption dans l'enseignement supérieur en coopération avec le Bureau du procureur général pour soutenir les efforts dans ce domaine. Avec les parties prenantes nationales et internationales, l'OSCE a aidé les enquêteurs et les magistrats à développer les capacités dans les domaines des enquêtes financières, du recouvrement des avoirs, de l'assistance juridique mutuelle et de l'application de méthodes avancées face aux problèmes que pose la lutte contre la corruption.

DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Soulignant le rôle clé de la société civile et le besoin d'un partenariat social entre les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales pour que le public ait un véritable droit de regard sur les institutions de l'État, le Coordonnateur des projets a étendu ses activités de développement de la société civile en prenant contact avec les ONG à travers le pays. D'avril à décembre, 54 séminaires et ateliers spécialisés en tout ont été organisés dans neuf régions en coopération avec l'Institut indépendant pour le monitoring de la formation de la société civile. Les participants ont examiné les lois récemment adoptées sur le partenariat social et

ont évalué la transparence des activités gouvernementales en mettant l'accent sur des outils concrets de contrôle public.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Tout au long de l'année, le Coordonnateur des projets s'est attaché à encourager les efforts locaux de lutte contre la traite des êtres humains et à élaborer un système exhaustif de soutien aux victimes. Dans ce contexte, les autorités gouvernementales et la société civile ont pu examiner les lois et réglementations relatives à la protection des victimes et aux poursuites des coupables, ainsi que les protocoles relatifs à la gestion des cas de traite des êtres humains, y compris la fourniture de services juridiques aux victimes et la sensibilisation du public. En janvier, un groupe de policiers a reçu une formation sur un type novateur d'entretien auprès des victimes, qui permet d'établir un rapport relationnel entre l'enquêteur et la victime. Au total, plus de 200 policiers affectés aux aéroports et aux gares, mais aussi des professionnels du tourisme ainsi que des avocats de la défense et des juges nouvellement nommés ont participé à une formation intersectorielle et à des sessions de sensibilisation sur les questions de lutte contre la traite des êtres humains.

ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Renforcer le rôle des femmes dans l'économie est resté une priorité en 2015. Le Coordonnateur des projets a proposé une formation professionnelle à 195 femmes appartenant à des groupes sociaux vulnérables, notamment des zones rurales, pour accroître les opportunités d'emploi et de travail indépendant. Des formations aux métiers de broderie traditionnelle, couture, boulangerie et coiffure ont été organisées dans pratiquement toutes les régions de l'Ouzbékistan.

PARTENARIATS

Le Coordonnateur des projets en Ouzbékistan a coopéré avec des partenaires internationaux, dont l'ONU DC pour les questions de terrorisme, de trafic de drogues illicites et d'autres menaces transnationales, l'OCDE et l'Institut de Bâle sur la gouvernance pour les questions de corruption et de blanchiment d'argent et l'USAID pour la lutte contre la traite des êtres humains.

ACCORDS BILATÉRAUX

REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA COMMISSION MIXTE RUSSO-LETTONNE SUR LES MILITAIRES À LA RETRAITE

Représentant : **Helmut Napiontek**

Budget : 9 000 euros

www.osce.org/lrmpc

Le Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite a continué en 2015 d'aider à appliquer l'Accord bilatéral de 1994 entre les gouvernements letton et russe sur les garanties sociales pour les retraités militaires russes et leurs familles résidant en Lettonie. 2015 a marqué la septième année consécutive où aucune demande ni aucun appel émanant d'un militaire à la retraite n'a été porté devant la Commission. À l'heure actuelle 8 843 personnes sont couvertes par l'Accord bilatéral, qui fait suite au retrait du personnel militaire russe de Lettonie en 1994.

ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENTS

RÈGLEMENT DU DIFFÉREND

La divergence d'opinions sur la question de savoir qui relève de l'Accord et selon quels critères une personne peut prétendre à une retraite militaire a été réglée. De ce fait, la Commission n'a pas tenu de réunions en 2015.

De ce fait, lorsqu'il a pris la parole au Conseil permanent en octobre, M. Napiontek a suggéré que le représentant ait un rôle moins actif et que le budget soit sensiblement réduit en 2016.

DISCUSSION SUR LE REMBOURSEMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉDICAUX

En vertu de l'Accord, la Fédération de Russie doit couvrir les frais médicaux de ses militaires à la retraite. Les autorités lettones ont demandé un relèvement des niveaux de remboursement russes, étant donné que les indemnités actuelles ne reflètent pas véritablement le coût des soins médicaux réels des militaires à la retraite âgés et des membres de leurs familles. Or, aucun progrès n'a été enregistré sur ce point.

FAVORISER LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION GRÂCE AUX PARTENARIATS

Dans le contexte des défis mondiaux et transnationaux que l'espace de l'OSCE partage avec les régions adjacentes, il importe de plus en plus d'élaborer des approches communes de la sécurité. C'est pourquoi l'OSCE continue de développer ses relations avec ses partenaires méditerranéens et asiatiques à la Coopération et de s'appuyer sur son vaste réseau de relations coopératives avec d'autres organisations internationales et régionales.

PARTENAIRES ASIATIQUES ET MÉDITERRANÉENS

PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION 2015

Le Partenariat asiatique de l'OSCE a célébré son 20^e anniversaire en 2015. Dans ce contexte, le Secrétariat, conjointement avec la Présidence suisse du Groupe de contact asiatique et la Présidence serbe de l'OSCE, a fait paraître la publication *The OSCE Asian Partnership for Co-operation: Reflections and Perspectives*, afin de rendre hommage à cette association étroite et productive.

Dans le prolongement de la Déclaration du Conseil ministériel sur la coopération avec les partenaires asiatiques adoptée à Bâle en 2014, les efforts se sont poursuivis en vue de renforcer la participation des partenaires asiatiques au dialogue et activités politiques de l'OSCE.

Durant l'année, le Secrétaire général a saisi toutes les occasions pour engager le dialogue avec les dirigeants des pays partenaires asiatiques, rencontrant de hauts responsables du Japon, de la République de Corée et de Thaïlande. Il a aussi prononcé un important discours à la Conférence asiatique de l'OSCE de 2015 à Séoul sur le thème « Évolution de l'environnement mondial de sécurité et visions pour une coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie », dont l'accent portait sur les efforts mondiaux et la complémentarité régionale en vue de contribuer à la réduction des risques de catastrophe.

L'année 2015 a, en outre, été marquée par un certain nombre de réunions importantes avec de hauts responsables afghans. Le Secrétaire général a rencontré le Président Ashraf Ghani, la Ministre de la condition féminine Dilbar Nazari, la Ministre de la lutte contre les stupéfiants Salamat Azimi et le Vice-Ministre afghan des Affaires étrangères Hekmat Khalil Karzai. Tous les interlocuteurs afghans ont souligné l'importance du renforcement du soutien de l'OSCE à l'Afghanistan, compte tenu notamment de la situation précaire en matière de sécurité.

Les partenaires asiatiques pour la coopération ont continué de contribuer activement au dialogue avec l'OSCE et ont fourni des ressources financières et humaines pour les activités de l'OSCE avec, entre autres, de généreuses contributions aux travaux de la Mission spéciale d'observation et de l'École des cadres pour la gestion des frontières. Ils se sont intéressés de plus en plus à l'expérience et aux pratiques de l'OSCE en rapport avec l'approche globale de la sécurité et les mesures de confiance et de sécurité (MCS) pour s'en inspirer éventuellement dans leur propre région. Ils ont confronté leurs expériences sur la réponse à apporter aux menaces transnationales, la gestion des frontières, les questions relatives aux transports, la lutte contre la traite des êtres humains, la création d'institutions démocratiques et l'organisation d'élections. De son côté, le Secrétariat de l'OSCE a partagé ses expériences,

ses meilleures pratiques et ses enseignements avec les partenaires asiatiques et il continuera en 2016 à soutenir leurs activités dans ces domaines.

LE FONDS DE PARTENARIAT

Ce Fonds sert à financer des activités communes et à soutenir la participation de représentants des États partenaires à des événements organisés par l'OSCE.

1 579 033 € ANNONCES DE CONTRIBUTIONS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS EN 2007

269 441 € ANNONCES DE CONTRIBUTIONS EN 2015

31 NOMBRE DE PARTICIPANTS DES ÉTATS PARTENAIRES AUX ACTIVITÉS DE L'OSCE EN 2015

41 NOMBRE DE PROJETS ÉLABORÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS
34 projets achevés

9 PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2015
7 projets nouveaux
2 projets pluriannuels mis en œuvre en 2014

PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION

L'année 2015 a été riche en échanges de vues et de compétences techniques fructueux dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens sous la présidence allemande – le forum spécial de dialogue informel avec les partenaires pour la coopération – et qui ont abouti à une grande conférence méditerranéenne, les 20 et 21 octobre, en Jordanie.

Le Secrétaire général a également entretenu avec les partenaires méditerranéens un dialogue suivi, tant formel qu'informel, qui a débouché sur plusieurs projets de coopération.

Le Secrétariat a organisé plusieurs événements particulièrement intéressants pour les partenaires méditerranéens, comme la Conférence sur le thème « la lutte contre les menaces transnationales dans la région méditerranéenne à travers l'échange d'informations et la coopération », qui s'est tenue à Monaco les 1^{er} et 2 juin ainsi que l'Atelier sur « la question des femmes en rapport avec la migration professionnelle : tendances actuelles dans l'espace de l'OSCE et la région méditerranéenne », qui s'est déroulé du 7 au 9 octobre à Malte. Des experts du Secrétariat ont aussi partagé leurs compétences techniques et bonnes pratiques lors d'événements accueillis par les partenaires méditerranéens, comme la Conférence régionale sur « la portée du Code de conduite de l'OSCE dans les pays sud-méditerranéens », tenue en Tunisie du 1^{er} au 3 septembre ou encore la Conférence internationale sur « la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent conduisant au terrorisme : le défi posé par les terroristes agissant individuellement ou en petites cellules », qui s'est tenue du 9 au 11 novembre en Israël. Les partenaires méditerranéens pour la coopération ont joué un rôle actif dans la Journée de la sécurité intitulée « Construire des passerelles : promotion du dialogue afin de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent », organisée en mai par le Secrétaire général.

Une délégation anti-terroriste égyptienne s'est rendue en avril à l'OSCE pour échanger des vues avec l'Unité d'action contre le terrorisme. L'OSCE a reçu en novembre une visite similaire de hauts fonctionnaires tunisiens.

En 2015, le Secrétariat, avec l'aide d'un financement substantiel de l'Allemagne, a aussi relancé un programme de placement de jeunes diplomates des pays partenaires dans un certain nombre de ses départements pour leur permettre de bien se familiariser avec les engagements et le fonctionnement de l'OSCE. Trois jeunes diplomates marocains et tunisiens ont participé à ce programme et ont travaillé au Secrétariat de septembre à décembre 2015.

Dans ce même objectif de faire mieux connaître l'OSCE dans la région méditerranéenne, une brochure sur le partenariat méditerranéen de l'OSCE, publiée en 2014 à l'occasion du 20^e anniversaire du Groupe de contact méditerranéen, a été traduite en arabe et en français grâce aux contributions financières des délégations allemande, belge et monégasque de l'OSCE.

Le réseau New-Med, lancé en 2013, est devenu pleinement opérationnel en 2015. Tout au long de l'année, des événements faisant intervenir des universitaires et des chercheurs ont été organisés à Rome, Tunis, Londres et Ankara. Ces activités, étayées par plusieurs publications, ont renforcé l'image du partenariat méditerranéen de l'OSCE au sein de la communauté internationale des clubs de réflexion, ouvert de nouvelles voies de communication avec la société civile et permis de réfléchir à la manière de renforcer la coopération entre l'OSCE et les pays méditerranéens. Le réseau New-Med a contribué à l'organisation de la Conférence sur le Chapitre de l'Acte final de Helsinki concernant la région méditerranéenne et l'avenir de la coopération méditerranéenne, qui s'est tenue le 10 novembre à Malte.

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Dans le cadre d'un arrangement régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE s'efforce, tout en exécutant son mandat régional particulier, d'adapter son programme aux objectifs mondiaux de l'ONU. En 2015, l'OSCE a continué d'intensifier sa solide coopération avec l'ONU dans des domaines comme le cycle du conflit, la médiation et le développement durable.

Dans le cadre des échanges réguliers entre les deux organisations, le Secrétaire général de l'OSCE a contribué à plusieurs événements clés de l'ONU, notamment la retraite que le Secrétaire général de l'ONU effectue avec les chefs d'organisations internationales et régionales, le débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et le Sommet sur le Développement durable. À l'occasion de ce sommet, le Secrétaire général Lamberto Zannier a souligné le rôle important que l'OSCE peut jouer dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a appelé de ses vœux le renforcement des partenariats entre organisations internationales dans les activités de prévention et règlement des conflits et de maintien de la paix.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre des accords de coopération qui ont été conclus avec les organismes des Nations Unies, y compris le Plan d'action OSCE-ONU DC et les mémorandums d'accord avec le PNUD et l'UNODA, s'est poursuivie.

UNION EUROPÉENNE

En 2015, l'interaction de l'OSCE avec l'UE a porté en grande partie sur la crise ukrainienne. L'UE a continué de fournir un appui considérable, notamment une assistance financière et matérielle, à la MSO. En mars, le Secrétaire général de l'OSCE a participé à la réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'UE (Gymnich) à Riga pour échanger des vues sur l'application des Accords de Minsk. Le Secrétaire général de l'OSCE a aussi confronté ses positions sur d'autres questions de sécurité européenne avec celles d'un certain nombre d'autorités européennes, comme le Service européen pour l'action extérieure, la Commission européenne, le Parlement européen et le Comité politique et de sécurité de l'UE.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

Les secrétariats de l'OSCE et de l'OTAN ont poursuivi leur concertation sur les questions à l'ordre du jour dans le domaine de la coopération, comme la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, la lutte contre les menaces transnationales, leur engagement respectif avec l'Afghanistan et le partenariat avec les pays méditerranéens. Des membres du personnel de l'OSCE et de l'OTAN ont aussi participé à des événements organisés par l'une ou l'autre des deux organisations, comme le Cours de sensibilisation à l'approche globale (édition 2015), qui a permis de manière très opportune d'échanger des informations sur les procédures de gestion de crise.

CONSEIL DE L'EUROPE

La coopération étroite entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe s'est poursuivie tout au long de 2015 et a été marquée par un renforcement des échanges d'information et de la coordination des activités dans quatre domaines prioritaires : promotion de la tolérance et de la non-discrimination, protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et lutte contre le terrorisme et la traite des êtres humains. Conformément à la longue tradition d'échanges d'informations entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe, les présidences respectives ont présenté leurs priorités pour 2015 à leurs organes permanents réciproques et les deux secrétaires généraux ont participé chacun à la réunion ministérielle de l'autre institution.

En outre, le Président en exercice serbe et le Secrétaire général de l'OSCE ont rencontré leurs homologues au Conseil de l'Europe, à savoir le Président du Comité des ministres Didier Reynders, Ministre belge des affaires étrangères, et le Secrétaire général Thorbjørn Jagland, pour évaluer la coopération et examiner les points de l'ordre du jour communs aux deux institutions.

AUTRES ORGANISATIONS

Tout au long de l'année, le Secrétaire général de l'OSCE a tenu des consultations avec les chefs de plusieurs organisations internationales et régionales afin d'encourager une plus grande interaction et des approches concertées. Le Secrétariat a notamment collaboré avec la Communauté d'États indépendants (CEI), l'OTSC, la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, l'ASEAN, l'Organisation de coopération de Shanghai, l'Initiative centre-européenne, le Conseil de coopération des États turcophones et l'Union pour la Méditerranée.

STRUCTURES EXÉCUTIVES ET ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

SECRETARIAT

CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

L'OSCE, en coopération avec le HCR, a continué à assurer le suivi indispensable du processus de sélection des bénéficiaires du Programme régional de logement grâce à trois de ses opérations de terrain (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Serbie).

En avril, le CPC a accompagné le Président en exercice de l'OSCE au Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTSC qui s'est tenu à Douchanbé au Tadjikistan. C'était la première fois que l'OSCE était invitée à un Conseil ministériel de l'OTSC.

La coordination et la coopération se sont poursuivies en 2015 avec des organisations partenaires clés, notamment l'ONU et l'UE, au sujet de la panoplie d'outils de l'OSCE pour le cycle du conflit, tout particulièrement en matière d'alerte précoce et d'action précoce, ainsi que de la facilitation du dialogue et du soutien à la médiation.

DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES

Le Département des menaces transnationales a continué de renforcer ses réseaux régionaux et internationaux d'organisations partenaires. Ses principaux partenaires sont :

- Association international des chefs de police
- Association internationale de hotlines Internet (INHOPE)

- Centre de maintien de l'ordre en Europe du Sud-Est
- Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme
- Centre pour la coopération en matière de sécurité – RACVIAC
- Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale (CARICC)
- Collège européen de police
- Communauté d'États indépendants (CEI)
- Conseil de l'Europe
- Convention sur la coopération policière en Europe du Sud-Est
- Direction exécutive du Comité des Nations Unies contre le terrorisme (DECT)
- Équipe spéciale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme
- Europol
- Forum mondial de lutte contre le terrorisme
- Frontex
- Groupe européen de formation et d'enseignement sur la cybercriminalité
- HCR
- Initiative régionale migration, asile et réfugiés
- INTERPOL
- Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)
- OIM
- OIT
- ONUDC
- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Organisation mondiale de la Santé
- OTAN
- OTSC
- SCO
- UE

BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

En 2015, l'OSCE a continué de participer activement à l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC) avec le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUE), la CEE-ONU et le Centre environnemental régional pour l'Europe centrale et orientale. Le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales a collaboré étroitement avec les partenaires ENVSEC, les opérations de terrain de l'OSCE pertinentes et les parties prenantes nationales pour mettre en œuvre des projets conjoints sur diverses questions comme la gestion des ressources en eau transfrontières, la gestion des déchets dangereux, la réduction des risques de catastrophe, les changements climatiques ou encore le renforcement de la société civile.

Dans le domaine économique, Le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales a œuvré en partenariat avec l'ONUDC, le Réseau anti-corruption de l'OCDE, la Banque mondiale, le GAFI et le Groupe eurasien pour promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il a aussi travaillé avec la CEE-ONU sur les questions de transport et avec l'OMD, l'OIM et le BIT.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains a consolidé l'Alliance contre la traite des personnes en réunissant le groupe composé de hauts responsables gouvernementaux, de coordonnateurs nationaux de la lutte contre la traite et de représentants d'organisations internationales et non gouvernementales, de groupements économiques et de syndicats ainsi que d'organisations d'employeurs et de groupes de défense des droits de l'homme. Sont notamment intervenus à la Conférence de 2015 Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'ONUDC et Sergey Lebedev, Président du Comité exécutif de la CEI. Le Bureau a aussi salué la récente adhésion en 2015 de la CEI à l'Alliance.

Le Bureau de la Représentante spéciale a collaboré étroitement avec le Conseil de l'Europe, organisant conjointement en 2014 et 2015 deux ateliers qui ont porté sur l'application du principe de non-sanction, qui consiste à ne pas imposer de sanctions aux victimes qui ont pris part, contraintes et forcées par leurs oppresseurs, à des activités interdites par la loi. Des juges et des magistrats de toute la région de l'OSCE ont participé à ces ateliers qui se sont tenus à Strasbourg.

SECTION ÉGALITÉ DES GENRES

L'Ambassadrice Miroslava Beham, Conseillère principale de l'OSCE pour l'égalité des genres, a participé le 13 octobre, au nom du Secrétaire général, au débat de haut niveau du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, où elle a présenté un aperçu des activités de l'OSCE en rapport avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité, comme l'appui aux États participants de l'OSCE pour la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux ou encore l'appui à la médiation intégrant les questions de genre.

HAUTE COMMISSAIRE DE L'OSCE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

La Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales coopère étroitement avec ses homologues d'autres organisations comme l'ONU, l'UE ou le Conseil de l'Europe, notamment par des consultations régulières et la participation à des événements appropriés. En 2015, la Haute Commissaire a participé à des réunions de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, des délégués des ministres et du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Elle a aussi rencontré des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen et a participé au dialogue de haut niveau de l'ONU sur les garanties de non-récurrence, qui s'est tenu à Stockholm.

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH)

En 2015, le BIDDH a continué de coopérer étroitement avec le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'assistance législative, de la gouvernance démocratique et de l'état de droit, émettant avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) des opinions communes sur des législations faisant intervenir la dimension humaine. Dans le domaine de l'observation des élections, le BIDDH s'est associé régulièrement à des délégations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Parlement européen. Le Bureau a aussi collaboré avec la Commission du Conseil de l'Europe contre le racisme et l'intolérance, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le HCR et l'OIM.

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

En 2015, le Bureau de la Représentante pour la liberté des médias a travaillé avec plusieurs organisations internationales, notamment pour la Journée mondiale de la liberté de la presse à Riga, coparrainée par l'UNESCO et le Ministère letton des affaires étrangères, où il a examiné les questions du journalisme de qualité, de l'égalité des sexes dans les médias et de la sécurité des journalistes femmes travaillant en ligne.

La Représentante pour la liberté des médias a aussi coopéré avec les rapporteurs spéciaux de l'ONU sur la liberté de parole, l'Organisation des États américains (OEA) et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour rédiger une déclaration commune sur la liberté d'expression et la réponse à des situations de conflit.

La Représentante pour la liberté des médias a aussi pris la parole à la Conférence des médias du Partenariat oriental, à une réunion d'information de l'UNESCO à Paris sur la situation en Crimée, ainsi qu'à un événement sur la sécurité des journalistes, accueilli par les ministres lituanien et letton des affaires étrangères, à la veille de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE (AP)

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE et ses membres de premier plan ont continué à s'engager activement avec d'autres organisations internationales sur des questions allant de la crise ukrainienne à l'observation des élections et au développement durable. Son président, Ilkka Kanerva, est intervenu à plusieurs conférences internationales, notamment la Conférence mondiale des Présidents de Parlement de l'Union interparlementaire (UIP) et le Forum parlementaire international (Fédération de Russie), rencontrant à cette occasion les présidents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et de l'Assemblée générale des Nations Unies. Isabel Santos, Présidente de la Commission générale de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires de l'AP de l'OSCE, s'est entretenue de la crise des migrants avec le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, le Directeur général de l'OIM, des parlementaires européens et des responsables de la Croix-Rouge. Joao Soares, l'ancien Président de l'AP de l'OSCE, a pris la parole devant l'Assemblée de l'UIO ; Jürgen Klimke, Représentant spécial de l'AP, s'est exprimé à la Conférence parlementaire de la mer Baltique, et Christine Muttonen, Vice-Présidente de l'AP, s'est entretenue avec des représentants de l'OCS. En outre, en 2015, le Secrétaire général de l'AP de l'OSCE, Spencer Oliver, a participé à des événements organisés par l'UIP, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et l'ONU et a poursuivi les consultations trilatérales avec ses homologues de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et de l'APCE.

ANNEXES

Liste des sigles et acronymes

AIEA – Agence internationale de l'énergie atomique
ALPC – Armes légères et de petit calibre
APCE – Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
ASEAN – Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BERD – Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIDDH – Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
BIT – Bureau international du travail
CEE-ONU – Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEI – Communauté d'États indépendants
CICR – Comité international de la Croix-Rouge
CPC – Centre de prévention des conflits
DCAF – Centre pour le contrôle démocratique des forces armées
DMT – Département des menaces transnationales
EUFOR – Force de l'Union européenne
Europol – Office européen de police
FCS – Forum pour la coopération en matière de sécurité
GAFI – Groupe d'action financière
GPHE – Groupe de planification de haut niveau
GUAM – Organisation pour la démocratie et le développement économique
HCMN – Haut Commissaire pour les minorités nationales
HCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INDH – institutions nationales des droits de l'homme
KVINFO – Centre danois pour la recherche et l'information sur le genre, l'égalité et la diversité
MDC – Mesures de confiance
MDCS – Mesures de confiance et de sécurité
MSO – Mission spéciale d'observation en Ukraine
OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques
OIM – Organisation internationale pour les migrations
OIT – Organisation internationale du travail
OMD – Organisation mondiale des douanes
ONG – Organisation non gouvernementale
ONU – Organisation des Nations Unies
ONUDC – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OSC – Organisation de Shanghai pour la coopération
OSCE – Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OTSC – Organisation du Traité de sécurité collective
PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement
RACVIAC – Centre pour la coopération en matière de sécurité
SEESAC – Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères
TI – technologies de l'information

TIC – technologies de l’information et des communications

UE – Union européenne

UNESCO – Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture

UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l’enfance

UNODA – Bureau des affaires de désarmement de l’ONU

USAID – Agence des États-Unis pour le développement international

Budget unifié

FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	Budget unifié (€)	% DU TOTAL
Secrétariat	39 630 900	28%
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	18 306 400	13%
Haute Commissaire pour les minorités nationales	3 407 600	2%
Représentante pour la liberté des médias	1 481 600	1%
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	62 826 500	44%
FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE		
Europe du Sud-Est		
Mission au Kosovo	18 886 600	13%
Tâches en Bosnie-Herzégovine	11 450 300	8%
Mission en Serbie	6 429 000	4%
Présence en Albanie	2 918 500	2%
Mission à Skopje	6 257 200	4%
Mission au Monténégro	2 146 200	1%
Total, Europe du Sud-Est	48 087 800	34%
Europe orientale		
Mission en Moldavie	2 200 000	2%
Coordonnateur des projets en Ukraine	2 993 000	2%
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	9 000	0%
Total, Europe orientale	5 202 000	4%
Caucase du Sud		
Bureau d'Erevan	2 954 400	2%
Coordonnateur des projets à Bakou	1 800 000	1%
Groupe de planification de haut niveau	251 300	0%
Processus de Minsk	927 500	1%
Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie	1 173 000	1%
Total, Caucase du Sud	7 106 200	5%
Asie centrale		
Bureau du Programme à Astana	2 148 700	2%
Centre d'Achgabat	1 570 800	1%
Centre de Bichkek	6 909 600	5%
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	1 994 900	1%
Bureau au Tadjikistan	7 338 200	5%
Total, Asie centrale	19 962 200	14%
TOTAL, OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	80 358 200	56%
TOTAL GÉNÉRAL	143 184 700 €	100%

Le Budget unifié ne comprend pas la MSO.

Il comprend le Budget unifié de 141 107 600 € tel qu'approuvé par la Décision n° 1158 du Conseil permanent et le budget additionnel de 2 077 100 € pour le BIDDH tel qu'approuvé par la Décision n° 1177 du Conseil permanent.

Contributions des États participants

ÉTAT PARTICIPANT	TOTAL DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET UNIFIÉ DE 2015 (€)	% DU TOTAL
Albanie	86 696	0,1%
Allemagne	15 508 383	11,0%
Andorre	86 696	0,1%
Arménie	44 928	0,0%
Autriche	3 242 838	2,3%
Azerbaïdjan	44 928	0,0%
Belgique	4 725 638	3,3%
Biélorussie	190 099	0,1%
Bosnie-Herzégovine	86 696	0,1%
Bulgarie	349 003	0,2%
Canada	7 640 956	5,4%
Chypre	199 770	0,1%
Croatie	199.770	0,1%
Danemark	2 920 551	2,1%
Espagne	6 821 483	4,8%
Estonie	122 894	0,1%
États-Unis d'Amérique	18 362 819	13,0%
Ex-République Yougoslave de Macédoine	86 696	0,1%
Fédération de Russie	5 476 833	3,9%
Finlande	2 721 534	1,9%
France	14 679 830	10,4%
Géorgie	44 928	0,0%
Grèce	1 169 310	0,8%
Hongrie	658 726	0,5%
Irlande	1 092 474	0,8%
Islande	182 687	0,1%
Italie	14 679 830	10,4%
Kazakhstan	251 734	0,2%
Kirghizstan	44 928	0,0%
Lettonie	127 165	0,1%
Liechtenstein	86 696	0,1%
Lituanie	127 165	0,1%
Luxembourg	475 287	0,3%
Malte	90 967	0,1%
Moldavie	44 928	0,0%
Monaco	86 696	0,1%
Mongolie	44 928	0,0%
Monténégro	44 928	0,0%
Norvège	2 909 789	2,1%
Ouzbékistan	237 623	0,2%
Pays-Bas	5 477 491	3,9%
Pologne	1 648 699	1,2%
Portugal	1 024 100	0,7%
République tchèque	676 187	0,5%
Roumanie	436 640	0,3%
Royaume-Uni	14 679 830	10,4%
Saint-Marin	86 696	0,1%
Saint-Siège	86 696	0,1%
Serbie	95 049	0,1%
Slovaquie	284 058	0,2%
Slovénie	271 999	0,2%
Suède	4 717 097	3,3%
Suisse	3 888 248	2,8%
Tadjikistan	44 928	0,0%
Turkménistan	44 928	0,0%
Turquie	1 203 100	0,9%
Ukraine	498 276	0,4%
Écart par rapport au barème	-56 255	0,0%
TOTAL	141 107 600	100%

Annonces de contributions et dépenses extrabudgétaires

Les annonces de contributions extrabudgétaires représentent toutes les annonces de contributions reçues et approuvées en 2015. Les dépenses extrabudgétaires représentent les fonds dépensés en 2015 pour tous les projets extrabudgétaires, en rapport avec les annonces de contributions de l'année en cours ainsi qu'avec les annonces de contributions reçues les années précédentes.

DONATEUR	CONTRIBUTIONS APPROUVÉES (€)	%
Union européenne	4 000 000	15,69%
Allemagne	3 581 078	14,04%
États-Unis d'Amérique	2 747 297	10,77%
Pays-Bas	2 694 633	10,57%
Japon	2 257 812	8,86%
Canada	1 955 369	7,67%
Suisse	1 571 101	6,16%
Suède	1 086 075	4,26%
Norvège	1 026 850	4,03%
Italie	614 900	2,41%
France	610 000	2,39%
Royaume-Uni	477 299	1,87%
Danemark	404 527	1,59%
Finlande	245 000	0,96%
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	185 000	0,73%
Organisation mondiale des douanes (OMD)	182 809	0,72%
Liechtenstein	180 553	0,71%
Luxembourg	175 000	0,69%
République tchèque	150 180	0,59%
Institut norvégien des affaires internationales	147 600	0,58%
Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID)	139 400	0,55%
Autriche	139 000	0,55%
Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	133 950	0,53%
Irlande	131 928	0,52%
Monaco	112 400	0,44%
Serbie	90 000	0,35%
Belgique	82 500	0,32%
Lettonie	52 610	0,21%
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	52 164	0,20%
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	47 193	0,19%
Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (UNODA)	33 368	0,13%
Turquie	30 000	0,12%
Malte	25 000	0,10%
Fédération de Russie	21 000	0,08%
International Media Support	20 720	0,08%
Andorre	20 000	0,08%
Pologne	19 267	0,08%
Australie	13 500	0,05%
Israël	10 000	0,04%
Lituanie	10 000	0,04%
Corée du Sud	9 214	0,04%
Hongrie	6 000	0,02%
Académie Folke Bernadotte (Suède)	2 970	0,01%
Institut finlandais des affaires internationales	2 000	0,01%
TOTAL GÉNÉRAL :	25 497 268	100%

Sont incluses les annonces de contributions extrabudgétaires et les dépenses pour la MSO.

DONATEUR	DÉPENSES (€)	%
Union européenne	7 082 096	16,47%
États-Unis d'Amérique	5 951 552	13,84%
Allemagne	4 688 435	10,91%
Suisse	4 558 459	10,60%
Finlande	2 838 593	6,60%
Norvège	2 346 861	5,46%
Pays-Bas	2 289 968	5,33%
Suède	2 004 881	4,66%
Japon	1 854 858	4,31%
Canada	1 795 723	4,18%
Danemark	1 131 619	2,63%
Italie	849 545	1,98%
Royaume-Uni	849 517	1,98%
Fédération de Russie	477 382	1,11%
Autriche	400 783	0,93%
Irlande	377 648	0,88%
Agence canadienne de développement international (ACDI)	314 805	0,73%
Turquie	312 776	0,73%
Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;	308 796	0,72%
Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	300 396	0,70%
Organisation mondiale des douanes	239 722	0,56%
Luxembourg	235 617	0,55%
Pologne	185 530	0,43%
Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)	182 177	0,42%
Liechtenstein	141 537	0,33%
République tchèque	132 684	0,31%
Monaco	129 892	0,30%
Australie	109 203	0,25%
Hongrie	99 364	0,23%
Serbie	83 863	0,20%
Belgique	63 630	0,15%
Islande	60 056	0,14%
Espagne	57 289	0,13%
Lituanie	53 579	0,12%
Thaïlande	50 000	0,12%
Géorgie	39 950	0,09%
Estonie	39 025	0,09%
Institut norvégien des affaires internationales	37 071	0,09%
Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (UNODA)	34 525	0,08%
Kazakhstan	33 887	0,08%
Corée du Sud	30 531	0,07%
Lettonie	26 491	0,06%
France	23 751	0,06%
Slovaquie	23 608	0,05%
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	21 333	0,05%
Israël	20 467	0,05%
Agence autrichienne pour le développement	17 622	0,04%
Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID)	17 396	0,04%
Andorre	12 246	0,03%
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	11 488	0,03%
Croatie	10 000	0,02%
HCMN – Diverses contributions extrabudgétaires	7 659	0,02%
Bulgarie	4 568	0,01%
République Arabe d'Égypte	4 283	0,01%
Malte	3 987	0,01%
Organisation internationale du Travail (OIT)	2 970	0,01%
Fondation EVZ	1 805	0,00%
Saint-Marin	1 621	0,00%
Press Now	560	0,00%
Albanie	558	0,00%
Centre pour les systèmes énergétiques (Slovaquie)	542	0,00%
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	213	0,00%
Open Society Fund – Bosnie-Herzégovine	90	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL:	42 987 075	100%

Personnel

NATIONALITÉ	Kosovo	Bosnie–Herzégovine	Skopje	Serbie	Monténégro	Albanie	Erevan	Conférence de Minsk	Moldavie	Ukraine	Astana	Ashgabat	Bishkek	Tadjikistan	Ouzbékistan	Total Opérations	Secrétariat	Représentante pour la Liberté des médias	HCMN	BIDDH	Total Secrétariat et Institutions	TOTAL GÉNÉRAL
Albanie	2													1		3	2				2	5
Allemagne													2			17	24	2	2	7	3	52
Arménie	2		1	4		3								1		2	2			1	13	5
Autriche															1	11	10	1		2	2	24
Azerbaïdjan																1	1			1	4	3
Belgique																	1			1	2	2
Biélorussie	9		1	1	1												2			2	10	4
Bosnie–Herzégovine		1						1			1	1	2	1		13	5	1		4	2	23
Bulgarie	4	1				2										7	1			1	8	9
Canada	3															9	5			3	2	17
Croatie																3	1		1		1	5
Danemark	1	2	1		1		1							9	3				1	13	1	12
Espagne	2		1													5	5			1	9	12
États-Unis d'Amérique	4							1								36	12	1	2	6	17	57
ÉRY de Macédoine	18	2				1										23	2			2	4	27
Fédération de Russie	2										1					18	9		1	3	7	31
Finlande	4	4	1	1		1		1		1	1		1	3		4	6		3		35	13
France	4		2													6	10	1	2	4	4	23
Géorgie	4	4	3			1										4	4			3	7	11
Grèce																7	4				1	11
Hongrie	13	7	3	8	1	3					1		2	2		13	2	1		1	17	17
Irlande																13	7				6	20
Islande	1			1				1									1				2	1
Italie													1			40	11		2	4	1	57
Kazakhstan										1							4	1		1	1	6
Kirghizstan																3	1			1	1	5
Lettonie																1				1	1	2
Lituanie			1	1		1										1	1				5	2
Luxembourg	1					2											1				1	1
Malte																	1				5	1
Moldavie		1	1										1			8	4		1		2	13
Monténégro	1		3					1	1			1	2	2		3	1				12	4
Norvège	1															1	2	1		2	6	6
Ouzbékistan	15	1	5	1	2	2	1	1	2							3	2			1	14	6
Pays-Bas	3	1	1		1		1	1								3			1	1	2	5
Pologne	1		1													11	1			11	2	23
Portugal		1			1								1		1	1					4	1
République tchèque	1	1	1									1				8	1			1	2	10
Roumanie						1										2	1			1	3	4
Royaume-Uni	1	3	1													32	7	1	1	5	7	46
Serbie	3	7	3	5	1	1	1	3	1	1	1	1	6	3		4	2			2	21	8
Slovaquie	4			1				1	3							4	2				5	6
Slovénie	1			2					1				1			2	2			1	6	5
Suède	3		1										1			9	3	1		1	5	14
Suisse														1		6	6					12
Turkménistan	1		1					1			1		1			1					6	1
Turquie	4		5		1									2	1	5	4			1	4	10
Ukraine							1			1		1				5	3			3	3	11
Personnel recruté sur le plan international	113	36	37	25	9	18	5	6	13	3	6	76	35	32	3	348	176	12	17	79	284	632
Personnel recruté sur le plan local	404	283	103	129	31	61	43	11	39	66	22	20	123	183	21	1.539	191	3	13	69	276	1.815
Total	517	3198	140	154	40	79	48	17	52	69	28	27	158	215	24	1.887	367	15	30	148	560	2.447

Comprend le personnel occupant des postes au 31 décembre 2015 financés par le Budget unifié et des contributions extrabudgétaires ; ne comprend toutefois pas le personnel de la MSO en Ukraine ni celui de la Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.

SUIVEZ-NOUS SUR

 facebook.com/osce.org

 twitter.com/OSCE

 youtube.com/user/osce

 linkedin.com/company/osce

 instagram.com/osceorg

 soundcloud.com/osce

Publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Section de la communication et des relations avec les médias

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

1010 Vienne

Autriche

www.osce.org

© OSCE 2016

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-3-903128-00-2

Direction de la publication : **Lisa Berthelot**

Conception et mise en page : **Viktoriiia Wanker**

Crédit photo de la première de couverture : **Evgeniy Maloletka**

Imprimé sur papier recyclé en Autriche par **Red hot 'n' cool**